



HAL
open science

GENRE : L'ESSENTIEL POUR COMPRENDRE

Arnaud Alessandrin, Brigitte Esteve-Bellebeau

► **To cite this version:**

Arnaud Alessandrin, Brigitte Esteve-Bellebeau. GENRE : L'ESSENTIEL POUR COMPRENDRE. Des ailes sur un tracteur. 2014. hal-01918295

HAL Id: hal-01918295

<https://hal.science/hal-01918295v1>

Submitted on 21 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GENRE !

L'essentiel pour
comprendre

Chez le même éditeur

DES MIROIRS

- *Le Lesbictionnaire, 1000 choses à savoir quand on est lesbienne. (Collectif)*
- *L'encyclopédé, 1000 choses à savoir quand on est gay. (Collectif)*
- *Strike a pose : histoires du voguing. (T.Bressin et J.Patinier)*
- *La transyclopédie : tout savoir sur les transidentités. (Collectif, dirigé par K. Espineira, M.-Y. Thomas, A. Alessandrin)*
- *QUEER MAROC : Sexualités, genres et (trans)identités dans la littérature marocaine. (Jean Zaganiaris)*
- *Minorites : l'essentiel. (Collectif : avec D. Lestrade, L.Chambon, M. Merteuil...)*

REVUE MIROIR/MIROIRS

Nouvelle revue-livre d'analyse et de réflexion autour des sexualités, des genres, des familles et des sociétés. Son approche pluridisciplinaire compile les points de vue d'intellectuels, d'artistes et de professionnels sur un même sujet par numéro. Comprend 20 pages d'archives issues de GAUPIED !

- *Numéro 1 : Grindr, mon amour ?*
- *Numéro 2 : Genderfucking : masculinités, féminités, etc...*

DES FOLIES

- *Ma cuisine homosexuelle, 25 recettes très gay ! (D. Courtin et V. Archéno).*
- *Ma cuisine lesbienne, par OcéaneRoseMarie ! (D. Courtin et V. Archéno)*
- *PROJET 17 MAI N° 1 : 40 dessinateurs contre l'homophobie*

DES PLUMES

- *Elles se marièrent et eurent beaucoup de chats persans. (Happyk)*
- *Lesbiennes dans tous leurs états. (BARBIETURIX)*
- *15 minutes d'anonymat : dans la peau de Beyoncé. (J. Patinier)*
- *Un cœur..., trilogie théâtrale. (C. Botti)*

NB : Si vous constatez des erreurs, des fautes, des oublis : n'hésitez pas à nous le signaler par mail : suruntracteur@gmail.com

SUIVEZ-NOUS !

Suivez l'activité des éditions sur la page Facebook :
<https://www.facebook.com/Desailessuruntracteur>
Ou sur le site www.desailessuruntracteur.com

ISBN : 9791090286146

© Editions « Des ailes sur un tracteur »

MAI 2014 - Diffusion : Des ailes sur un tracteur
Tous droits de reproduction, de traduction, et d'adaptation réservés pour tous
pays. Reproduction interdite.

EDITIONS « DES AILES SUR UN TRACTEUR »
www.desailessuruntracteur.com

GENRE !

L'essentiel pour
comprendre

À Emma
À M-Christine

Présentation des auteurs

Arnaud Alessandrin est sociologue du genre et des sexualités, chercheur associé au centre Emile Durkheim (Université de Bordeaux). Ses travaux portent sur la transidentité. Il a publié *La transidentité* (2011) ainsi que *La transyclopédie* (2012, Editions Des ailes sur un tracteur) avec K. Espineira et M-Y Thomas. Tous trois dirigent la revue *Les cahiers de la transidentité* et ont fondé l'Observatoire Des Transidentités. Il a également travaillé sur les homosexualités et a dirigé le livre *Géographie des homophobies* avec Y. Raibaud (2013).

Brigitte Esteve-Bellebeau est agrégée de philosophie, chercheur associé au laboratoire ERRAPHIS Toulouse le Mirail, et chargée de cours à la faculté de médecine de Bordeaux. Elle travaille depuis plusieurs années dans deux grandes directions : l'éthique dans la philosophie de Judith Butler, et la philosophie de la médecine. Elle est l'auteur d'articles sur Butler (dans *Aux frontières du genre*, 2012 et *La transyclopédie* (2013, Editions Des ailes sur un tracteur) ainsi que sur la question du genre en philosophie.

Christine Bard est une historienne française. Professeure des universités en histoire contemporaine, à l'Université d'Angers, elle est membre du Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO). Elle est l'auteure de nombreux livres sur le féminisme comme : *Ce que soulève la jupe - Identités, transgressions, résistances*, Autrement, 2010 ; *Une histoire politique du pantalon*, Le Seuil, 2010 et *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012.

Laetitia Biscarrat est ATER à l'Université de Saint Etienne. Elle a soutenu une thèse en SIC à l'Université de Bordeaux 3 (2012) dont le titre

est *Les représentations télévisuelles du couple homme-femme : une approche par le genre*. Elle a notamment publié les articles suivants : « *Une approche du média télévisuel par le genre* », (2012) et *L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè* (RFSIC, 2013).

Rachele Borghi est maîtresse de conférences en géographie à l'Université Paris IV. Ses travaux portent sur le corps et l'espace. Elle travaille également sur les performances dans une perspective queer. Elle est l'auteure de nombreux articles en géographie du genre, comme « *De la relation compliquée entre genre et géographie* » (*Travaux et documents*, ESO). Ses travaux sur les performances ont aussi donné lieu à des articles comme « *Lazlo Pearlman mon ami* » (*Cahiers de la transidentité*).

Vincent Bourseul est psychanalyste et ATER à l'UFR d'études psychanalytiques à l'Université Paris Diderot-Paris 7. Il a récemment soutenu une thèse intitulée *Clinique du genre en psychanalyse*. Il est notamment l'auteur des articles suivants : « *Le corps fait la langue, la parole fait le corps : une politique du corps chez Freud* » (2013) et « *Le « genre gay » et souffrance identitaire : le phénomène slam* » (2014).

Anne Clerval est maîtresse de conférences en géographie à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Elle a fait sa thèse sur le processus de gentrification à Paris (publié dans *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La Découverte, 2013). Inspiré par la géographie radicale étatsunienne, son travail s'inscrit dans le paradigme des rapports sociaux de domination. Elle a aussi travaillé (avec Nadine Cattan) sur les lieux lesbiens à Paris en lien avec la place des lesbiennes dans le patriarcat, dans une perspective féministe matérialiste.

Jérôme Courduries est maître de conférences à l'UTM et chercheur au LISST (Centre d'Anthropologie Sociale). Ses travaux portent sur la parenté. Son dernier ouvrage, paru chez Armand Colin s'intitule *Les homosexuels et leur famille* (avec Agnès Fine, 2014). Il publie de nombreux articles à ce sujet : « *Gays et lesbiennes en famille* » (2014) ou bien « *Les couples gays et la norme d'égalité conjugale* » (2006).

Johanna Dagorn est membre de la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire et chercheuse associée à l'Université de Bordeaux où elle a soutenu une thèse en sciences de l'éducation. Elle est notamment l'auteur des articles suivants : « *Les discriminations en milieu scolaire. Mesures et décalages* » (avec S. Rui) et « *Violences de genre et espaces défendables d'appropriation. Des risques plus importants dans les lieux protégés* » en 2013.

Caroline Dayer a effectué sa formation à l'Université de Genève, en faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation où elle travaille actuellement, en tant qu'enseignante et chercheuse. Elle est l'auteure de nombreux articles sur l'école et d'ouvrages sur le genre : « *De l'injure à la gay pride. Construction sociale de la connaissance et processus identitaire* » (2005). Son dernier livre s'intitule *Sous les pavés, le genre. Hacker le sexisme* (2014).

Christine Detrez est maîtresse de conférences en sociologie, agrégée de lettres classiques. Christine Détrez a soutenu en 1998 une thèse de doctorat de sociologie consacrée aux pratiques de lecture des adolescents. Elle est l'auteur de *À leur corps défendant. Les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral* (avec Anne Simon, Seuil, 2006), *La construction sociale du corps* (Seuil, 2002), et *Et pourtant ils lisent !* (avec Christian Baudelot et Marie Cartier, Seuil, 1999).

Karine Espineira est docteure en SIC et chercheuse à l'Université de Nice. Elle a effectué sa thèse sur les transidentités dans les médias, et a publié *La transidentité : de l'espace médiatique à l'espace public* (2008). Elle dirige, avec M-Y Thomas et A. Alessandrin l'ODT (Observatoire Des Transidentités). Tous trois ont créé la revue « Les cahiers de la transidentité » et publié en 2012 *La transyclopédie* (2012, Editions Des ailes sur un tracteur). Karine Espineira est aussi l'auteur de nombreux articles sur la transidentité (RFSIC, 2013)

Marie Estripeaut-Bourjac est maîtresse de conférence/HDR en langues et études romanes (Espagnol) à l'ESPE d'Aquitaine-Université de Bordeaux. Elle a publié *L'Écriture de l'urgence en Amérique Latine*

(Presses Universitaires de Bordeaux, 2012), *Palabras de mujeres: Proyectos de vida y memoria colectiva* (Siglo del Hombre Editores, Bogotá, 2012). Éditrice, avec Nicolas Sembel, de *Femmes, travail et métiers de l'enseignement : rapports de genre, rapports de classe* (Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2014)

Laetitia Franquet est docteure en sociologie (Université de Bordeaux et Universidad Autonoma de Barcelona) et conseillère au Ceser Aquitaine. Elle a soutenu une thèse sur les violences de genre en France et en Espagne en 2013. Elle est notamment l'auteure de « *Quelle place occupe la violence conjugale dans les politiques sociales ? Une approche comparative entre la France et l'Espagne* », in *Comparaison des pratiques innovantes de soutien à la parentalité, guide de bonnes pratiques*, IRTS Aquitaine (2008).

Roa'a Gharaibeh est docteure en sociologie et féministe jordanienne. Elle est également chercheuse à l'Université de Bordeaux. Sa thèse s'intitule « *De la subjectivation féministe aux mouvements culturels arabes* ». Ses recherches portent sur les féminismes postcoloniaux et antiracistes, sur la modernité au sein des sociétés arabes et sur les discriminations genrées et raciales. Elle a publié un article intitulé « *Fémonationalisme : du paradoxe de la « libération » des femmes* » sur le site de l'Observatoires des transidentités. (2013)

Luca Greco est maître de conférences HDR en sociolinguistique à Paris III Sorbonne Nouvelle. Ses travaux portent sur les pratiques de catégorisation dans la parole, les textes et les conduites non verbales en interaction ainsi que sur les rapports entre genre(s), langage(s) et sexualité(s). Il est notamment l'auteur de *La face cachée du genre* avec N. Chetcuti) ainsi que de nombreux articles sur les performances drag king (*Miroir Miroirs*, vol.2, 2014, Editions Des ailes sur un tracteur).

Carine Guérandel est maîtresse de conférences en sociologie rattachée à l'IUT « Carrière sociale » de l'Université de Lille 3. Elle est également membre du laboratoire « Centre de Recherche Individus, Epreuves, Sociétés » (CeRIES). Ses travaux de recherche portent sur le sport, le genre et la jeunesse populaire urbaine. Elle a notamment publié un article

intitulé « *Le sport, un lieu de questionnement des rapports sociaux de sexe ? L'exemple d'une pratique collective mixte en compétition* », dans la revue *Sociologies* en 2012.

Elisabeth Hofmann est ancienne coordinatrice du réseau international Genre en Action (www.genreenaction.net) et aujourd'hui membre active de l'association Genre en Action, formatrice, chercheuse (LAM Sciences Po Bordeaux), et consultante en genre et développement. Maîtresse de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne (IATU/STC), elle a notamment publié *Le genre dans l'efficacité de l'aide publique au développement : le labyrinthe de la réforme*, dans la revue *Cultures et Conflits* (2001).

Anne-Charlotte Husson est agrégée de lettres modernes et actuellement en dernière année à l'ENS de Lyon avant de commencer une thèse en analyse du discours. Elle tient le blog *Genre !* (cafaitgenre.org), d'où est extrait son article intitulé « Police du genre ».

Catherine Lacaze-Paule est psychologue-psychanalyste à Bordeaux. Analyste membre de l'école de la cause freudienne (AME de l'ecf), membre de l'Association mondiale de psychanalyse (AMP). Elle a participé aux livres *Du mariage et des psychanalystes*, Edition Navarin-le champ freudien/La règle du jeu 2013, *Le psychologue en service de médecine*, Edition Masson 2008, *L'anti livre noir de la psychanalyse*, Edition du Seuil, 2006.

Clothilde Leguil est psychanalyste et philosophe. Elle est également membre de l'École de la Cause freudienne, et maître de conférences à l'Université de Paris 8 Saint-Denis. Elle est l'auteur des *Amoureuses, voyage au bout de la féminité* (éditions du Seuil, 2009), de *Sartre avec Lacan*, Navarin-Le Champ freudien (2012), ainsi que de *In Treatment, lost in therapy*, PUF, 2013.

Sandra Lemeilleur est doctorante en sciences de l'Information et de la Communication au laboratoire Média Information Communication Arts à l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Ses recherches s'orientent

vers une anthropologie des usages des NTIC, plus particulièrement sur l'expressivité de l'intime dans les réseaux sociaux et les sites de rencontres et sur les processus de subjectivation mis en œuvre dans ces nouveaux territoires. Elle a récemment publié dans la revue *Médiation et Information* n°37.

Victor Marneur est doctorant en science politique au centre Emile Durkheim à Sciences Po Bordeaux. Sa thèse porte sur l'accès des femmes aux mandats municipaux dans les communes rurales et périurbaines de Gironde. Il s'intéresse plus globalement aux questions de genre au prisme des territoires et du pouvoir local.

Anita Meidani est maîtresse de conférences à l'Université de Toulouse et chercheuse au LISST. Ses travaux portent sur la santé, le genre, le corps et le cancer. Elle a publié en 2007 le livre *Les fabriques du corps* ainsi que de nombreux articles : *Le genre dans l'histoire de la maladie cancéreuse : le façonnement sociétal de la santé et ses inégalités* (2008) ou bien *Corporéités "déviantes", gestion des émotions et prise de risques* (2006).

Nicole Ollier est professeure de littérature américaine (dont poésie féminine, minorités ethniques, Caraïbe, études de genre). Elle est également professeure de traduction-traductologie à l'Université de Bordeaux-Montaigne. À ce titre, elle dirige un groupe de traduction, *Passages*, au sein de l'équipe Climax. Elle fait partie de l'atelier *Genre* de l'Université Bordeaux-Montaigne.

Charlotte Prieur est doctorante en géographie (Paris IV) où elle propose une thèse intitulée *Lieux, normes et transgressions : les milieux queers parisiens et montréalais*. Elle a codirigé un numéro spécial de la revue *Géographie et cultures* sur les masculinités (2012) ainsi que de nombreux articles au croisement de la géographie du genre et des queer studies (dans le livre *Géographie des homophobies* ou dans *Les cahiers de la transidentité* en 2013).

Yves Raibaud est géographe et maître de conférences / HDR à l'Université de Bordeaux. Ses travaux portent sur notamment la ville et le

genre. Il a ainsi publié *Masculin / Féminin, question pour la géographie et Géographie des homophobies* (avec A. Alessandrin) en 2013. Ses travaux portent aussi sur les loisirs (*Comment la musique vient aux territoires*, 2009) et la santé (*L'engagement associatif dans le domaine de la santé*, avec D. F-Bechmann, 2013).

Didier Roth-Bettoni est critique et historien du cinéma, spécialiste du cinéma LGBT et auteur notamment de *L'Homosexualité au cinéma* (éd. La Musardine, 2007), *Les Pages noires des méchants* (éd. Milan, 2013) et *Sebastiane ou saint Jarman, cinéaste queer et martyr* (éd. ErosOnyx, 2013). Il a récemment participé au premier hors-série de la revue *Les cahiers de la transidentité* (2014).

Marielle Toulze est chercheuse-enseignante en anthropologie de la communication, maîtresse de conférences à l'Université de Saint Etienne. Ses recherches portent sur les imaginaires urbains et les nouvelles formes d'altérités contemporaines. Elle a notamment publié « *Regard sur la ville ou l'hypertrophie numérique* » (*Miroir / Miroirs* n°1, 2013, Editions Des ailes sur un tracteur), et « *L'invention de soi comme un autre dans les dessins animés japonais* » (*La transyclopédie*, 2012)

Maud-Yeuse Thomas est chercheuse indépendante. Elle travaille sur les transidentités et leurs traductions politiques et anthropologiques. À ce titre, elle a publié de nombreux articles sur la question dans des revues (*Le sujet dans la cité* n°1) et dans des livres collectifs (*Géographie des homophobies*, 2013). Elle est à l'origine, avec Arnaud Alessandrin et Karine Espineira, de l'Observatoire Des Transidentités, ainsi que de la revue « *Les cahiers de la transidentité* ». Elle a co-dirigé *La transyclopédie* (Editions Des ailes sur un tracteur, 2013).

Pierre Vendassi est doctorant en sociologie au Centre Émile Durkheim à Bordeaux, et co-fondateur de l'Institut Français pour la Recherche sur le Mormonisme (IFReM). Son travail de thèse porte sur l'analyse des processus d'affiliation et de conversion dans des églises chrétiennes à Shanghai. Il collabore au projet de recherche (ANR) « la religion des Chinois en France ». Il a récemment dirigé les livres : *La boîte à outils du*

sociologue (avec F. Lung, 2012) et *La politique à l'épreuve des sociologues* (avec Y. Meziani, 2012).

Jean Zaganiaris est politiste. Chercheur et enseignant à l'EGE Rabat. Il travaille actuellement sur la littérature francophone au Maroc et plus particulièrement sur la place du genre et des sexualités dans cette dernière. A cet égard il publie de nombreux articles sur la question : « *Ce que montrer le sexe au Maroc veut dire* » (2013), « La question queer au Maroc » (2012). Il a publié *Queer Maroc* aux Editions Des ailes sur un tracteur, livre issu de son HDR.

Le mot de l'éditeur

Par Jérémy Patinier

Ce livre s'est élaboré de façon évidente. En tant qu'éditeur, je suis souvent au contact des libraires qui me transmettent les demandes des clients. En tant qu'éditeur spécialisé sur les questions LGBT, le sujet du genre n'a pu échapper à ma curiosité et avait déjà été abordé dans les précédents ouvrages comme *La transyclopédie : tout savoir sur les transidentités* (2012) ou dans la revue des corps contemporains *Miroir / Miroir* numéro 2 sur le *Genderfucking : Masculin, féminin, et après ?*, Cependant la virulence des débats suite à l'introduction dans les écoles de l'*ABCD de l'égalité* a fait surgir d'autres questions, dont la nécessité d'un livre simple, didactique et complet sur le genre. Pour comprendre et en finir avec les rumeurs, mais pour aussi rendre compte de toutes les recherches existant sur le genre, je voulais un livre qui mette en évidence le genre dans tous les champs ; montrer qu'il s'agit même d'un angle nouveau et plein de richesses, pour mettre à jour et lutter contre les discriminations, les inégalités, les injustices. C'est à cette condition que l'on peut repenser de façon inédite les sociétés, les corps, les technologies... Et leur futur...

La polysémie du mot et ses résonnances populaires rendent « le genre » propice aux détournements, aux théories du complot et aux accusations de tous poils. Mais en tant qu'éditeur inclusif, j'ai choisi un positionnement intellectuel ainsi qu'une forme qui soit à la fois une démarche universitaire et une langue accessible. Ne pas reproduire les discriminations me paraît essentiel. Autant que de se rendre compte de celles dont nous sommes parfois acteurs au sein même de communautés discriminées. Un discours sur les minorités doit parler aux majorités, également.

Ainsi, j'ai demandé à Arnaud Alessandrin et à Brigitte Estève-Bellebeau de réunir des spécialistes pour répondre à ces questions, faire des « fiches » sur le genre à travers leurs domaines de compétences, nourrir les lecteurs.trices de références et de notions via un lexique... bref d'orchestrer un ouvrage synthétique et néanmoins précis, accessible à tous les âges et tous les publics.

Il et elle ont réunis 30 chercheur.se.s, praticien.ne.s, doctorant.es, professeur.es, sociologues, historien.nes, politistes... Qu'i.elles en soient ici tous chaleureusement remerciés.

Tous ont travaillé simplement dans un objectif de clarification, afin de sortir de la polémique et de l'instrumentalisation. Celles.eux qui voudront en faire un outil de réflexion personnel ou professionnel y trouveront leur compte, je crois.

INTRODUCTION :

Ceci n'est pas la théorie du genre !

Par B. E-Bellebeau et A. Alessandrin

Comment un texte qui prétend parler du genre, contient des articles qui élèvent la notion au rang de concept pourrait-il ne pas être porteur de la fameuse « théorie du genre » ?! Tel semble être le paradoxe posé par ce livre et surmonté par ses auteurs.

S'il est question du genre dans cet ouvrage, il est plus juste cependant de parler **des** genres c'est-à-dire des constructions théoriques élaborées à partir de cette notion. C'est ce que le/ la lecteur/trice découvrira en cheminant à travers les entrées par auteurs, comme à partir des entrées scientifiques.

On ne peut nommer théorie du genre la multiplicité tant des pratiques théoriques que des études usant de ce concept, car ce serait vouloir réduire à une seule élaboration, une unique orientation intellectuelle un fourmillement culturel qui ne cesse d'engendrer de nouvelles questions. Les mobilisations politiques consécutives aux questions de genre, en particulier dans le cadre du mariage pour tous en France semblent avoir quasiment effacé le fait que le genre n'est pas le produit d'une génération spontanée mais bien le résultat d'un travail universitaire et de terrain porté par les études de genre. Or, c'est un domaine exploré depuis de nombreuses années aux Etats-Unis, et en plein essor en France. Et ici comme ailleurs ce qui peut nous interpeller et doit nous interroger c'est que ce n'est pas sans rejaillir sur la société en son entier, qui à son tour renvoie sa lecture et contraint les chercheurs à s'expliquer. Bon nombre d'entrées vont permettre de s'en convaincre ; de la question : « le genre est-il une théorie ou une idéologie ? », aux entrées thématiques, en passant par les définitions. N'est-on pas confronté cependant à une forme de mode

dont on reconnaîtra bientôt qu'elle n'a fait que soulever la poussière devant une réalité intangible : celle d'un monde normé par la binarité des genres ? Mode, engouement et enthousiasme sont sans aucun doute les termes qui conviennent pour parler de la façon dont les recherches se sont répandues autour des questions du genre. Mais pour paraphraser M. Foucault, à quel historien, à quel anthropologue, à quel philosophe fera-t-on croire qu'un tel phénomène conduisant inévitablement à des exagérations de tous ordres ne serait pas l'indice d'un foyer fécond dans une culture donnée ?

Par ailleurs, puisque nul ne peut accéder au réel en soi, le seul accès qui nous soit offert est celui que le langage ouvre pour nous : un monde symbolisé et nécessairement interprété. De M. Foucault à Joan Scott, en passant par Judith Butler, est ainsi mis en évidence le fait que les mots qu'on utilise dénotent certes un savoir, mais incarnent un pouvoir – celui d'injurier ou celui de changer les représentations de la condition humaine au point de la rendre plus ou moins vivable. Et puisqu'existe une grille de lecture normale, normée et normative qui amène à penser la vie sexuelle comme s'imposant « naturellement » de façon hétérosexuelle, prenons bien garde de ne pas rigidifier cette grille pour en faire la geôle dont nul ne peut sortir s'il n'est hétéro ! Car alors ce sont des vies qui basculent et se tordent de ne pouvoir ne serait-ce que dire ce qu'elles désirent vivre. Les entrées définitionnelles seront ici précieuses pour répondre aux questions du/de la lecteur/trice.

Nous nous proposons enfin d'éclairer un champ large de notions et de concepts pour mieux appréhender les questions liées au genre et ainsi fournir une boîte à outils de recherche à qui s'interrogerait sur les « études de genre ». Entre les encyclopédies universitaires obscures et les livres de vulgarisation lacunaires, nous avons choisi une forme hybride qui vise à rendre accessible au plus grand nombre des travaux d'universitaires, sans céder sur les apports théoriques nécessaires à la compréhension de l'évolution de la pensée comme des liens inextricables entre la vie et ce que l'on en construit théoriquement pour la rendre intelligible et supportable. Il s'agit pour nous, aux côtés de Jérémy Patinier, notre éditeur, d'être vigilants afin de maintenir les discussions avec les chercheurs/ euses en études en genre, au-delà des arènes universitaires, et de ne pas rompre avec tous ceux et toutes celles qui actuellement souffrent de ne pas pouvoir être ne serait-ce qu'entendu(e)s. C'est pourquoi ce livre renvoie également à une méthode. En effet, il ne se présente pas comme une somme de connaissances acquises et diffusées « par le haut » (par les chercheurs, les universitaires), mais il prend acte des avancées considérables effectuées aux côtés des mouvements sociaux, féministes, homosexuels, intersexes,

trans ou queer. En ce sens, ce livre ne rejoue pas la partition hiérarchique des savoirs : il invite à travailler avec les militant.e.s, avec les penseurs (universitaires ou non), en faveur de l'élaboration d'une sociologie-sociale, utilisée par, et inventée avec, les acteurs sociaux.

Dans ces pages, seront examinés les mots clés du genre dans un souci de clarification pour tous et, nous l'espérons, de dissipation de certains malentendus. En effet, que n'avons-nous pas entendu sur le genre ? Des énoncés problématiques aux accusations discriminantes, tout, ou presque, a pu être prononcé. Toutefois, nous faisons l'hypothèse qu'un autre discours est possible. Un discours plus serein et surtout plus inclusif, aidant à rendre visibles tous les corps, toutes les minorités, dans un mouvement qui signe une humanité en train de se construire, de laquelle personne n'est exclu. Certes, nous n'avons pas la naïveté de croire en une conversion de tout lecteur à l'importance de travailler à partir du genre comme concept opératoire pour mieux appréhender la vie humaine, mais nous caressons l'espoir, qu'avec le temps, le travail des chercheurs et chercheuses dans de nombreux champs d'études, l'action des militants et militantes, l'éducation à la lutte contre les discriminations, l'obscurantisme finisse par céder du terrain à l'accueil de l'autre.

DEFINITIONS

Arrangement des sexes

Par A. Alessandrin

L'expression est issue du livre de Erving Goffman : *L'arrangement des sexes* (La dispute, 2002). Dans ce livre, le sociologue américain reprend à son compte le terme de « genre » (Oakley, 1972) pour en démontrer l'aspect non seulement construit (l'exemple des toilettes publiques vient à point nommé rappeler que ce qui « est présenté comme une conséquence naturelle de la différence entre les classes sexuelles, [...] est plutôt un moyen d'honorer, sinon de produire, cette différence ») mais aussi interactif dans des scènes telles que le système de cour ou la galanterie.

« *La question intéressante devient alors : comment, dans une société moderne, ces différences biologiques non pertinentes entre les sexes en viennent-elles à sembler d'une telle importance sociale ?* » (p.89).

Goffman n'oublie pas de mentionner qu'il découle de ces différences faites, un traitement différencié et surtout inégalitaire. Mais ces inégalités ainsi que la « spécificité » du groupe femme n'est pas d'un seul tenant. Elles s'expriment dans des fictions différentialistes répétées par les deux sexes. Ceci constitue un « *processus durable de triage* » (p.46) au bénéfice des hommes, ce que les féminismes nommeront « *patriarcat* ». L'arrangement des sexes, s'il fait l'économie des hypothèses naturalistes des rapports entre les sexes, permet de lire les rapports sociaux de sexe de diverses manières : à la façon des rapports de domination de classes, ici de « classes sexuelles » (« *Le genre est l'opium du peuple* » écrit-il p.78) ; mais aussi et surtout à la façon des chercheurs interactionnistes, c'est-à-dire dans une optique microsociale des rapports entre hommes et femmes. C'est, entre autres, la galanterie qui va retenir l'attention de Goffman :

« *La croyance veut que les femmes soient précieuses, ornementales et fragiles, inexpertes et inadaptées à tout ce qui exige*

l'emploi de la force (p.67) [...] Les hommes auront l'obligation de s'interposer et de les aider ».

Dans cette lecture de la différenciation dans les actes du quotidien, nous lisons aussi une autre sociologie du genre, celle qui saisit le genre comme *en train de se faire*. Mais ici les répétitions ne sont ni parfaitement naturelles ni complètement inconscientes.

« Ce ne sont pas, dès lors, les conséquences sociales des différences sexuelles innées qui doivent être expliquées, mais la manière dont ces différences ont été (et sont) mises en avant comme garantes de nos arrangements sociaux, et surtout la manière dont le fonctionnement de nos institutions sociales permet de rendre acceptable cette manière d'en rendre compte » (p.44).

Enfin, la notion d'« arrangement » ne doit pas être entendue comme le compromis ou comme le consentement. Une traduction plus fidèle serait la juxtaposition des classes de sexe, c'est-à-dire un ordonnancement.

Assignation de genre / de sexe

Par A. Alessandrin

Le sexe est-il une simple lecture de l'anatomie ? À la naissance, la médecine n'effectue pas seulement une lecture de la nature afin d'identifier le sexe d'appartenance de l'enfant. Elle applique sur le corps un ensemble de représentations culturelles qui font littéralement que les mots « filles » et « garçons » s'incarnent dans l'anatomie de l'enfant. L'assignation de genre ne découle donc pas d'une logique « descriptive » mais bien d'une logique « prescriptive ».

L'acte d'assigner un genre est donc dit *performatif*. Selon Béatrice Preciado « *on est tous passés par cette table d'opération performative : c'est une fille ! C'est un garçon !* » (2000). L'acte performatif désigne, selon la définition d'Austin (1962), les actes de langage qui *font* précisément les choses qu'elles énoncent (*je vous déclare mari et femme*, ou bien l'expression *c'est une fille*). Cette assignation de naissance, extérieure et coercitive draine une cohorte d'implicites en termes de sexualités, de rôle de genre et bien évidemment de sexe qui, décrit comme un fait de nature, s'impose alors. L'assignation de genre n'est donc pas qu'un classement lors de la venue au monde, elle agit tout au long de la vie, que l'individu reconnaisse ou non cette assignation. En ce sens, une assignation de genre n'est pas une porte que l'on referme au plus jeune âge mais bel et bien un flux d'injonctions, plus ou moins fortes, conforté par une police de genre.

La question de l'assignation à la naissance éclaire également celle de son impossibilité. Dans son Manifeste contra-sexuel, Béatrice Preciado souligne l'assignation physique faite aux enfants intersexes :

« Le travail d'assignation du sexe des nouveau-nés intersexuels commence par un processus de sexuaction/nomination : un organe reçoit le nom de clitorio-pénis, péno-clitoris, micro-phallus ou micro

pénis non en fonction de la description des organes existants mais en fonction du sexe que l'on veut fabriquer. Le nom d'un organe a toujours valeur prescriptive ».

Ici l'assignation rejoue le jeu de la binarité de genre (cf: *entrée « intersexe »*). Pour Maud-Yeuse Thomas (2008) la binarité de cette assignation est une injonction qui est prévue pour agir « intégralement » et pour « *être reproduite à chaque génération* ». On opposera alors à l'assignation de genre, la notion plus fluide d'identité de genre qui permet de faire le constat que les assignations ne sont pas appréciées de manière identique en fonction des individus, certains venant à les interroger au cours de leur vie.

Cisgenre

Par A. Alessandrin

En 2007, Julia Serano introduit le concept dans la littérature universitaire. Dans son livre *Whipping girl, a transsexual woman on sexism and the scapegoating of femininity* la féministe revient sur « *Le privilège de la naissance cissexuelle* ». Nous entendrons « cisgenre » comme la caractéristique d'une personne pour qui l'assignation de genre à la naissance correspond à son identité de genre. Notons aussi que pour que « Cis » puisse signifier *non-trans*, encore faut-il définir le trans. Selon Julia Serano, si la « *genration* » est rendue visible, c'est qu'il existe des personnes, trans ou non trans, qui ne se reconnaissent pas dans le genre assigné, dans le genre « perçu » (« *perceived gender* »). Dans l'exemple trans, c'est justement le « postulat cisgenre » - postulat de départ arguant de neutralité- qui « *éloigne les Trans de leurs expériences* » et qui reste invisible aux yeux des cisgenres. Selon Serano, ce « *privilège cissexuel* » les autorise à genrer (assigner un genre à) autrui selon leurs propres catégories. Ce « *gender entitlement* » des cissexuels n'est viable que parce qu'il est pensé comme « infallible ». Julia Serano écrit :

« Les cissexuels voudront croire que leur genre est plus authentique que le mien. Mais cette croyance est malhonnête et ignorante. La vérité c'est que les femmes cissexuelles se sentent autorisées à s'auto-nommer "femme" puisque (1) elles reconnaissent cette catégorie, (2) elles vivent leurs vies en tant que "femme" et (3) les autres individus s'adressent à elles en tant que "femme". Tous ces marqueurs s'appliquent à ma féminité transsexuelle ». « Dans les interactions sociales, la seule différence entre mon genre transsexuel et leurs genres cissexuels c'est que ma féminité est souvent caractérisée comme secondaire, illégitime, ou comme une imitation de leur féminité. Et la plus grande différence entre mon histoire en tant

que “femme” et la leur c’est que j’ai eu à me battre pour le droit d’être reconnue comme « femme » alors qu’elles avaient le privilège de simplement pouvoir le prendre pour acquis. »

D’un point de vue méthodologique, nous ferons l’hypothèse qu’il est encore trop tôt pour observer, à partir des mouvements transgenres, des répercussions sur les identités cisgenres. Les individus ne se qualifient jamais spontanément comme « cisgenres ». Les dispositifs de genre et de sexualité sont pourtant des ingénieries sociales reliant le centre et la périphérie : en observant les *outsiders*, on observe les *insiders*, qui ne sont que très rarement questionnés. Louis George Tin avait souligné ce même constat lors de ses recherches sur l’hétérosexualité. Il évoque alors cette « *évidence invisible* » (p.192) renvoyant explicitement aux expressions de Jonathan Katz à ce sujet, lorsque celui-ci parlait de l’hétérosexualité comme un « *fantôme souverain* » sous la forme d’une « *présence absente* ».

Homoparentalité

Par J. Courduries

Homoparentalité est un terme formé en 1997 par des militants associatifs français qui a servi, alors qu'on ne disposait d'aucun mot spécifique, à désigner les familles composées par des enfants et des parents de même sexe. L'objectif était de faire exister, dans l'espace social et politique, en les nommant, les familles composées par des couples de même sexe et leurs enfants et de favoriser ainsi la reconnaissance par la loi. De ce point de vue, l'objectif poursuivi est partiellement réalisé. Le mot s'est imposé, dans la discussion publique comme dans le langage courant. Et en matière légale, le vote de la loi sur le *mariage pour tous* a imposé un premier changement de poids donnant la possibilité aux couples de même sexe d'adopter conjointement ou de recourir à l'adoption de l'enfant dit de son conjoint.

En termes concrets, ces nouvelles dispositions ont un impact limité : pour l'heure la plupart des pays n'autorisent pas l'adoption par des couples de même sexe, les conseils de famille semblent encore bien réticents à confier un pupille de l'État à des couples d'hommes ou des couples de femmes et enfin, certains procureurs de la République s'opposent à l'adoption plénière, par une femme, de l'enfant de son épouse, au motif que le couple aurait contourné la loi française en concevant leur enfant à l'étranger grâce à un don de gamètes.

Néanmoins, en faisant entrer dans le code civil la possibilité pour un enfant d'avoir deux pères ou deux mères, le changement est de taille sur le plan symbolique. La France n'est pas la seule à avoir légiféré dans ce sens. De nombreux autres États, en Europe, au Canada, en Afrique du Sud, parmi les États fédérés des USA, du Mexique et du Brésil, en Argentine, en Uruguay, etc., l'avaient précédée, allant même parfois plus loin en autorisant l'accès des couples de femmes aux techniques médicales de procréation et, éventuellement, la gestation pour autrui, pour les couples gays comme hétérosexuels.

Une question se pose : y a-t-il là un bouleversement anthropologique aussi ample qu'inacceptable ? Il est significatif de constater que cette crainte est exprimée non pas par les anthropologues qui savent bien que les sociétés ne sont pas des ensembles figés pour toujours, mais par des personnes attachées à une tradition familiale fantasmée, particulièrement bruyantes en France au moment des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Les familles homoparentales s'inscrivent dans le sillage des changements intervenus dans la famille au cours du XX^{ème} siècle, à la suite de découvertes techniques ayant permis la diffusion de la contraception et l'assistance médicale à la procréation, ce qui a abouti à désarticuler sexualité et reproduction (Collard, 2013), et de la modification des rapports sociaux au bénéfice des femmes et des homosexuels (même si des progrès restent encore à accomplir).

Les travaux sur les familles homoparentales montrent par ailleurs que si les couples de même sexe désireux de fonder une famille s'autorisent à mettre en œuvre un projet conjugal d'enfant, ils ne s'affranchissent pour autant pas de toutes les normes familiales valorisées dans leur société (Descoutures, 2010). La première à laquelle ils se conforment, c'est d'ailleurs celle qui consiste à considérer que l'enfant est le prolongement de l'amour conjugal (Schneider, 1980), comme en témoigne une enquête récente (Gross, Courduriès, De Federico, 2014). De plus, les familles composées par des hommes et femmes en couple avec une personne de même sexe, ne sont pas des isolats familiaux subversifs. Elles s'inscrivent, comme leurs contemporaines, dans des relations de parenté, faisant des enfants qui y sont élevés, des petits-enfants, des neveux et nièces puis, avec la génération suivante, des parents et des oncles et tantes (Lewin 2009, Gross 2014, Herbrand 2014, Tarnovski 2014).

Il est cependant indéniable que l'homoparentalité présente bien une spécificité dans le paysage familial contemporain : elle est liée à son statut social. Les hommes et femmes homosexuels ne sont (toujours) pas considérés dans les esprits comme des hommes et femmes strictement égaux aux autres ; la teneur des arguments mobilisés par les opposants à l'occasion de l'élaboration de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe était de ce point de vue tout à fait éclairante. Comme les familles monoparentales entre les années 1950 et les années 1980, les familles homoparentales, supposées ignorer tout à fait la distinction des sexes, sont suspectées d'être des lieux où seront élevés des « enfants socialement déviants ».

Par ailleurs, les violences exercées à l'encontre de gays et de lesbiennes nous rappellent que l'homosexualité elle-même, comme d'autres

composantes (le fait d'être une femme, la couleur de peau, l'origine ethnique, les convictions religieuses) est porteuses de stigmatisation. Dans la même veine, trop de jeunes homosexuels ont encore à souffrir de l'homophobie jusque dans leur propre famille (Courduries, 2014).

Le statut social de l'homosexualité, c'est bien ce qui semble poser un problème à de nombreux enfants élevés en famille homoparentale et qui doivent parfois se confronter à l'incompréhension, au regard désapprobateur, aux moqueries de leurs camarades et gérer le processus de divulgation de leur réalité familiale (Vyncke, 2009, Olivier, 2012).

Homophobie et Hétérosexisme

Par C. Dayer

L'homophobie renvoie à l'hostilité envers des personnes qui se définissent comme homosexuelles ou qui sont supposées l'être. Le mot « homophobie » a été employé pour la première fois aux Etats-Unis en 1971 et n'est apparu dans les dictionnaires de langue française qu'à la fin des années quatre-vingt-dix (Borrillo, 2000). **De l'injure au coup, du vol au viol, des railleries au harcèlement, du déni à l'invisibilisation, de l'homophobie institutionnalisée à l'homophobie intériorisée**, les facettes de cette dernière se déclinent à travers un spectre de violences aux nuances plus ou moins explicites, qui marquent la construction identitaire et la socialisation des personnes concernées (Dayer, 2010).

D'une part, l'exclusion produite se décline sous différentes formes comme la lesbophobie (ciblant les lesbiennes), la gayphobie (ciblant les gays), la biphobie (ciblant les personnes bisexuelles) ainsi que la transphobie (ciblant les personnes trans*) - qui ne réfère pas à l'orientation sexuelle et/ou affective mais à l'identité de genre notamment. Le terme d'homophobie pose problème car il réfère à la peur (phobie) du semblable (homo). De plus, la notion de phobie est inadéquate en regard des manifestations de haine qui incitent aux châtiments et qui déploient une extension politique (Bastien-Charlebois, 2011).

Afin de dépasser ces écueils, le concept d'**hétérosexisme** permet d'articuler les différents niveaux en jeu et de souligner qu'il s'agit d'une idéologie, partant en l'occurrence du principe que tout le monde est a priori « hétéro ». Cette matrice discriminante ne se contente pas de hiérarchiser les sexualités - valorisant l'hétérosexualité au détriment de toute autre forme de sexualité - mais instaure également une hiérarchisation entre les sexes et plus largement entre les codes construits du masculin et du féminin. En tant que système de vision et de division de l'ordre social, par

l'utilisation de la conjugalité et de la maternité, l'hétérosexisme reconduit la domination masculine (Tin, 2003). Il vise ainsi plus généralement tout individu qui déroge aux normes de sexe, de genre et de sexualité (Dayer, 2014), en vigueur dans un contexte.

D'autre part, le concept d'hétérosexisme présente aussi un intérêt politique :

« Tandis que la psychologie nous renvoie à la singularité de la question homosexuelle, et des rejets que suscite l'homosexualité, l'idéologie nous permet d'articuler ensemble différentes inégalités. [...] Pensée comme hétérosexisme, la question de l'homophobie engage non seulement à une réflexion sur l'ordre sexuel (des sexes et des sexualités), mais aussi plus largement [...] elle ouvre sur des politiques et des lois antidiscriminatoires » (Fassin, 1999).

Cette perspective permet ainsi d'articuler notamment racisme, classisme (discrimination fondée sur l'origine sociale) et hétérosexisme.

QUE DIT LA LOI ?

Par A. Alessandrin

Selon le code Code Pénal (article 225-1) :

*« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre personnes (...) à **raison de leur sexe, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle** ».*

Ainsi, depuis 2004, les sanctions encourues peuvent atteindre trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

Le Code du Travail interdit lui aussi toute forme de discrimination à l'égard d'un salarié en raison de son **orientation sexuelle** (article L 1132-1). Enfin, la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) avait souligné la nécessité

de lutter contre les discriminations homophobes en préconisant notamment de punir la provocation à la haine, à la violence et à la discrimination mais aussi l'injure commise publiquement envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur handicap. Les peines maximales pour injure homophobe sont de six mois de prison et 22 500 euros d'amende.

L'HOMOPHOBIE : QUELQUES CHIFFRES

Selon le rapport 2013 de SOS Homophobie, 44% des plaintes pour homophobies enregistrées en 2012 renvoient à des insultes, 16% à des discriminations et 8% à des agressions physiques. Près de la moitié des agressions ont lieux dans l'espace public (48%) et sont commises par des hommes (81%) contre d'autres hommes (68%). Internet, le monde du travail, les services de santé ou les commerces restent des lieux d'exercice de l'homophobie. Néanmoins, comme le rappelle D. Borillo, la gayphobie, la lesbophobie et la biphobie constituent des situations d'homophobies spécifiques (2000). Ainsi, les lesbiennes seront plus confrontées au harcèlement, alors que les gays sont plus souvent victimes d'agressions physiques. On retrouve ici les problématiques croisées du sexisme, de l'homophobie et de la masculinité.

Dans leur *Sociologie de l'homosexualité*, S. Chauvin et A. Lerch (2013) rappellent que l'homophobie renvoie également à la « peur du pervers invisible ». Les auteurs distinguent aussi différentes logiques du discours hétérosexiste :

- 1- le prisme religieux,
- 2- la préservation de l'ordre symbolique
- 3- la peur du communautarisme.

Ces différents fronts de discriminations et d'empêchements sont traduits par l'enquête 2005 de l'INPES qui laisse apparaître que plus de 10% des homosexuels ont déjà pensé au suicide (contre 5% des hétérosexuels).

Homosexualité

Par C. Dayer

Le terme d'homosexualité a été imprimé pour la première fois en 1869, en langue allemande. Il a émergé dans le but de dépenaliser les relations sexuelles entre hommes avant d'être utilisé dans des processus de pathologisation et de psychiatrisation. D'une faute morale à une conduite criminelle, de la délinquance à la maladie, la sexualité entre personnes de même sexe a aussi été considérée comme une immaturité psychique et affective. Ce n'est donc qu'à la fin du dix-neuvième siècle que le mot « homosexualité » est apparu dans le langage occidental, précédant « hétérosexualité ».

Sedgwick (2008) relève d'une part la rapidité avec laquelle les discours institutionnels taxonomiques (médical, légal, littéraire, psychologique) y faisant référence se sont déployés et cristallisés, et d'autre part que l'assignation de chaque personne dans une construction binaire « n'a épargné aucun espace des puissantes incohérences de la définition de l'homo/hétérosexualité » (p. 24). Cette conception date de 1934 et renvoie à une nouvelle organisation de la sexualité ; les significations du terme d'hétérosexualité étant fluctuantes et ayant par ailleurs désigné une perversion sexuelle. Katz (2010) parle ainsi d'invention de l'hétérosexualité, Rich (1981) développe une critique de la contrainte à l'hétérosexualité (et à la maternité) et Wittig (2001) montre que l'hétérosexualité fonctionne comme un système politique dont il s'agit de s'émanciper.

La construction de l'opposition entre « homo » et « hétéro » est non seulement récente et hiérarchisante mais surtout elle éclate face à la prise en compte de dimensions, variant dans le temps, telles que la diversité et la fluidité des expériences et des pratiques sexuelles, le registre affectif et relationnel, l'attraction et les fantasmes, la façon de s'identifier et d'élaborer son réseau social. Outre sa problématique centration sur la sexualité, le concept d'homosexualité prête à confusion car il réfère indistinctement à

des désirs, des sentiments, des pratiques, des êtres humains, des relations, des modes de vie alors que l'orientation ne se traduit pas forcément en acte, les personnes désirées varient et la conduite ne correspond pas forcément à la manière de se définir, individuellement et collectivement.

De la première Gay Pride à New York en 1969 (émanant des émeutes survenues suite à une énième descente de police au bar « Stonewall Inn ») aux Marches des fiertés, de la fuite vers la ville à l'amitié comme mode de vie (Eribon, 1999), du courant queer à l'acronyme LGBTIQ (lesbienne, gay, bi, trans*, intersexe, queer), de la lutte contre les discriminations à l'égalité des droits, les enjeux contemporains ne sont pas à l'abri d'opérations de récupération et d'instrumentalisation, de controverses et de paradoxes (Dayer, 2005), et ne peuvent ainsi pas être détachés de leur contexte. En ce sens :

« Déconstruire l'identité n'implique pas de déconstruire la politique mais plutôt d'établir la nature politique des termes mêmes dans lesquels la question de l'identité est posée » (Butler, 2005, p. 275).

Identité de genre

Par A. Alessandrin

L'individu travaille continuellement à sa construction identitaire, tant du point de vue corporel que narratif, dans les récits qu'il fait de lui et dans les différents contextes sociaux qui le fabriquent et le contraignent. L'identité est donc le produit, double, d'une identification par et pour soi, et d'une identification par autrui. Dans ces échanges, persiste du jeu. C'est pourquoi dans l'ensemble des identifications à l'œuvre, celles relatives au genre sont susceptibles d'être modifiées sous l'effet conjugué des choix individuels et des possibilités matérielles du changement.

Les principes de Jogjakarta formulent une définition claire de l'identité de genre :

« L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire. »

Dans cette définition, la notion de « conscience personnelle du corps » ne renvoie nullement à un choix pur ou à un agir vide de contraintes. Le genre est toujours situé entre un mouvement d'innovation, des adaptations, et un mouvement de contrainte. La notion d'identité de genre ne nie pas les normes puisqu'elle naît sous l'effet de la contrainte du genre. Cependant

elle questionne le devenir de ces assignations de genre dans une prise en compte des subjectivités individuelles, de leurs dimensions intimes.

Autre élément important : l'identité de genre renvoie immédiatement aux technologies de genre qui, pour reprendre Teresa De Lauretis sont, en même temps qu'elles s'emploient, soumises à une déconstruction (cf : *entrée « technologie de genre »*). De plus, si le mot d'identité de genre met l'accent sur la notion « d'identité », celle-ci ne peut être appréhendée de manière fixe et stable. Au contraire, elle prend forme tout au long de la vie, et ce de manière non linéaire, pouvant laisser apparaître des disruptions, des incertitudes ou des réévaluations individuelles.

Enfin, si la notion d'identité de genre souligne son universalité (tout le monde a une identité de genre), elle manifeste dans un même instant la différence de traitement entre des identités encouragées et des identités réprimées. En effet, on ne psychiatrisera pas les technologies de genre « cisgenre » (qui associent sexe et genre, celles des femmes féminines par exemple) telles que les implants mammaires, alors qu'on psychiatrisera, qu'on suspectera, les demandes de transition, et ce peu importe les formes prises par ces demandes. Pour ainsi dire, dans l'éventail des identités de genre, toutes ne sont pas traitées de la même manière, ce qui laisse place à des discriminations et des maltraitements. De ce point de vue, la notion d'identité de genre se décline dans les champs militants comme juridiques, notamment dans l'optique de défendre les personnes *trans* des discriminations auxquelles elles sont confrontées.

Inégalités de genre

Par L.Franquet

La ségrégation des femmes et des hommes dans les métiers (la paroi de verre); les difficultés d'accès à des postes à responsabilité (le plafond de verre); l'orientation scolaire des filles et des garçons; la conciliation des temps de vie; la répartition des tâches domestiques; les féminicides : autant de sujets qui questionnent les inégalités de genre. Pour éclairer ces différents champs et lever le voile sur des réalités souvent niées, nous nous appuyerons sur des données statistiques récentes, qui prouvent que l'égalité n'est encore qu'illusion dans de nombreux secteurs.

Au lycée, 70% des garçons s'orientent vers une filière « scientifique ou technique » alors que toutes séries confondues, les filles réussissent mieux que les garçons au baccalauréat. Cette réussite ne les engage donc pas vers les carrières les plus sélectives : à l'université, les femmes sont majoritaires dans les formations paramédicales et sociales (83%) alors que seules 27% s'orientent vers des cursus d'ingénieurs (MESR, 2014).

Des disparités se rencontrent ensuite **sur le marché du travail**, puisque les métiers qu'elles occupent sont plus souvent des postes non qualifiés d'employés ou d'ouvriers (dans 27 % des cas, contre 14 % pour les hommes) (Dares, 2014). De la même manière, la part de femmes parmi les dirigeants de sociétés salariées atteint, en 2011, à peine 18,1 % (INSEE, 2014). Le salaire des femmes est en moyenne 24% inférieur à celui des hommes et 30,2 % des femmes actives travaillent à temps partiel, contre 6,9 % des hommes. Ces inégalités sont d'autant plus fortes avec l'arrivée d'un enfant. Enfin, à 60 ans, 71 % des hommes sont en retraite contre 60 % des femmes. Elles partent plus tard afin de compenser une carrière incomplète, due, souvent, à la prise d'un congé parental.

La situation professionnelle des femmes et des hommes impacte également la répartition **des tâches domestiques** au sein du couple. Les femmes y consacrent en moyenne 3 h 52 par jour, contre 2 h 24 pour les hommes

(INSEE, 2014). Et, si l'écart du temps consacré par les femmes et les hommes aux « corvées » s'amenuise, c'est essentiellement en raison de la diminution du temps passé par les femmes aux tâches domestiques et non en raison d'une augmentation du temps masculin (Ricroch, 2014).

Le domaine de la création artistique est lui aussi marqué par de profondes inégalités puisque pour la saison 2013-2014, seul un spectacle sur quatre est mis en scène par une femme et à peine 3% des chefs d'orchestre sont des femmes (SACD, 2014).

Le sport féminin ne représente quant à lui que 7 % des retransmissions sportives à la télévision alors que 36,9% des licenciés sont des femmes (Min. des Sports, 2007 ; 2013).

En politique, grâce aux contraintes législatives, la place des femmes à l'Assemblée nationale est en progression : 10,9 % de femmes y siégeaient en 1999 contre 26,9 % en 2012 (HCEF, 2014). Cependant, alors que les femmes représentent 61% des emplois dans les trois fonctions publiques, elles sont sous-représentées (19 %) au sein des corps et emploi à la décision du Gouvernement (ambassadeurs, préfets, recteurs...) (SIASP, 2014).

Enfin, en moyenne, chaque année, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. En 2012, 148 femmes sont décédées à la suite de **violences conjugales**, contre 26 hommes, sachant que 65 % d'entre eux étaient auteurs de violences conjugales (Min de l'Int., 2014). Cette même année, sur les 15 504 condamnations pour violences conjugales enregistrées par le ministère de la Justice, 97 % des auteurs étaient des hommes. Mais ces données ne reflètent qu'une partie de la réalité car seules 16% des femmes victimes déposent plainte (INSEE, 2010 ; 2011 ; 2012).

Les inégalités de genre maintenues par la socialisation patriarcale sont trop souvent considérées comme naturelles. De ce fait, il est essentiel de les compter (numériquement) pour pouvoir les faire compter (politiquement).

Intersexe

Par A. Alessandrin

Lorsque Michel Foucault pose la question de savoir si nous « *avons vraiment besoin d'un vrai sexe ?* » (1980), il pose son regard sur une médecine qui, selon lui, entérine une « *médicalisation de l'insolite sexuel* ». La naissance de la clinique coïncide alors avec une rationalisation du monde et une rectification des corps ne correspondant pas aux catégories inventées. Là se situe la tension dans la question intersexe : initialement perçu comme un « fait de nature » minoritaire ou anormal, le corps intersexe se doit d'être corrigé dans son incomplétude (paradoxale aux yeux des discours sur l'être aux deux sexes). **Les nouveaux nés intersexes, comme les corps adultes intersexes, sont donc sommés de se normer, ou plus précisément de l'être par la médecine.**

Selon le paradigme de John Money (1952), l'assignation à un sexe a pour moteur l'acceptation d'un genre (et conséquemment du corps auquel appartient ce genre). Or, l'injonction à normer le corps intersexe se heurte aux capacités individuelles à se nommer, et cela même parfois en dehors des catégories médicales d'existences, apparaissant comme des catégories cliniques de maltraitance et d'invisibilité. Décrite par Cynthia Kraus, cette clinique intersexe se donne à lire comme une imposition de sexe, et donc de genre, à l'enfant ainsi qu'aux parents. C'est en ce sens que Vincent Guillot décrit le fait de « ne pas avoir le droit de dire ce que l'on ne *lui* a pas dit qu'*il* était » (2008).

Lors de son premier forum international intersexe en 2011, l'ILGA (Association internationale des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, trans et intersexes) présente le sujet ainsi :

« Dans le monde entier, des personnes intersexes sont soumises à des opérations chirurgicales et des traitements hormonaux inhumains et dégradants, sans leur consentement, à la discrétion des médecins et hors de tout cadre légal. Cela est fait pour « normaliser »

les corps et les organes génitaux, afin de faire rentrer les personnes intersexes dans le cadre sexuel binaire homme/femme. La pathologisation des personnes intersexes a pour conséquence de graves violations des droits humains, de l'intégrité corporelle et de la dignité des personnes. »

Dès lors, la question intersexe glisse progressivement de la question médicale à la question éthique et sociale. En ce sens, le mouvement intersexe (Bastien-Charlebois, Guillot, 2013) dénonce les atteintes aux corps des enfants et des adultes intersexes, au sein des hôpitaux mais aussi dans les médias ou le sport (Bohuon, 2012), c'est-à-dire dans tous les espaces où la bicatégorisation du monde ne permet pas d'inclure les intersexes dans une commune humanité. À cet égard, la sphère juridique est aussi mobilisée afin de reconnaître aux personnes intersexes la possibilité de vivre sans conversion, génitale et hormonale, dans le corps et l'identité désirés.

Masculinités et masculinisme

Par Y. Raibaud

Dans la grammaire française, en l'absence de neutre, le **masculin** s'oppose au féminin et le surpasse dans les accords d'adjectifs où il représente de fait, la règle générale, tandis que le féminin devient une règle particulière. L'Humain devient l'Homme, par décret d'une Académie Française dont sont exclues les femmes jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Est-ce pour cela que les auteurs ont d'abord cherché à percer l'essence de la nature féminine et non celle d'un homme considéré comme universel et non contingent ?

Les **recherches sur les hommes et le masculin** lèvent ce tabou. Elles sont proches des recherches féministes dès lors qu'elles envisagent la manière dont les mâles incorporent ou non les standards qui leur permettent de devenir dominants à travers leurs choix professionnels, leurs activités culturelles et sportives, leurs engagements, leur consommation, leur sexualité. Elles examinent comment cette identité se construit à la fois dans des milieux mixtes (la famille, l'école, le travail) et dans des maisons des hommes dont l'enjeu est la production des grands hommes, par la compétition des mâles entre eux et la sélection de leurs chefs. **Elles en montrent les conséquences : la dévalorisation du féminin, la stigmatisation des hommes moins virils, efféminés ou soupçonné d'être homosexuels.**

Les recherches sur les hommes se différencient des études féministes lorsqu'elles prennent comme postulat le masculin comme identité et les masculinités comme cultures. **Les masculinités** (études masculines) peuvent intégrer les rapports sociaux de sexe, en montrant par exemple comment se perpétuent et se renouvellent sans cesse des cultures masculines hégémoniques, aussi variées que les sociétés et les groupes sociaux dans lesquelles elles s'inscrivent. Il arrive aussi qu'elles ignorent les rapports de domination en essentialisant la nature masculine et sa construction universelle. Elles peuvent alors devenir hostiles aux femmes

ou antiféministes dès lors que les rapports de domination femmes / hommes sont naturalisés ou simplement niés. La recherche des valeurs intrinsèques du masculin, s'appuyant sur des corpus historiques, sociologiques, psychanalytiques, anthropologiques, voire tirés de l'éthologie animale, affirment alors la naturalité de la distinction des sexes et de leur hiérarchisation.

Le **masculinisme** est un avatar des études sur le masculin. L'ensemble des faits, des écrits et des recherches sur le masculin sont détournés pour montrer l'effet néfaste des thèses féministes sur l'ensemble du corps social. Le masculinisme dénonce la nocivité des familles sans pères, le risque qu'un enseignement trop féminisé fait peser sur l'éducation des garçons, les effets dévastateurs d'un Etat Providence, présenté comme une « Big Mother », sur l'économie, la politique, l'environnement. La crise de la masculinité est présentée comme un signe de décadence, caractéristique des sociétés en déclin, excusant parfois la violence des hommes poussés dans leurs retranchements par les nouveaux pouvoirs des femmes et la violence symbolique qu'elles exerceraient « de plus en plus » sur l'ensemble du corps social.

En France, la critique féministe des études sur le masculin a ciblé ces dernières années un certain nombre de chercheurs étiquetés « faux amis du féminisme ». Cette critique, qui doit être prise en compte, ne doit pas masquer un champ large et prometteur. Les études masculines, ouvertes sur la plupart des disciplines des sciences humaines et sociales, peuvent intéresser de jeunes chercheurs des deux sexes sensibilisés aux études féministes et aux études de genre.

Normes de genre

Par A. Alessandrin

Si les transgressions de genre sont sanctionnées, c'est qu'elles enfreignent un certain nombre de normes de genre. En observant les outsiders du genre, il nous est possible de définir les contours de ces normes, des règles, qu'on nous intime de respecter.

Les **normes de genre** renvoient à toutes les formes de genre, de sexe et de sexualité répétées et/ou imposées (par des lois, des protocoles ou une « police de genre », *cf. cette définition*) qui ont été construites et cristallisées autour de quatre logiques puissantes.

On peut lister :

- L'hétérosexualité comme norme naturalisée.
- Le patriarcat comme régime de légitimation des rapports de sexes.
- La binarité et la hiérarchisation des genres, des sexes et des sexualités.
- La fixité des identités de genre et de sexe.

Si la différence socialement établie entre homme et femme se présente comme une donnée anthropologique (que nous discuterons plus loin), notons que celle-ci prend des formes différentes selon qu'elle soit liée à des croyances religieuses ou bien qu'elle soit fondée en nature. Dans un premier cas, l'ordre patriarcal sera issu d'une logique « cosmologique ». Dans l'hypothèse d'une création naturelle des normes de genre, la logique fait prévaloir le sexe biologique sur le rôle social. Imposées, répétées, les catégories de genre et de sexe finissent par se correspondre avec l'appui du discours de la science et/ou d'institutions. La hiérarchie homme/femme perd alors en relativité pour s'établir en vérité absolue. On passe ainsi d'une vérité cosmologique sur les corps à une vérité fondée en nature, difficilement perturbable. En effet, pour être légitimée, la notion de « différence des sexes » est présentée comme une « observation » de la nature, elle est dite « descriptive ». Ici, la différence biologique entre « hommes » et « femmes », intervient par le recours à la nature comme

justification *a posteriori*, de la différenciation et de la hiérarchisation sociale des genres. (Detrez, 2002).

Enfin, puisque cela ne suffit pas, elle s'appuie sur un arsenal de sanctions (juridiques ou symboliques) pour être préservée. Ceci fait dire à Maud-Yeuse Thomas que le genre est un « *fait socioculturel global, indépendant du sexe anatomique et de l'orientation sexuelle* » (2008) assurant les équations et inéquations suivantes : Male = Homme = Masculin ; Femelle = Femme = Féminine ; Male > Femelle ; Homme > Femme ; Masculin > Féminin. Aussi devons-nous rajouter la hiérarchisation « homo » versus « hétéro », ce qui vient compléter la liste des normes répétées sur le sexe dont résulterait le genre, la sexualité, et dont dépendraient également la parentalité et la conjugalité.

Cette juxtaposition serrée des modes de légitimation des hiérarchies et des inégalités est aujourd'hui discutée. Toutefois, il convient de noter que l'augmentation tendancielle des droits des minorités n'assure en rien un affaiblissement général des normes de genre qui continuent à traquer les transgressions et à normer les corps.

Patriarcat

Par A. Clerval

Dans son acception féministe, le patriarcat désigne un système de domination des femmes par les hommes. Comme la notion de genre (on parle aussi de « système de genre »), celle de patriarcat permet de montrer que la domination masculine n'est pas qu'une question culturelle ou interindividuelle, et qu'elle ne se limite pas à des comportements sexistes. L'analyse du système patriarcal a été menée en particulier par le courant féministe matérialiste, depuis les années 1970 (Delphy, 1998), en adoptant une approche marxienne par analogie avec le capitalisme : la condition des femmes s'inscrit dans un système de production et des rapports de classe construits par l'exploitation du travail. **Le patriarcat peut ainsi être considéré comme un système économique, au même titre que le capitalisme ; il correspond au mode de production domestique, qui concerne le travail accompli au sein de la famille.** Le travail domestique regroupe les tâches ménagères, le soin et l'éducation des enfants (que les féministes appellent parfois « l'élevage » pour rappeler qu'il ne s'agit pas seulement d'éduquer), mais aussi tout travail directement productif qui s'accomplit au sein de la famille (notamment dans les entreprises familiales, agricoles, commerciales ou « libérales » – avocats, médecins, notaires, etc.), dans lesquelles le travail des femmes (et des enfants jusqu'à récemment) comme « aides familiaux » sans salaire, est approprié directement par le chef de famille, homme. Il s'agit là aujourd'hui d'un travail gratuit accompli majoritairement par les femmes au profit de leur conjoint.

Aujourd'hui en France, ce sont encore les femmes qui accomplissent la majorité des tâches domestiques : selon l'Enquête Emploi du temps 2009-2010 de l'INSEE, les hommes consacrent en moyenne 2h24 par jour au travail domestique (dont 46 min pour le bricolage, jardinage et soin aux animaux), et les femmes 3h52 (dont 18 minutes pour ces activités moins courantes) en France métropolitaine. **Les raisons de la gratuité de ce travail ne sont pas la nature des tâches accomplies, puisque toutes peuvent être assurées par une personne extérieure à la**

famille contre un salaire (salariés agricoles, nourrices, femmes de ménage, souvent des métiers accomplis par des femmes), mais le fait qu'il est accompli par une femme pour son conjoint au sein de la famille, et ce quel que soit le statut de leur union. Le patriarcat correspond au système de production domestique, dans lequel les femmes sont exploitées et, sauf si elles gagnent suffisamment en travaillant « au dehors » en plus, sont économiquement dépendantes de leur conjoint.

Cette dépendance a longtemps été inscrite dans la loi et ce sont les luttes féministes qui ont permis d'atteindre une égalité formelle des hommes et des femmes dans la loi. Pour autant, cette dépendance est encore présente pour des raisons économiques : exploitées dans le travail domestique, les femmes ont des salaires inférieurs à ceux des hommes, elles travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (qui font plus d'heures supplémentaires), et ces temps partiels sont souvent subis. Cette situation des femmes sur le marché du travail s'explique par la dévolution aux femmes du plus gros des tâches domestiques et, réciproquement, elle contribue à maintenir l'intérêt matériel de la mise en couple et du mariage pour les femmes, et donc la poursuite de leur exploitation domestique, dans un incessant cercle vicieux. **En outre, l'oppression des femmes se traduit aussi par les violences masculines à leur encontre : les violences conjugales sont presque exclusivement des violences d'hommes contre des femmes, pouvant aller jusqu'au meurtre (et incluant le viol).** Les violences masculines contre les femmes sont aussi des violences sexuelles ou du harcèlement (au travail, dans la rue). Ces violences comme la crainte de ces violences rappellent régulièrement aux femmes leur position sociale dominée et, loin d'être une série d'accidents, elles sont une forme de contrôle social extrêmement efficace. La notion de patriarcat met donc l'accent sur les aspects matériels de l'oppression des femmes et permet de comprendre en quoi elle résulte d'un système cohérent. Elle permet aussi de faire le lien entre ces aspects matériels et la dimension symbolique de la domination qu'est la construction des genres féminin et masculin.

Cette construction hiérarchique, binaire et complémentaire du genre sert l'exploitation des femmes par les hommes : on donne aux petites filles des poupées et des dinettes qui les préparent au travail domestique et on leur lit des histoires de princesses qui attendent d'être sauvées par un prince, ce qui les prépare à une idéalisation de l'amour et à être dépendante d'un homme. Les petits garçons, au contraire, sont encouragés à se projeter dans

une future carrière autonome et empreinte de virilité : pompier, capitaine ou super-héro... Plus tard, on apprend aux filles à ne pas prendre la parole dans des réunions mixtes, familiales ou non, et à servir à table, à faire la vaisselle, tandis qu'on apprend aux garçons qu'ils sont excusés « par nature » de toute contribution domestique, qu'ils sont les seules personnes qui comptent, ont droit à la parole et à être servis par les femmes.

La naturalisation du genre masque mal tout cet effort de conditionnement et à quel point il est lié à un système d'exploitation. Le système de genre est donc une construction du patriarcat et les dimensions matérielles et symboliques de l'oppression des femmes sont intimement liées. Cela implique que l'émancipation des femmes passe par une lutte sur ces deux fronts (et pas seulement par un changement des représentations). Par rapport au capitalisme, le patriarcat est donc un système d'exploitation autonome, antérieur à lui, mais co-existant avec lui aujourd'hui, et qui pourrait lui survivre. Cette analyse forme le support d'une stratégie de lutte autonome des femmes, non soluble dans la lutte anticapitaliste. Ce sont les femmes qui, en tant que classe dominée, sont les plus à même de renverser le patriarcat et les classes de sexe qu'il a forgées. Le patriarcat est donc une notion qui permet à la fois de comprendre un système inégalitaire et de favoriser les luttes collectives nécessaires à son renversement.

Police du genre

Par A-C. Husson

Le genre est un système contraignant qui constitue en lui-même une violence. Il interdit toute transgression et son efficacité repose en partie sur l'intégration – voulue ou subie - des normes de genre par les individus eux-mêmes.

L'anglais dispose, pour désigner le phénomène de contrainte institutionnelle au respect de l'ordre genré, de l'expression *gender police*, qu'on peut traduire par « police du genre ». Elsa Dorlin reprend à son compte cette expression pour penser la question des violences de genre ou encore de la régulation des rapports sociaux entre les sexes. Dans un article intitulé « Les putes sont des hommes comme les autres », elle écrit :

« La domination de genre consiste [...] à contraindre hommes et femmes à se comporter socialement comme leurs identités sexuées leur prescrivent de le faire, selon un principe coercitif d'adéquation entre le sexe et le genre, sous peine d'être stigmatisés ou bien comme « putes » ou bien comme « pédés »».

Dans le même article, **elle définit la « police du genre » comme un ensemble d'« instruments de contrôle sexiste »** ; sa réflexion concerne la régulation du féminin, mais cela vaut évidemment aussi pour les hommes. En ce qui concerne les vêtements, par exemple, les femmes ont aujourd'hui conquis en principe le droit de s'habiller comme elles le voulaient ; c'est-à-dire, du moment que cela reste dans les limites de la féminité traditionnelle, qui proscrit par exemple les vêtements jugés « indécents ». Les hommes, en revanche, disposent d'un choix vestimentaire beaucoup plus restreint. Il n'est pas admis, par exemple, qu'un homme s'habille en jupe, ce qui est identifié automatiquement à du travestissement. Voilà comment fonctionne la « police du genre » : elle se fonde sur le poids de la norme et du tabou que constitue la transgression

des limites traditionnellement assignées au féminin et au masculin. Dans l'article cité plus haut, Elsa Dorlin explique en outre que :

« Initialement, l'idée d'une police du genre a été utilisée pour décrire le fonctionnement de l'homophobie, les pratiques et les discours homophobes ayant pour fonction principale de dissuader, de condamner ou de punir tout ce qui peut être considéré comme une transgression de genre » (cf. D. W-Lang, 1998).

L'un des effets de l'homophobie serait ainsi de « bétonner les frontières du genre ». La police du genre n'est donc pas seulement sexiste, elle est garante du système d'une hétérosexualité « obligatoire ».

Préjugés et discriminations de genre

Par J. Dagorn

Dans l'ensemble des questions liées aux discriminations, deux niveaux d'analyse peuvent se distinguer :

- Premièrement, l'expérience de la personne victime de discriminations, ponctuées d'injures, d'insultes, de violences, de harcèlement et d'exclusions.
- Deuxièmement, l'action des auteur-e-s de discriminations qui agissent en fonction de forts préjugés lesquels permettent une justification de leurs agissements.

Le genre.

Selon l'OMS, le mot renvoie traditionnellement aux rôles et comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société donnée considère appropriés pour les hommes et les femmes. Le genre désigne, dans l'archipel des masculinités et des féminités, l'identité qu'une personne ressent comme la plus propre à définir son être et sa personnalité. Il peut y avoir une opposition entre l'identité de genre d'une personne et ses caractéristiques sexuelles et physiologiques. Le genre est également un système qui catégorise et qui hiérarchise les valeurs attachées au masculin et au féminin. Spontanément, les femmes et les hommes sont deux catégories de sexes, tandis que les concepts « masculin » et « féminin » correspondent à des catégories de « genre ». Toutefois, on ne saurait clairement définir ce qui relève du social et du biologique. Christine Delphy ou Jules Falquet insistent aussi sur le fait que c'est la place de chaque individu dans les hiérarchies de pouvoir, et non plus le sexe, qui définit le genre. (Dagorn, 2014)

Les préjugés.

On nomme préjugé une attitude favorable ou défavorable, positive ou négative à l'égard d'une personne (ou groupe de personnes), d'un objet ou d'un concept en dehors d'une expérience personnelle (Mohamed Dorai, 1988). Il peut évoluer au contact d'une personne ou d'un groupe en fonction du vécu, contrairement aux stéréotypes qui sont collectivement et plus durablement ancrés.

Les discriminations.

On appelle discrimination « l'application d'un traitement à la fois différent et inégal à un groupe ou à une collectivité, en fonction d'un trait ou d'un ensemble de traits, réels ou imaginaires, socialement construits comme 'marques négatives' ou 'stigmates' » (De Rudder, 1995). Opérer une discrimination au sens étymologique du terme revient à établir une distinction ou une différence. En cela, la discrimination est contraire au principe d'égalité.

Depuis le 16 novembre 2001, les discriminations peuvent être envisagées sous un angle juridique et tout acte discriminatoire en fonction de critères reconnus par la loi est pénalement répréhensible. L'article 225-18 (modifié par la loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 - art. 13 JORF 24 mars 2006) affirme que :

« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Il existe plusieurs formes de discriminations pouvant se manifester dans l'emploi, l'éducation, le logement, le service public et l'accès aux biens et aux services. Ces 19 critères de discriminations (tout comme les représentations) sont sujets à évolution. En effet, si le critère relatif à la discrimination en raison de son orientation sexuelle existe depuis le début de la loi en 2001, ce n'est pas le cas de celui relatif aux personnes trans qui est le 19^{ème} critère ajouté en 2012 par la loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel (article 4).

Les discriminations peuvent être ressenties par les individus ; on parle alors de discriminations subies ou vécues. Ce n'est pas l'acte lui-même mais le degré d'affectation des personnes stigmatisées qui est ainsi mesuré. La discrimination à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou trans se définit par le traitement inique d'une personne en fonction de son orientation sexuelle et/ou de son identité de genre.

Les LGBTphobies sont une forme de sexisme dans la dévalorisation et la péjoration du féminin, c'est aussi l'injonction à l'hétérosexualité comme norme absolue et le refus de la non-conformité aux normes de genre.

Sexe(s)

Par J. Dagorn

Lorsque le mouvement intersexe définit, à l'encontre des préconisations de John Money, des pratiques visant à permettre à l'enfant de choisir son sexe, son genre, lui donner du temps ou lui permettre de ne pas choisir, la définition des identités intersexes va basculer de « l'anomalie » à la « variation biologique ». **Le sexe étant décrit alors comme une catégorie discontinue. Ainsi pour l'UK Intersex Association il s'agira plutôt de parler de « variance physique ». L'ISNA (Intersex Society of North America) parlera, quant à elle, de « catégorie socialement construite renvoyant à une différence biologique » et l'OII (Organisation Internationale des Intersex) de « degrés d'intersexuation » qui sont autant d'aspects de la variation, le sexe étant décrit comme un « continuum de variabilité ».**

On pourrait néanmoins penser le sexe non comme un continuum entre hommes et femmes mais comme un archipel complexe et capricieux, à l'image des différents points qui autorisent l'assignation et/ou l'identification à un sexe. **Comprenons ici que les formes biologiques du sexe - chromosomiques, endocriniennes, gonadiques - ne forment jamais un tout et que des formes psychologiques et sociales, qui signent l'appartenance choisie ou subie à un sexe sont à prendre en compte.**

Rappelons aussi que l'ensemble des catégories présentes dans le schéma ci-dessous ne peuvent pas uniquement se rabattre sur le duo « masculin / féminin ». En effet, il existe d'autres formules que XX et XY : par exemple La paire de chromosome XY ne renvoie pas forcément à un pénis et de la testostérone, ainsi qu'il existe autre chose que les chromosomes XY et XX (Fausto Sterling, 2013). Le film *XXY* (Lucia Puenzo, 2007) illustre bien cette situation.

Comme le montre Thomas Laqueur dans *la fabrique du sexe* (1992), la femme a longtemps été pensée « *grosso modo* [...] *comme un moindre mâle* »² (p.23). Il faut attendre l'invention de la notion de sexe, avec la médecine, pour que ce dernier prenne l'épaisseur d'une argumentation naturaliste : l'invention du naturel allant de pair avec l'invention du biologique. Si ce n'est pas Dieu, c'est la Nature qui détermine alors les rôles individuels. La naissance de la nature entre ici en concurrence avec Dieu et les explications cosmologiques qui en découlent. Remarquez les écueils de la transition : en effet, qui est-ce qui crée la Nature sinon Dieu ? Passée cette évidente contradiction, on notera un glissement conséquent : alors qu'on n'examine pas les actions divines, on ausculte les « faits de nature ». La Nature n'est donc pas simplement un « fait accompli » à découvrir, il s'agit aussi, d'un point de vue naturaliste, d'une vérité « scientifiquement observée » donc difficilement falsifiable.

Dans ce contexte, le sexe (dans un premier temps anatomique puis endocrinien) déterminera le genre. Cette adéquation « sexe = genre » trouve ses ramifications jusqu'à aujourd'hui. Comme le souligne Laqueur : « *Dans un monde unisexe comme dans le monde bisexué, le sexe est de l'ordre de la situation* » (1992, p.43). Ainsi, nous situons-nous toujours un peu dans les rapports de pouvoir autour du genre initiés après-guerre, lorsqu'en 1949 Simone de Beauvoir écrit « on ne naît pas femme on le devient » (mais ne s'agirait-il pas aujourd'hui de dire « on ne naît pas femme on le devient... ou pas » ?). Elle instruit ici la décorrélation sexe-genre reprise par Robert Stoller (1968), lequel invente l'expression d'identité de genre qu'Ann Oakley élabore en concept (1972). Mais dans ces représentations, sexe et genre ne sont dissociés qu'un temps. Il revient à l'individu de coordonner les deux dimensions.

Une rupture est toutefois initiée avec l'entreprise butlérienne. Judith Butler écrit dans *Défaire le genre* (2006), « *Si le genre est une sorte de faire [...] il n'est pas pour autant automatique* »⁵ (p. 59). **Entendez par là que le « sexe » est toujours déjà du « genre », c'est-à-dire que le sexe n'existe que parce qu'il existe des catégories de genre qui lui préexistent et qui leur donnent du sens.** À la suite de Laqueur, nous signalons donc que « *tout ce que l'on peut vouloir dire sur le sexe comprend déjà une affirmation sur le genre* » (1996, p.43). Or cette différence se réalise dans la hiérarchie (le masculin supérieur au féminin), l'opposition et l'éducation des rôles et de leurs fonctions dans la société. Le sexe n'est donc pas qu'une construction, c'est une invention qui marche puisqu'elle est répétée dans un cadre injonctif avant de devenir

structurellement inégalitaire. Mais en tant qu'elle est répétée, elle est transformée du fait des individualités de chacun.

Stéréotypes de genre

Par L. Franquet

Le terme « stéréotype » a été utilisé pour la première fois en sciences sociales par Walter Lippman (1922). Bien qu'il n'en ait pas fourni une définition à proprement parler, il a permis l'émergence du concept de **stéréotype social**. Lippman a choisi cette expression pour désigner un mécanisme de perception construit par l'individu pour exprimer les valeurs et les croyances du monde social qui l'entoure, afin de le simplifier. Le sentiment selon lequel ces valeurs soient attribuées « naturellement » aux groupes a notamment été développé par Georges Schadron qui a montré que :

« La croyance en l'existence d'une « essence » du groupe concerné, rend celui-ci donc jugeable [...] il est alors possible d'attribuer des caractéristiques au groupe ».

Dans cet article nous définirons le stéréotype comme une construction sociale de la réalité, au sens de Peter Berger et Thomas Luckmann (1987) : les schémas, les typologies, les signes que nous utilisons, ne proviennent pas de chacun d'entre nous, mais du collectif dont nous faisons partie. En projetant notre propre expérience vers les autres, nous interprétons leurs actions. Or, ces représentations mènent la vie dure aux groupes à l'égard desquels l'environnement social est discriminant : les femmes, les homos, les bi, les trans.

Par exemple, l'humour sexiste fige une idée irrationnelle selon laquelle leur couleur de cheveux influencerait l'intelligence des femmes, les blondes seraient plus bêtes que les autres. Dans un autre registre, les insultes « Pédé » ou « Enculé », reliées à la décision contestée d'un arbitre de foot ou à l'erreur de conduite d'un automobiliste, induisent une image dégradante des homosexuels. Ces représentations s'inscrivent sinueusement dans des adages bien connus « femme au volant, mort au

tournant » et rendent légitime des préjugés discriminants sous couvert qu'ils s'inscrivent dans le langage courant. De fait, il est important de signifier combien les stéréotypes sont omniprésents, que ce soit dans la publicité, les contes pour enfants, les magasins de jouets, les magazines. Or, si les stéréotypes de genre orientent certains comportements, telle l'attribution sexuée des tâches domestiques, ils en interdisent implicitement d'autres. Aussi, peu de garçons s'orientent vers une carrière de sage-femme. De manière générale, les hommes s'excluent des métiers du *care* alors que leurs profils sont recherchés par le secteur-médico-social. Car, c'est aux filles que sont attribuées les qualités liées au soin à autrui. **Aussi, l'auto-censure est non-seulement une conséquence de l'intériorisation des stéréotypes mais en devient la cause en maintenant une absence réelle de certaines catégories de la population dans des secteurs traditionnellement occupés par l'autre catégorie.**

Technologies de genre

Par L. Biscarrat et A. Alessandrin

Les *technologies de genre*, définies par Teresa de Lauretis dans *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg* (2007) **sont à la fois ce qui se voit saisi par le genre, ce qui fait tenir les normes de genre et ce qui octroie des capacités de résistances.**

Teresa de Lauretis réinterroge la « technologie de sexe » foucauldienne à l'aune des rapports de genre. Chez Foucault, les technologies de sexe sont des dispositifs de savoir-pouvoir construits en lien avec l'instauration d'un régime médical d'énonciation du sexe, qui se veut à la fois un régime de contrôle des corps et des pratiques mais aussi un support de résistances à ces contrôles. Alors que Foucault fait « *l'impasse sur les investissements conflictuels des hommes et des femmes dans les discours et les pratiques de la sexualité* » (2007, p.41), Lauretis propose de penser une technologie sociale genrée.

Elle rappelle que le genre est une représentation et que « la représentation du genre est sa construction » (p.41), est une construction qui opère « dans les médias, les écoles publiques et privées, les tribunaux, la famille » (p.42). Il n'y a pas « d'ailleurs » aux technologies de genre : elles sont issues des rapports de pouvoir et les redéfinissent.

C'est pourquoi, selon de Lauretis, le féminisme est lui-même une technologie de genre. Nous pourrions alors dire qu'il ne s'agit pas de se poser la question des « structures » du pouvoir sur le sexe, ni même celle de la domination qui s'exerce sur le sexe (« *domination d'ensemble* » dit Foucault dans *La volonté de savoir*). Car si telle est la proposition, nous réitérons les mots de la bipartition hétérosexuelle et cisgenre que la multiplication des technologies de genre vient justement questionner. Si le genre se construit dans sa représentation et si la répétition des normes produit le genre, alors la technologie de genre « ouvre la possibilité d'une capacité d'agir » (p.55). Tissés de rapports de genre, les dispositifs

sociotechniques génèrent des représentations aussi bien que des contre-représentations. C'est le cas du féminisme, des médias ou de l'art qui, alors qu'ils sont des lieux d'exercice du pouvoir, se trouvent immédiatement être des lieux contre-hégémoniques « *susceptibles de briser ou de déstabiliser toute représentation...* » de manière à ce que « *la construction du genre soit aussi affectée par sa déconstruction* » (p.42).

Monique Wittig aura souligné à cet égard combien le langage est un enjeu politique central (Wittig, 1980, p.45) : il convient dès lors d'être attentif, à la suite de Foucault, « *à tel type de discours* », « *à telle forme de vérité qui apparaît historiquement* » dans la sphère publique et médiatique, de sorte que :

« *Le jeu des relations de pouvoir se trouve [...] modifié par son exercice même [...] de sorte qu'il n'y a pas eu, donné une fois pour toutes, un type d'assujettissement stable* » (Foucault, 1976, p.156).

Théorie queer

Par A. Alessandrin

« Queer », c'est l'histoire d'un renversement des stigmates. Pour Maud Yeuse Thomas :

« Surgissant d'une discrimination sociale organisant le clivage majorité/minorité, le queer agit dans un retournement d'une insulte en fierté, d'individus discriminés en socialités, identités, propositions théoriques et pratiques » (Thomas, 2013).

Le queer est d'abord un instant de réappropriation de l'insulte (« pédé » « bizarre »). Le Queer s'impose alors comme un élément de perturbation des politiques d'assimilation et de pathologisation. Puis il devient un espace de déconstruction des « allants de soi » producteurs de hiérarchies, d'inégalités, d'invisibilités et d'empêchements.

En disant que les paroles homophobes (queer, pédale) ne sont pas le fait de l'homosexualité mais de l'homophobie, la peur change de camp. L'hétérosexualité n'est plus le « neutre » ou le « normal ». Et l'homosexualité n'est plus le malsain ou le pathologique. En renversant les hiérarchies sexuelles on entend en souligner la contingence. Le queer est donc un lieu de résistance pratique et théorique qui met à jour des leviers de requalification identitaires, individuels et collectifs. L'insulte inaugure à ce titre une nouvelle « puissance d'agir » du sujet.

Mais le queer ne se contente pas d'imposer une critique des dispositifs hétéronormatifs (avec notamment la critique du placard ou du coming-out initiée par Eve Kosofsky Sedgwick). **Le queer est aussi un moment de dérégulation du système sexe-genre.** Le féminisme (avec le programme beauvoirien ou les écrits d'Anne Oakley par exemple) est parvenu à différencier sexe et genre. Depuis Thérèse de Laurétis et son

concept de « technologie de genre » on est en mesure d'appréhender la notion de « sexe » non plus comme une donnée atemporelle qui précéderait le genre, mais plutôt comme une construction sociale issue des dispositifs de genre c'est-à-dire encore comme « *un ensemble d'effets produits dans les corps* » (p.27).

Dans son livre *Théorie queer et psychanalyse*, Javier Saez propose quelques points définissant le mouvement queer. Selon lui, le queer propose de penser le sexe en dérégulant le système sexe-genre que l'on pourrait formuler de la sorte : le genre précède le sexe. Judith Butler souligne l'aspect inextricable du système sexe-genre et la nécessité d'un dépassement : « *en réalité, nous dit-elle, peut-être que le sexe est-il toujours déjà du genre et, par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinction entre les deux* » (2006). Ce dépassement, Elsa Dorlin le situe dans une pensée de la « sexualité ». Selon elle : « *Le genre précède le sexe [...] mais la sexualité précède le genre* » (Dorlin, 2008).

Mais plus que d'une identité, c'est de « queer zones » qu'il s'agit, c'est-à-dire un espace où s'expriment des corps et des identités qui initient des pratiques subversives. Marie-Hélène Bourcier note justement que « *parler d'identité queer [...] est une contradiction dans les termes* » (Bourcier, 2005, p.131). **Le queer est un « lieu marginal, dés-essentialisé », c'est une « zone », une « position ».** Mais Marie-Hélène Bourcier n'en abandonne pas pour autant le concept d'identité :

« *L'identité (homo)sexuelle, peut désormais se constituer non en substance mais de manière oppositionnelle, non pas à partir de ce qu'elle est mais en tenant compte d'où elle est* ».

En tant qu'outil de la déconstruction, le queer suggère une ère dans laquelle l'individu devient le centre des préoccupations. Les théories surplombantes sont alors forcées, de manière à laisser entendre les subalternes, les outsiders, les minorités, les bizarres, les « queer ». Le sexe devient alors une prothèse, clinique et lexicale. Il n'est pas dévoilement (« c'est un garçon, c'est une fille ») mais *sexdesign* (Préciado, 2008).

Au total, et c'est peut-être ce qui caractérise le plus les espaces de discours et de pratiques queer : le queer est nomade, il est anti-assimilationniste, il résiste à la normalisation, dans un mouvement mettant à mal l'identique. Dans *Q comme Queer*, Marie-Hélène Bourcier écrit : « *nous sommes*

différents donc nous voulons vivre différemment et inventer de nouvelles formes culturelles et sociales » (1997). Il faut enfin souligner que le queer est au confluent de plusieurs luttes. « L'intersectionnalité » (Dorlin, 2009), trouve ici une illustration adéquate. « Classe », « race », « genre » : les subcultures tentent de joindre des questions relatives à l'ensemble des marges (Bourcier, 2011). Des zones de contacts, des lignes de front.

Transidentité(s)

Par K. Espineira

Les personnes trans sont connues sous plusieurs termes ayant chacun une histoire et un contexte culturel d'énonciation. Le plus ancien est probablement *travesti* auquel se sont ajoutés *transsexuel* dans les années 1950, *transgenre* dans les années 1970 aux États-Unis et 1990 en Europe, et enfin *transidentité* dans les années 2000, pour s'en tenir aux termes les plus courants.

Absent des dictionnaires, de l'encyclopédie et du dictionnaire libre on peut donner au terme Transidentité un contexte tiré de *La Transyclopédie* :

« Le terme transidentité a été importé par le collectif STS 67. Pour mémoire : Cornelia Schneider traduit le terme en français dès qu'elle entreprend avec Alexandra Augst-Merelle de systématiser une démarche de support avec la création de STS » (2012). Elle rappelle que l'on doit le mot à l'universitaire allemande Heike Boedeker qui « l'a forgé durant l'hiver 1994-1995 » : « Le terme allemand Transidentität devait remplacer Transsexualität. Transidentité, parce qu'on ne parle pas d'un phénomène sexuel (d'orientation ou de pratique sexuelle), mais d'identité de la personne » (Espineira et al., 2012).

Le terme existe en français depuis juin 2002. Et les associations françaises semblent désormais avoir adopté le terme pour désigner les personnes identifiées et/ou auto identifiées transsexuelles, transgenres, travestis. La recherche en sciences humaines et sociales n'a d'ailleurs pas tardé à faire usage du terme.

Le terme de **Transidentité** semble assurer trois fonctions principales si l'on se place dans une perspective « culture trans » :

1. Terme parapluie et fédérateur qui défait en partie les divisions et concurrences entre groupes et personnes ; il semble le moins polémique pour désigner les personnes ;
2. Retournement de stigmatisme comme avec les préfixes *trans'* ou *trans* ;
3. Contre-discours face à la terminologie médicale et avant tout psychiatrique, jugée pathologisante et source de discriminations par une partie importante de l'associatif français, entre autres.

Il convient aussi de noter que l'entrée *Transidentité* sur Wikipédia est vierge et redirige vers l'entrée *Transsexualisme* comme vers une définition « par défaut », et justement « à défaut » d'avoir une définition propre et autonomisante. Sur le terrain des dictionnaires en ligne, retenons encore l'une des définitions possibles à *transidentité*. Celle donnée par le *Wiktionnaire* nous paraît non seulement pertinente mais à développer en ce sens sous d'autres formats :

« *Nom commun. Transidentité /Prononciation ?/ féminin. 1 - Identité plurielle, qui traverse plusieurs définitions (...)* ».

Corinne Fortier met justement l'accent sur la transversalité : « il est vain de vouloir distinguer nettement les catégories de travestis, de transgenres et de transsexuels, dans la mesure où ces catégories sont poreuses et se recoupent, et que toutes ces personnes partagent un dénominateur commun fondamental, qui est celui de la transidentité, soit le fait de vivre socialement dans une identité sexuée qui ne correspond pas à leur sexe de naissance figurant sur l'état civil » (2012, p.63).

La transidentité ou « identification de genre trans » (Macé, 2011) se lit entre relativismes socioculturels et universalisme de la division homme-femme. **L'image d'une « traversée » devient un mode de lecture. Rappelons que cette division occidentalocentrée, ne permet pas la visibilité de l'identité tierce ne se conformant pas au registre cisgenre.** Le débat sur le « troisième genre » au XIX^e, est réactualisé au XX^e comme on peut le lire dans un ouvrage de Laure Murat (*La Loi du genre : une histoire culturelle du troisième sexe*, 2006). La pluralité des définitions est toujours un exercice périlleux et éclairant quand la différence se heurte aux classifications en termes de déviance. Comment nommer sans catégoriser ? Comment dire la traversée quand

l'essentiel a été figé par des discours pathologiques ? Le terme *transidentité* ne permet pas de dire qui est le *sujet*. C'est avec la contextualisation sociale que l'impossible devient possible : **se dire sans se définir**.

Les définitions sur les personnes trans ne manquent pas de faire surgir en creux le fantasme de la toute-puissance d'un « changement d'identité » conjoint au « changement de sexe », et occultant ainsi le changement de genre. Sans doute, le suffixe *identitaire* colle-il désormais trop à la controverse animant la société française et rabattant le préfixe *trans*, c'est-à-dire le passage des changements de genre, à la constitution d'une identité marquée par la théorie de l'identité sexuelle ? Maud-Yeuse Thomas insiste sur le fait que ce terme est affaire de contexte dans un cadre de violences définitionnelles qui, de Tardieu au XIX^e à l'actuelle sexologie des prises en charge début XXI^e, tend toujours à faire du transsexualisme et de la transidentité une dysphorie de genre.

La définition liminaire de la transidentité consiste à dire ce qu'est et n'est pas l'identité de genre au regard de l'identité sexuelle pour une personne adulte. Mais quid de l'enfant et de sa constitution et l'on pense au constat stollérien : l'enfant sait qu'il est une fille ou un garçon avant la découverte de ses organes génitaux, et avant la découverte de la division binaire organisant les rapports sociaux dits « de sexe ». Nous pourrions alors dire que la transidentité est nouée dans le développement de l'enfant dont on sait désormais qu'il est inconscient. On le voit, la définition est affaire de contextualisation, de conflits en débats. Pour M.-Y. Thomas, la transidentité est l'antonyme du transsexualisme et non son synonyme.

Transphobie

Par K. Espineira

En 2003, dans *Le dictionnaire de l'homophobie*, Gaëlle Krikorian donnait une première définition de la transphobie dans une entrée dédiée ; elle écrivait :

« Le rapport entre sexe, genre et apparence sur lequel ces identités se construisent contribuant à ébranler les références de l'ordre hétérocentriste, la transphobie exprime l'hostilité, l'aversion systématique, plus ou moins consciente, à l'égard de ces individus dont l'identité brouille les cartes des rôles sociosexuels et transgresse les frontières entre sexes et entre genres » (2003, p.406).

Trois ans, plus tard, Stéphanie Nicot et Alexandra Augst-Merelle expliquent dans *Changer de sexe : identités transsexuelles* que la transphobie leur semble le plus souvent indémontrable. Elles écrivent : *« peur irrationnelle des personnes transgenre et par extension, haine des personnes transgenre »* (2006, p.183). La définition de la transphobie s'étoffe d'une nouvelle dimension tenant à l'expression « subie ou intériorisée », cette transphobie comprendrait « la honte de soi » et elles précisent :

*« À force de s'entendre dire qu'elles sont malades, certaines Trans finissent d'ailleurs par le croire et par réclamer des « standards de soin » ; **en fait, la seule « maladie » des Trans, c'est la transphobie intériorisée.** On songe à ces homosexuels des années 1960, classés parmi les malades mentaux et traités de « fléau social » qui finissaient par avoir honte d'eux-mêmes ».*

L'idée que la transphobie dite intériorisée peut-être traduite par une honte de soi ou qu'elle ait pour conséquence cette même honte de soi, peut être considérée en prenant en compte le sentiment d'isolement, de vulnérabilité voir d'anormalité et de clandestinité dans une qui a conféré aux personnes différentes un statut de paria. Mais il semble difficile de suivre les auteures sur l'idée que « la seule maladie » des trans soit « la transphobie intériorisée ». La part spéculative d'une telle affirmation porte sur l'intériorité des personnes et fait penser à un diagnostic très hasardeux. Plus prometteuse est la piste que les auteures donne avec le verbe « subir ». Pour parler des phobies, ne faut-il pas commencer par décriminaliser les victimes ?

Coïncidant avec l'annonce de la « dépsychiatriation » par Roselyne Bachelot, le comité IDAHO (*International Day Against Homophobia*), dans son appel du 17 mai 2009 inscrit la transphobie à la suite de l'homophobie :

« Partout dans le monde, les personnes qui vivent leur identité de genre en dehors des normes en vigueur sont confrontées aux violences, abus, viols, tortures et crimes de haine, aussi bien dans leur vie privée que dans la sphère publique » (IDAHO, 2013).

Pour mémoire, les personnes trans ont le *Transgender-Day of Remembrance* (T-DoR ou *journée du souvenir trans*) né du projet *Remembering Our Dead* (San Francisco, 1999). Cette journée se déroule chaque 20 novembre, en premier lieu, en mémoire de Rita Hester assassinée le 28 novembre 1998 et dont le crime n'a jamais été élucidé comme c'est souvent le cas pour des meurtres de personnes trans souligne Gwendoline Ann Smith qui insiste sur l'inclusion puisque cette journée appartient aussi bien aux personnes transgenres, transsexuelles, travesties, *gender variant*, etc. Il s'agit bien d'une journée de commémoration de toutes les victimes de transphobie.

L'inscription de la transphobie dans la journée Idaho met en lumière une ambivalence. D'un côté, la transphobie et les violences exercées sur les personnes trans sont mieux visibles (moyens de communication, infrastructures de la journée Idaho, etc.) mais d'un autre côté c'est la journée trans (le T-DoR) qui coure le risque de l'invisibilisation. On pense au précédent de l'héritage des émeutes de Stonewall dont les personnes trans furent dépossédées. Il n'est jamais inutile de rappeler que les personnes travesties, transgenres et *drag-queens* fréquentaient le

Stonewall Inn et qu'elles furent en première ligne et souvent des victimes durant ces émeutes. L'invisibilisation des personnes trans avait causé beaucoup de peine à Sylvia Rivera, laquelle avait lancé la première une bouteille sur les policiers dans un mouvement de révolte. L'activiste prendra ses distances en raison justement de l'invisibilisation des travestis, transgenres et *drag-queens* (Duberman, 1994 ; Rivera, 2002 ; Currah, Juang & Minter, 2006). Dans un hommage à Sylvia Rivera, Riki Anne Wilchins dira qu'elle aura eu au moins le bonheur de voir naître *Transsexual Menace* (1994) et NYAGRA (*The New York Association for Gender Rights Advocacy*, 1998), la qualifiant de *Rosa Parks* du mouvement transgenre moderne.

La notion de transphobie pourrait être étendue. Au-delà des violences physiques et morales, il y a l'effacement pur et simple de l'histoire et la réappropriation d'une culture comme le colonialisme l'a souvent montré. Minimiser les actions, les savoirs et les productions trans, c'est les inférioriser, leur donner un statut minoritaire voire anecdotique au profit de réseaux et de savoirs cisgenres (non-trans). La non-reconnaissance de cultures trans et le cantonnement des personnes aux rôles dits subalternes semblent être aussi des formes de violences à inscrire dans la transphobie devant ainsi aussi être appréhendée comme instrument de pouvoir et de soumission. Ainsi des aides, peut-être sincères, des communautés alliées, peuvent devenir tutélaires et reproduire des schémas coloniaux. Pour lutter contre la transphobie est-ce la société, les détracteurs, les allié-e-s, ou les trans qu'il convient d'opérer ?

Violences de genre / Sexisme

Par J. Dagorn

Les violences de genre correspondent à l'attaque d'un individu en raison de son appartenance à l'un ou l'autre sexe, ou sa non-conformité aux rôles socialement attribués à son sexe. Les violences de genre sont présentes dans toutes les sociétés. Même si certaines d'entre elles sont marquées par des modalités de vie genrée très spécifiques (*Cf. entrée Genre et anthropologie*). Elles ne peuvent donc se réduire à des responsabilités individuelles puisqu'elles s'incarnent également dans des phénomènes de groupes constituant des moments d'appropriation de son propre genre au détriment d'autrui. En ce sens, nous incluons ici toutes les violences de genre, car elles peuvent se produire aussi contre des garçons auxquels sont attribuées des caractéristiques du genre féminin. L'utilisation du terme « genre » permet ainsi de comprendre ces violences de manière plus globale en tant qu'oppression du genre et pas seulement oppression des filles (Agostini, 2009). Comme le racisme, le sexisme renvoie au fait d'inscrire dans des rapports hiérarchiques de domination, une différence perçue : ici entre le masculin et le féminin.

Il existe diverses formes de violences de genre :

Des violences verbales : ce sont tous les mots employés pour dévaloriser les filles, les femmes, et les personnes LGBT notamment. « Au commencement, il y a l'injure » écrit Didier Eribon dans ses *Réflexions sur la question gay* (1999). Les mots alors ont ce « pouvoir de blesser » (Butler, 2004) de telle sorte qu'ils initient des expériences souvent violentes, y compris lorsque ces mêmes insultes sont banalisées et relayées dans la société.

Des violences physiques : ce sont toutes les formes de coups, d'agressions où l'on s'en prend physiquement à la personne. C'est la forme de violence la plus visible (en France, par exemple, une femme sur dix est victime de violence en couple selon l'enquête ENVEFF, enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, de 2000).

Des violences psychologiques : insultes, critiques, dévalorisations, humiliations, menaces... Elles sont difficilement perceptibles, comme dans le cas du harcèlement à l'école. Pourtant, c'est la violence psychologique qui précède toujours les violences physiques. C'est pourquoi ce type de violence est également reconnu par le législateur.

Des violences économiques : il s'agit de priver la personne de revenus afin de la rendre dépendante économiquement. Ce type de violences est très présent dans les violences de couple où il s'agit de rendre la femme dépendante de son mari. Ainsi elle devient non seulement financièrement dépendante mais aussi psychologiquement et socialement vulnérable

Des violences sexuelles : une agression sexuelle est constituée par toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. Article 222-22 du code pénal. La loi distingue le viol des autres agressions sexuelles. Le viol est un crime, il suppose un acte de pénétration sexuelle. Les autres agressions sexuelles (sans pénétration sexuelle) sont considérées comme des délits. Pour autant, une grande majorité des viols sont requalifiés en délit. La loi du 5 août 2013 a aggravé la peine encourue pour l'agression sexuelle autre que le viol sur un mineur de moins de 15 ans. Elle est portée à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Les violences symboliques : elles sont perceptibles dans les rapports de domination, sont aussi le fait des victimes elles-mêmes étant parfois dans le déni de la violence.

Le cadre légal est à cet égard très important, car il permet de s'extirper de l'immédiateté de l'action et d'accorder à la victime la reconnaissance qui lui est nécessaire, comme c'est par exemple le cas pour les violences sexuelles. Il reste néanmoins actuellement assez difficile de reconnaître les autres formes de violences de genre, qui, en dehors des critères de discriminations, ont un contour flou et subjectif. Un espoir se fait jour avec la distinction par le droit entre « violence » et « **harcèlement** ». On peut harceler une personne en raison de son sexe, de son identité de genre ou de son orientation sexuelle. D'ailleurs, en milieu scolaire, l'identité de genre est la seconde cause de harcèlement, après l'apparence physique (Meyer, 2005).

Enfin, les violences de genre sont à relier notamment aux représentations entre les hommes et les femmes qui se forgent dès la prime enfance. La valorisation des stéréotypes de genre masculins (recherche de la performance, virilité...) et féminins (discrétion...), associés culturellement au sexe, est intériorisée dès le plus jeune âge. De ce fait, les garçons peuvent affirmer leur appartenance au genre masculin par des violences verbales (insultes homophobes et/ou sexistes). Ces violences sont épatées collectivement, peuvent s'inscrire durablement. C'est pourquoi prendre en compte le phénomène dans son intégralité (non seulement les victimes mais également les témoins) exige et permet une prise de conscience collective.

QUESTION #1

Le genre : ça concerne qui ?

Par A. Alessandrin

Les polémiques sur le genre laissent penser que cette notion porte en son sein le danger du communautarisme voire de la contamination. Ainsi, lorsqu'en 2008, Patrick Bloch (député socialiste) proposait une loi pour pénaliser les discriminations à l'encontre des identités de genre minorisées, la majorité l'accusait de soumettre de lois particularistes, « *donnant encore des droits à des catégories d'individus* » pour reprendre l'expression d'un des députés qui s'exprimait ce jour-là, demandant ainsi : « *pourquoi elles et pas les autres ?* ». Or, il s'agit à l'inverse de considérer que donner des droits à certains revient, par cercles concentriques, à élargir le champ de l'humanité. De la même manière, considérer les questions de genre, sous l'angle des plus fragiles, c'est envisager le genre de tout un chacun, au-delà de ce que Michel Foucault nomme « *des pratiques divisantes* ».

La question du genre concerne, en effet, celles et ceux dont l'identité de genre est reconnue voire traquée. On pense spontanément aux personnes transidentitaires, mais considérons aussi toutes les personnes gays ou lesbiennes, ou celles étiquetées comme telles, pour qui les catégories de genre sont sources de discriminations. Insister sur ces populations vulnérables c'est considérer que l'humanité, dans sa dimension commune, ne peut faire l'économie de certain.e.s. Qu'elles représentent 0.1% ou 10% de la population, ces vies sont inscrites dans la complexité des identités et des demandes de reconnaissances actuelles. Penser le genre, sous l'angle des rapports de pouvoir et/ou des rapports de domination, c'est déjà les envisager autrement que par le prisme de la pathologie ou de l'anormalité.

Néanmoins, le genre ne concerne bien évidemment pas seulement celles et ceux qui le portent à bout de bras dans l'agenda politique et médiatique. Penser le genre, c'est aussi penser l'entourage de ces personnes. Le genre est en réseau. Il ne se laisse saisir que dans l'interaction. C'est pourquoi, par exemple, questionner l'homoparentalité ne revient pas simplement à distinguer les familles en fonction du sexe des parents, ni même à dénombrer seulement les enfants en situation d'homoparentalité, mais bel et bien à appréhender l'ensemble des liens, des solidarités, des interconnaissances, qui caractérisent ces nouvelles familles. Les minorités de genre et de sexualité ne sont pas seules, elles sont entourées. On retrouve ici la politique du lien, exprimée par H. Milk, qui suppose qu'en exprimant son homosexualité on entraîne, non seulement soi, non seulement une « communauté », mais aussi des parents, des voisins, des ami.e.s. Car les minorités de genre et de sexualités, qui souvent ne paraissent visiblement nulle part, sont pourtant potentiellement partout. Ainsi que leurs allié.e.s.

Enfin, mettre à jour le genre, c'est aussi donner à voir le processus de genration (assigner un genre à) qui s'abat sur des individus plus ou moins consentants. Alors que pour certains, le genre est un large boulevard éclairé, pour d'autres, il se mue en une ruelle sombre. Car les identités de genre ne reposent jamais parfaitement sur les assignations de genre à la naissance. De la sorte, le genre concerne effectivement tout le monde. Personne n'échappe aux flux de la genration. Personne n'existe, sur le long terme tout du moins, en dehors des catégories du genre (dans un spectre allant des plus strictes aux plus labiles). Tout au plus vivons-nous à côté, tout au bord du genre, là où se plient les normes, là où se courbent les certitudes.

AUTEURS

Simone De Beauvoir

Par B. E-Bellebeau

Philosophe et romancière engagée, compagne de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir incarne une liberté qui a marqué plusieurs générations. Née en 1908, elle fait figure de pionnière à bien des égards en tant qu'intellectuelle, et plus tard féministe. Elle meurt en 1986, six ans après Sartre, en laissant une œuvre à la fois philosophique et littéraire importante. L'exemple et la trace qu'elle laisse aux femmes exige quelques précisions, même si par souci de clarté cet article s'en tiendra à un seul texte : *Le deuxième sexe* (1949)

Simone de Beauvoir est la neuvième femme en France à passer l'agrégation de philosophie en 1929. Elle sera reçue seconde après Sartre, alors même que plusieurs membres du jury ont hésité entre elle et lui ! Et si « *tout le monde s'accordait à reconnaître que LA philosophie c'était elle* » d'après Maurice de Gandillac, son obstination à se penser elle-même comme moins philosophe que Sartre ainsi qu'à se faire sa disciple nous dit déjà quelque chose de la difficulté à rompre avec des représentations et une culture du masculin.

Il lui faudra attendre la parution du *Deuxième sexe* en 1949 pour que tout à la fois son intuition d'être philosophe et son positionnement en tant que féministe s'élabore. **Refusant le destin social assigné aux femmes et symbolisé par le mariage et la maternité, elle s'est donné ici le moyen de représenter leur assujettissement de façon historique, anthropologique et philosophique : en pensant le droit à l'égalité à l'horizon d'une liberté universelle, cette femme philosophe, visait à faire advenir dans la femme le sujet, ne dérogeant pas en cela à la perspective existentialiste.**

En 1949, l'ouvrage qui paraît alors crée un cataclysme, premièrement à cause de la thèse qu'il défend : **la féminité n'est pas un cadeau de la nature, on apprend à devenir femme en se conformant aux valeurs, et aux normes que la société impose ; ce qui induit l'idée**

que l'on réussit plus ou moins à le devenir. Mais c'est également parce que *Le deuxième sexe* fait école auprès des femmes du peuple : Beauvoir reçoit des milliers de lettres de femmes qui lui disent combien ce texte a été décisif pour elles, certaines décidant à la suite de sa lecture de reprendre des études. Précisons aussi qu'il créera, sans mauvais jeux de mots, des vagues chez les féministes. Car enfin si cette situation de la femme élaborée par les hommes et pour les hommes explique le statut de mineur qu'elle a endossé si longtemps, elle ne justifie en rien le choix de soumission à cette vie de dominée. Et c'est sans doute à ce stade que nous pouvons voir poindre les difficultés : Comment assumer une liberté dont Simone de Beauvoir nous dit qu'elle est pleine et entière pour la femme comme pour l'homme quand tout autour de vous signe votre dépendance ?

La seule lecture critique des mythes qu'elle propose se révèle à ce niveau tout à fait édifiante : s'il faut remercier la nature d'avoir donné aux hommes *la femme*, cela signifie d'emblée que la femme n'est que l'Autre de l'Homme, un être-objet fait pour le sujet masculin. D'ailleurs les figures de la virilité que sont Hercule ou Prométhée ne sont accompagnées de figures féminines que dans des rôles bien secondaires, précise Simone de Beauvoir. La transcendance est toujours du côté du masculin, la femme est et demeure, dans le récit mythologique, l'être de l'immanence, rivé à une nature qui signe son destin dans son corps même. Porte du diable autant que mystère de la chair, « *la femme permet à la société d'intégrer en elle les forces cosmiques* », mais c'est en tant que mère qu'elle devient redoutable et qu'il est impératif de l'asservir. La maternité constitue une clé essentielle pour maintenir un équilibre social, un « *gouvernement des corps* », dira plus tard Foucault. C'est donc autour de cette fonction que se tissent les représentations susceptibles d'engendrer des normes cadrant les comportements des femmes et visant à maintenir la supériorité sociale et économique des hommes et le maintien des femmes au sein de la sphère privée.

En scandant l'histoire de l'assujettissement général des femmes, Simone de Beauvoir montre comment la morale campant sur l'idée d'une hiérarchie des sexes « nécessaire » et déductible de la « nature » même de la femme ne fait que renforcer l'idée d'une nature féminine. Mais c'est également en montrant le caractère historique de cet assujettissement qu'elle ramène la condition féminine à sa juste situation : celle d'un sujet qui n'est défini « ni par ses hormones ni pas de mystérieux instincts mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde »

Pour tenter d'échapper à la condition qui leur est faite, les femmes peuvent soit endosser l'état d'esprit du dominant en cherchant à rejoindre l'universel masculin, soit consentir à leur sort, soit chercher à se faire être malgré tout en inventant une voie, à partir d'une liberté qui peut briser le cercle de l'infériorisation des femmes. Mais, et c'est sans doute l'un des points de divergence notable d'avec un certain nombre de féministes ultérieures, « *les femmes (elles)*, dit Beauvoir, *n'ont pas les moyens concrets de se rassembler en une unité qui se poserait en s'opposant* ». Appartenant à tous les groupes sociaux, les femmes ne se reconnaîtraient pas dans un NOUS comme les minorités sexuelles, ce qui rendrait leur combat plus difficile à mener. Ce point de frottement n'a pas empêché *Le deuxième sexe* de devenir un des plus grands ouvrages féministes offrant des appuis théoriques, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France.

Pierre Bourdieu

Par J. Zaganiaris

Si les études sur le genre ne retiennent bien souvent que les derniers travaux de Pierre Bourdieu (1930-2002) - notamment son ouvrage *La domination masculine* (1998) - la construction sociale des féminités et des masculinités, ainsi que les rapports sociaux existant entre ces deux entités, sont évoqués dès *La distinction* (1979) et *Le sens pratique* (1980).

Pierre Bourdieu présente la domination masculine comme un pouvoir qui a des effets durables sur le corps des dominéEs. Dès leur plus jeune âge, les femmes intériorisent des perceptions et des prédispositions spécifiques. Les habitus se construisent à partir des positions assignées aux différentes féminités, parfois avec la plus grande violence. Ces positions sont inscrites dans les structures de la société et ne sont bien entendu pas les mêmes selon les classes sociales. Toutefois, elles sont incorporées par les corps des femmes, qui reproduisent certaines attitudes socialement attendues d'elles. S'opposant aux thèses marxistes, notamment à celles de Georg Lukàcs, Pierre Bourdieu affirme que le machisme n'est pas une simple « *idéologie* » dont on peut sortir par la « *prise de conscience* ». Ce n'est pas une conversion des volontés qu'il faut chercher mais plutôt des manières nouvelles de lutter contre un système de « structures » inscrit dans les corps. **Les études sur les femmes kabyles indiquent que la division sociale des genres est marquée par un système d'opposition symbolique (public/privé ; dur/mou ; droit/courbe...) qui est toujours au désavantage du féminin.** Dans son article « *Nouvelles réflexions sur la domination masculine* », Pierre Bourdieu montre que les impositions androcentriques sont admises sur le mode de « l'allant de soi » au sein du corps social :

« L'univers masculin s'impose (ou s'imposait) sur le mode de l'évidence, du cela va de soi. J'entends montrer que, pour qu'il y ait du taken for granted, il faut qu'il y ait une production collective d'esprits collectivement structurés conformément à des structures objectives et

en accord avec ces structures : quand vous percevez un monde structuré d'une certaine façon à travers les structures objectives conformes à ses structures objectives vous le trouvez évident ».

Daniel Welzer-Lang a rendu compte des débats autour des conceptions de *La domination masculine*, en reconnaissant à Bourdieu d'avoir décrit avec précision les processus de socialisation expliquant la construction des féminités et des masculinités mais en lui reprochant ses conceptions « fixistes » des rapports entre les genres, pensés exclusivement sous le prisme de la domination et n'intégrant guère les pratiques de résistance ou de subversion (2004). Toutefois, ces visions réalistes sur les effets des violences symboliques exercées par une société patriarcale ont le mérite de nuancer fortement les conceptions simplistes de l'émancipation et de rappeler le poids des renoncements et des désolations ressentis par les dominés.

Judith Butler

Par B. E-Bellebeau

Judith Butler est une philosophe américaine contemporaine. Professeur de littérature comparée, elle est également titulaire d'un doctorat de philosophie, consacré à la reprise et aux interprétations en France de la pensée hégélienne au XX^{ème} siècle. Dans ce travail un chemin philosophique s'esquisse du désir de reconnaissance à la recherche d'une éthique fondée sur l'opacité du sujet comme étant compatible avec sa responsabilité. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages dont l'un des plus célèbres demeure *Trouble dans le genre*. Elle enseigne actuellement à l'Université de Berkeley. Egérie d'une lutte pour la reconnaissance des minorités sexuelles, féministe, homosexuelle, juive, elle défend une philosophie que l'on peut qualifier de sociale tant par l'éthique qu'elle promeut que par l'engagement dont elle fait preuve. **Très tôt les questions qui constituent le cœur de sa pensée se sont donc posées : Qu'est-ce qui fait l'identité d'un sujet ? Quel est l'impact des normes sur l'existence et la constitution de la vie psychique ? Comment rendre une vie humaine vivable ? Quelle latitude - ou puissance d'agir (*Agency*) - est laissée à un individu, ou à un groupe d'individus pour travailler à sa reconnaissance ? Comment participer à l'élargissement du concept d'humain en pointant les dangers de la forclusion du sujet ?**

Trouble dans le genre, est sorti en France, en 2005, 15 ans après la version américaine. Il aura donc fallu attendre longtemps pour que l'on s'intéresse en France à une pensée déjà si connue internationalement. Elle y travaille à distendre les normes de l'humaine condition qui sont tissées dans un maillage très serré de présupposés hétérosexuels servant de fondements à toute société, afin qu'elle perde et se reconnaisse à travers des identités sexuées. Cette distorsion des normes est également un travail de traduction culturelle prenant racine dans la *french theory* et situant son effort au carrefour des *cultural studies* et de la théorie critique associée à l'école de Francfort (Adorno, Horkheimer). Elle indique enfin que le but de son texte est bien de « montrer comment le savoir naturalisé sur le genre circonscrit, préventivement et violemment la réalité. » (Préface de *Trouble*

dans le genre), déterminant ainsi ce qui est visible et intelligible et parallèlement ce qui est impensable et sera rendu invivable.

La suite de son œuvre voit se dessiner une authentique préoccupation éthique, à partir de l'analyse fine et souvent complexe de nombreux penseurs qu'elle fait se rencontrer fictivement comme pour mieux faire résonner le jeu de leurs questions et réponses. Parmi ces auteurs citons Nietzsche, Adorno, Foucault, Freud, Arendt, liste loin d'être exhaustive, mais indiquant une certaine orientation éthico-politique, à laquelle fait écho ce qu'elle a répondu face à l'attaque dont elle fut récemment victime à propos du prix Adorno qu'elle n'aurait pas mérité : « *I affirm a judaism that is not associated with state violence* » (*J'affirme un judaïsme qui n'est pas associé à la violence étatique*).

Parmi les concepts clé de son œuvre, on trouve celui de **genre** qu'elle définit elle-même comme « **une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contraintes** » (2006, p.13). **Il y a des normes sexuelles et il ne s'agit ni de le nier, ni de chercher à les détruire. Néanmoins, il y a à comprendre que ces normes ne sont pas des monolithes intangibles, mais des règles qui se maintiennent parce que chacun les répète à sa manière, et c'est parce que le genre est une improvisation encadrée qu'on peut penser l'émergence du sujet comme la tentative de faire quelque chose à partir de ce qui est fait de lui. Contrairement à Beauvoir, pour qui, le sujet semble pouvoir s'inventer librement, Butler demande de s'interroger sur ce présupposé d'un choix de son identité qui serait libre, et oublieux des conditions d'émergence du sujet.**

Ouvrant ainsi à repenser les rapports de genre, elle permet de mieux se représenter ce que peut-être une vie humaine vivable, malgré la violence des normes qui aliènent autant qu'elles nous rendent sujets, des normes qui, pour instituer une identité de genre, produisent immanquablement dans le même temps le spectre de ce qui ne peut se penser comme vivable : le hors norme. Dans la pensée de Butler, il s'agit de se préoccuper de la vie des homosexuels(les) ou des transgenres par exemple, mais, en parlant d'eux, de pouvoir traiter de tout autre. C'est pourquoi, dans le *Récit de soi* (2007), comme dans *Vie précaire* (2005), elle s'adresse à tous, et reprend toujours la même question – celle des conditions d'une vie humaine vivable – à partir de l'injonction à se dire ou de l'exigence de compréhension de la triple acception de la vulnérabilité – mortalité, *blessabilité* et précarité politiquement induite.

Fortement applaudie par des représentants des minorités sexuelles à la suite de la parution de son premier ouvrage, elle fut tout autant critiquée par la suite et pour avoir parlé de *défaire* le genre et pour s'être aventurée à penser l'émergence du sujet via les apports de la psychanalyse. Féministes ou théoriciens *queer* ont ainsi pu estimer qu'elle avait trahi ce qu'elle avait elle-même contribué à élaborer : l'une des théories sur le genre, ce qui n'en fait pas une théorie unique !

Christine Delphy

Par A. Clerval

Sociologue et militante, Christine Delphy (1941-) est une figure majeure du féminisme en France et, en particulier, du féminisme matérialiste.

Née en 1941, elle a suivi des études de sociologie à la Sorbonne, ainsi qu'à Chicago et à Berkeley (Californie). Lors de ses années d'études aux États-Unis, elle s'est engagée dans le mouvement pour les droits civiques des Afro-Américain-es et a travaillé pour l'une des organisations de ce mouvement, la *National Urban League* (à Washington). Cette expérience a inspiré son engagement dans la lutte autonome des femmes pour leur émancipation.

De retour en France en 1966, elle entre au CNRS et, en 1968, elle participe à la création du groupe FMA, « *Féminin, masculin, avenir* », renommé « *Féminisme, marxisme, action* » en 1969. En 1970, ce groupe en rejoint d'autres pour former ce qui fut appelé le Mouvement de libération des femmes (par analogie ou mouvement étatsunien, *Women's liberation movement*). Lors d'un premier meeting à l'université de Vincennes au printemps, les militantes arborent le symbole féministe inventé par le *Women's lib* (le sigle féminin avec un point à l'intérieur). Christine Delphy participe à la première manifestation organisée par le mouvement, le 26 août 1970, pour déposer une gerbe à la femme du soldat inconnu, en solidarité avec la grève des femmes aux États-Unis. La même année, elle participe au numéro spécial de la revue *Partisans*, « *Libération des femmes, années zéro* », avec un article intitulé « *L'ennemi principal* » dans lequel elle développe l'idée que la lutte prioritaire des femmes est contre le patriarcat. En novembre 1970, elle s'engage dans la lutte pour le droit à l'avortement, en fondant avec d'autres le MLA, *Mouvement pour la liberté de l'avortement*. En 1971, elle s'implique dans le manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté, rédigé par Simone de Beauvoir. La même année, elle fonde avec Monique Wittig et d'autres militantes le groupe de parole des *Gouines rouges* pour les « femmes homosexuelles ». Son parcours est

donc à la fois militant et scientifique, ces deux dimensions se nourrissant mutuellement. Christine Delphy s'est engagée dans les principaux combats féministes qui suivirent, comme la campagne contre le viol en 1976. En 1977, elle participe à la fondation avec Simone de Beauvoir de la revue scientifique *Questions féministes*. Aujourd'hui encore, elle co-dirige avec Patricia Roux la revue *Nouvelles questions féministes* qui a pris la suite en 1981. Ces revues ont permis de publier les travaux du courant féministe matérialiste et d'introduire la notion de genre.

Le travail de Christine Delphy représente une contribution majeure à ce courant, que ce soit pour l'analyse de l'économie politique du patriarcat ou pour celle du genre. Pour la première, elle s'est appuyée sur une analyse du travail des femmes dans l'agriculture et plus généralement auprès de travailleurs indépendants (commerçants, professions libérales) comme aides familiales non rémunérées et cela lui a permis de démontrer l'existence d'un mode de production domestique, indépendant du mode de production capitaliste. Parce qu'elle s'est inspirée d'une lecture matérialiste de Marx, Christine Delphy s'est heurtée aux vives résistances du marxisme orthodoxe, pour qui la lutte féministe est soluble dans la lutte anticapitaliste. **Mettant la réflexion théorique au service de l'émancipation des femmes, le travail de Christine Delphy plaide pour une lutte autonome des femmes, mais aussi pour une lutte radicale. Considérant que le patriarcat, à travers l'exploitation du travail domestique, crée des classes de sexe, la lutte pour l'émancipation des femmes en tant que classe dominée vise l'abolition du patriarcat et des classes qui en sont le produit.** Cette position permet d'interroger un combat féministe qui lutte pour l'égalité des droits entre hommes et femmes sans pour autant remettre en cause ces catégories. Un tel combat a montré ses limites : des luttes importantes ont permis d'atteindre à peu près cette égalité des droits dans certains pays, mais les inégalités de fait et la domination masculine perdurent tout en s'étant recomposées. La nécessaire remise en cause des classes de sexe s'appuie sur une déconstruction radicale du genre. **Selon Christine Delphy, le genre précède le sexe et non l'inverse, comme on le suppose communément.** C'est la prégnance du système de genre (du patriarcat) qui explique l'interprétation du sexe biologique comme binaire, exclusif et hiérarchique... et surtout comme signifiant socialement, c'est-à-dire porteur d'une division sociale. Or, c'est le genre qui donne un sens au sexe biologique. Celui-ci n'est pas clairement binaire et ne détermine pas a priori les groupes sociaux, c'est le patriarcat et le système de genre qui lui confèrent une telle importance dans le classement et les rôles sociaux des êtres humains. **Cette analyse s'oppose**

nettement aux courants différentialistes ou essentialistes, qui ont fini par apparaître pour ce qu'ils étaient : des obstacles à l'émancipation des femmes. Cette approche a ainsi montré comment classer représentait un acte de domination, en ne se limitant pas à la condition des femmes, et pouvant même s'étendre à l'essentialisation de caractéristiques culturelles, par exemple à l'égard des musulman-es. Renouant avec ses premiers combats, Christine Delphy s'est employée à dénoncer l'instrumentalisation du féminisme à des fins racistes depuis les années 2000, que ce soit pour justifier la guerre en Afghanistan ou nourrir l'islamophobie en excluant les jeunes filles voilées de l'école publique avec la loi de 2004 sur le port de signes religieux à l'école. Christine Delphy a été l'une des rares figures de la deuxième vague féministe à ne pas être aveuglée par le dévoiement de la laïcité à des fins racistes et son engagement au côtés des jeunes filles comme des mères voilées (interdites d'accompagner des sorties scolaires) lui a valu une mise à l'écart de la part du mouvement féministe institutionnalisé et de ses anciennes camarades de lutte. **Elle inspire aujourd'hui une génération féministe antiraciste.**

Cela montre ses apports précieux, tant sur le plan théorique que politique, pour comprendre la spécificité de l'oppression des femmes, mais aussi pour penser l'intersectionnalité des rapports de domination et la nécessaire articulation des différents combats. Cela afin d'éviter l'impasse qui consiste à se battre pour la libération d'un groupe en renforçant l'oppression d'un autre.

Elsa Dorlin

Par A. Alessandrin

Dans son livre *Sexe, genre et sexualité, introduction à la théorie féministe* (2008), la philosophe Elsa Dorlin fait deux propositions majeures.

- **La première consiste à rappeler que le genre produit le sexe et non l'inverse.** En ce sens, elle reprend à son compte les avancées conceptuelles de Butler et Laqueur qui consistent à dire qu'en observant le sexe on observe déjà toujours du genre, ou, pour le dire autrement, que les catégories de sexe sont sous tendues pas des catégories de genre qui leur donnent sens. Dire que le genre précède le sexe c'est, nous dit-elle, rappeler que le genre est « un rapport de pouvoir qui assure sa reproduction en partie grâce aux mutations du système catégoriel qu'il produit et sur lequel il s'adosse » (2008, p. 54).
- **Elsa Dorlin propose un second glissement, qu'elle formule ainsi : si le genre précède le sexe, la sexualité précède le genre.** À la suite de Monique Wittig ou de Gayle Rubin, elle souligne alors que les catégories de genre ne font sens qu'en s'appuyant sur des injonctions à l'hétérosexualité, c'est-à-dire une pression hétéronormative, qui assure aux genres une complémentarité fictionnelle. Ici, il ne s'agit plus simplement de traduire quelque chose de la construction du sexe ou de la naturalisation des genres, mais aussi d'ancrer les différences faites dans l'hétérosexualité dominante.

Dès lors, le féminisme d'Elsa Dorlin ne peut être qu'un féminisme intersectionnel (Danièle Kergoat emploiera le terme de consubstantialité), c'est-à-dire un féminisme qui ne s'intéresse pas uniquement aux catégories « hommes / femmes » mais aussi aux catégories qui les composent et aux passages qui les unissent. C'est ainsi, pour Elsa Dorlin, que la question LGBT, et la question Queer et Intersexe deviennent centrales pour le féminisme. À la manière de Béatriz Preciado (*Testo Junkie*, 2008), le féministe d'Elsa Dorlin est donc un féminisme *queer* au sens où les

relations de pouvoir entre dominants et dominés ne sont jamais pensées comme définitivement posées, mais sont au contraire sans cesse rebattues du fait des prises de conscience, du processus d'empowerment (« d'empuissancement » traduit par Jérôme Vidal, 2011) qui découlent de la pratique et de la position féministe.

Cette intersectionnalité, Elsa Dorlin la déploie dans son livre *La matrice de la race* (2006) qui se présente comme un récit critique de la construction médicale de la différence sexuelle et raciale. S'appuyant sur la littérature médicale l'auteur montre comment le corps des femmes renvoie au modèle du corps malade. La pathologisation légitimant la domination. L'avènement des politiques natalistes du XVIII^e siècle fait alors basculer la femme dans la figure de la mère, directement associée à la mère patrie qu'elle soutient par sa fécondité. Le discours médical pourra ainsi justifier la domination coloniale, selon un mécanisme similaire, qu'Elsa Dorlin nomme « nosopolitique », venant souligner que sexe et race ont une même matrice.

Michel Foucault

Par S. Lemeilleur

Pour Michel Foucault (1926-1984), il faut s'interroger sur les liens entre pouvoir, savoir et sexualité depuis les temps anciens à nos jours afin de répondre à la question : « Pourquoi l'Occident s'est-il si continûment interrogé sur la vérité du sexe et exigé que chacun la formule pour soi ? » (1976, p.24).

Pour répondre à cela, en suivant le fil de la pensée de Foucault, il faut faire une véritable généalogie de l'histoire de la sexualité et revenir aux temps reculés pour comprendre notre contemporain. En effet d'un premier intérêt des institutions politiques pour le corps au XVII^e siècle dans une *anatomo-politique* du corps, nous arrivons au XIX^e à l'apogée de l'attachement à son fonctionnement dans ce que Foucault nommera la *bio-politique*. De l'*anatomo-politique* à la *bio-politique*, c'est le dispositif de la sexualité posé par le pouvoir grâce au développement des savoirs qui dicte les comportements adéquats aux individus afin de maintenir la vie. Au droit ancien de souveraineté « faire mourir et laisser vivre » apparaît à partir du XVII^e le droit de « faire vivre et de laisser mourir. » Le souverain avait droit de vie et de mort sur ses sujets, aujourd'hui, nos institutions s'efforcent de nous faire vivre en « gérant nos vies ».

L'*anatomo-politique* des corps prend place au XVII^e où l'on s'intéresse à l'*homme-corps*, au corps comme force productive, force de travail. De nombreuses disciplines se développent afin de maîtriser et d'optimiser les capacités des corps. L'armée, l'école et les discours religieux prennent une part importante dans la société. Le supplice et la torture disparaissent doucement au profit de la gestion du comportement humain par l'application dans l'armée par exemple de la direction optimale des gestes, de la mise en série d'actions, de l'entraînement ritualisé au combat. De son côté, la religion interdit l'onanisme afin de ne pas entraver la natalité. Le désir considéré comme élément constitutif du péché doit être décortiqué jusque dans la confession. **Ces techniques visent à assujettir l'homme dans toutes ces positions dissidentes et velléitaires.**

Le pouvoir s'emploie à gérer les corps et va s'intéresser ensuite au XVIII^e siècle à l'*homme-espèce*, à sa biologie dans une véritable *bio-politique*. Faire durer la vie, gérer les naissances, la mortalité, développer des savoirs sur la mécanique du vivant deviennent la volonté du pouvoir afin de *faire vivre et de laisser mourir*. De l'attention pour le corps puis pour l'espèce, le savoir sur la sexualité devient indispensable au pouvoir. Une véritable *science du sexe* s'intensifie grâce au discours médical, religieux, aux règlements pédagogiques et rentre doucement dans les structures familiales qui deviennent de véritables courroies de transmission de ces savoirs.

Cette technologie de pouvoir soumet les corps et permet le contrôle des populations faisant vœu de faire comprendre aux individus comment *fonctionne le corps*. La recherche médicale devient plus méticuleuse et insidieuse. Ce savoir s'étend aux gens ordinaires qui peuvent appliquer ces connaissances à leurs actes sexuels. Comme la sexualité met en relation les corps et le concept de population, les institutions se servent du sexe « comme matrice des disciplines et comme principe des régulations » (1976, p.192). Pour Foucault, il y aurait le sexe du côté du sujet et il y aurait la sexualité du côté du phénomène historique et culturel. **À la fois le sujet se reconnaît dans cette sexualité et en même temps il s'y perd. De ce fait, la sexualité est traquée jusque dans le lit conjugal. La position du missionnaire est recommandée rappelant la domination de l'homme sur la femme. La position verticale est à proscrire car elle ne permet pas la fécondation et serait source d'accidents allant jusqu'à la rupture du pénis. Le désir n'est plus perçu que par le prisme de l'observable et du mesurable.** Il se retrouve analysé jusqu'à l'enfance par les avancées de la psychanalyse pour résoudre l'hystérie des femmes. La psychanalyse révèle que les troubles psychiques proviennent d'une méconnaissance du sujet de lui-même mais surtout de ses désirs et de sa sexualité. À cette période le *sur-savoir* sur la sexualité coexiste et répond à ce que l'on pense être de la méconnaissance de soi. Le plaisir se retrouve codé par les lois du sexe et l'habileté du pouvoir est de faire croire qu'à décoder le plaisir, le sujet se libère.

Le pouvoir politique se nourrit des discours de tous les savants afin de mieux contrôler les corps par le développement d'une véritable technologie du corps. Une analytique de la sexualité est à l'oeuvre. La sexualité « est du côté de la norme, du savoir, de la vie, du sens, des disciplines et des régulations » (1976, p.195). La norme poursuit son labeur de maintenir la vie en aliénant le sujet avec le vœu pieux de perpétrer l'espèce. En disant *oui* au sexe, on dit *oui* au pouvoir car on applique toutes les techniques

contenues dans ces discours. Mais alors comment en sortir ? Foucault propose une issue : « *le point d'appui de la contre-attaque ne doit pas être le sexe-désir, mais les corps et les plaisirs* » (1976, p.208). Non pas le corps et le plaisir car le singulier renverrait à la norme du dispositif de la sexualité. La solution résiderait dans la pluralité des corps et des plaisirs en y retrouvant une singularité libérée de l'oppression de la *bio-politique*.

Il s'agirait de détourner les injonctions du pouvoir qui valorisent le travail par rapport au plaisir et la reproduction des forces plutôt que la dépense par les plaisirs – déssexualiser le sexe pour le dégager des normes afin de tendre vers les plaisirs. Mais déjà en 1976, Foucault, évoquant l'avenir, nous mettait en garde sur la capacité d'adaptation des institutions à nous soumettre « à cette austère monarchie du sexe, au point de nous vouer à la tâche indéfinie de forcer son secret et d'extorquer à cette ombre les aveux les plus vrais. Ironie de ce dispositif : il nous fait croire qu'il y va de notre « libération » » (1976, p.211). Aujourd'hui, nous sommes au cœur d'un perpétuel jeu entre aliénation au dispositif de sexualité et libération dans les corps et les plaisirs, jeu essentiel à la subjectivation, à notre devenir sujet.

Françoise Héritier

Par A. Alessandrin

Françoise Héritier (1933) est une anthropologue féministe française. Elle succède à Claude Lévi-Strauss au Collège de France à la chaire d'anthropologie. **L'analyse de Françoise Héritier repose sur le constat d'une universelle valence différentielle des sexes au bénéfice des hommes.** Ainsi, dans *La plus belle histoire des femmes* (2011), la chercheuse souligne que :

« La plus importante des constantes, celle qui parcourt tout le monde animal, dont l'homme fait partie, c'est la différence des sexes » (p.25).

Selon l'anthropologue, les notions d'identité et de différence vont alors scinder le monde en deux (2008).

« Voilà comment pense l'humanité, on n'a pas observé de sociétés qui ne souscrivent pas à cette règle. Dans toutes les langues il y a des catégories binaires, qui opposent le chaud et le froid, le sec et l'humide, le dur et le mou, le haut et le bas, l'actif et le passif, le sain et le malsain » (2011, p.26).

La différence des sexes et la différence des genres sont, selon l'anthropologue Françoise Héritier des constructions sociales *« qui nomment et qui classent »* de manière binaire. Dans un article qui compose le livre collectif *Hommes, femmes : la construction de la différence* (2005), Françoise Héritier écrit que :

« Cet arsenal catégoriel marqué du sceau du masculin et du féminin, est, de plus, hiérarchisé en ce que les valeurs portées par le pôle masculin sont considérées comme supérieures à celles portées par l'autre pôle ».

L'anthropologue explique ce processus de hiérarchisation :

« Prenons par exemple « passif » et « actif » : En Europe l'actif est « masculin » et le passif est « féminin », l'actif étant valorisé. Dans d'autres sociétés (en Inde ou en Chine par exemple) le passif est « masculin » et l'actif est « féminin ». Et c'est alors le passif qui est valorisé. La valorisation ne dépend pas d'une définition « objective » des choses, mais de leur connotation sexuelle » (2005, p.37-38).

De ces constats, Françoise Héritier développe le concept de « valence différentielle des sexes » :

« Qui se traduit par une plus grande valeur accordée socialement à ce qui est censé caractériser le genre masculin et, parallèlement, par un escamotage de la valeur de ce qui est censé caractériser le genre féminin et même par son dénigrement systématique » (2005).

Selon l'anthropologue, cette valence différentielle des sexes trouve ses racines dans une volonté d'un contrôle de la reproduction des femmes de la part des hommes, c'est-à-dire de ceux qui ne disposent pas de la capacité à enfanter¹.

On soulignera toutefois les critiques émises à l'égard des concepts de l'anthropologue, dans les écrits d'Agnès Fine (2003) d'une part, qui voit dans le concept de « valence différentielle » un contre outil pour penser « la domination masculine », puis chez Maud-Yeuse Thomas (2013) d'autre part, qui souligne que ce « roc de sexes » ne permet pas de penser la fluidité des genres.

¹ Lire par exemple : *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris, Odile Jacob, 1996.

Donna Haraway

Par A. Alessandrin

En 1985, pour la première fois aux Etats Unis sort un texte intitulé : *Le manifeste cyborg : sciences technologies et féminisme*. Son auteure, Donna Haraway (1944-) se propose de relire l'histoire des sociétés capitalistes en lien avec les transformations appliquées aux corps mais aussi en lien avec le féminisme. Elle impose sa figure du cyborg (« cybernetic organism ») pour investiguer l'histoire de cette coupure entre « nature » et « culture », entre êtres animés et être inanimés, entre l'homme et ce qui l'entoure.

Le vocabulaire du texte tranche avec les codes scientifiques. Donna Haraway assume l'image cybernétique et écrit :

« Au centre de ma foi, de mon ironie, de mon blasphème : l'image du cyborg. Le cyborg est un organisme cybernétique, hybride de machine et de vivant, créature de réalité. La réalité sociale est le vécu des relations, notre construction politique la plus importante, une fiction qui change le monde. Les divers mouvements féministes internationaux ont autant construit « l'expérience des femmes ». Cette expérience des femmes est une fiction et un fait de la plus haute importance politique. »

Pourquoi le cyborg ? Car la machine moderne ne singe plus l'homme. Leurs capacités à s'auto générer les rend incroyablement humaines et leur place dans nos interactions sociales et politiques nous rend considérablement auxiliaires. Mais aussi parce que la frontière entre le naturel et le social, entre l'inné et l'acquis s'amenuise.

« Nous sommes tous des chimères, des formes hybrides d'organismes et de machines, théorisées et fabriquées ; en bref, nous

sommes des cyborgs ». « *La frontière qui sépare la science-fiction de la réalité sociale n'est qu'illusion d'optique* ».

L'humain n'est plus mécanique : il est technologique, hydrique, cyborg. Si bien qu'avec l'avènement du cœur artificiel par exemple, le regard s'éloigne d'une démarche de compréhension des systèmes vivants naturels et se concentre sur une maîtrise intellectuelle et technique de systèmes vivants artificiels (Mendelsohn, 2001). On passe donc d'une logique de dévoilement de la nature à une logique d'exploration des possibles artificiels. La question de la coupure nette entre « culture » et « nature » est ici posée. **Existe-t-il des corps « naturels » ? Botox, pilule, échographie dès la naissance, techniques de codage du genre mais aussi de la « race » (avec les principes de nationalités), opérations diverses, médicaments, IVG et gode... et même utérus artificiel : il n'existe plus de corps naturels. Pour le dire comme Béatriz Preciado : nous sommes entrés dans une ère « pharmacopornographique » (2008) qui modifie durablement l'empreinte de la technique et de la nature sur les corps.**

Les travaux d'Haraway et sa figure du cyborg permettent aussi de nouvelles lectures. Dans « *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature* » Haraway revient sur les scénarios « des origines » mis en place au sein des disciplines des sciences naturelles et qui ont pu intervenir sur un ensemble de représentations qui ont marqué la société américaine du XX^e siècle, de la sphère privée jusqu'au capitalisme. La science comme le capitalisme s'entendent comme un tout dont on ne saurait s'échapper. Tous deux se donnent à voir comme des « faits ». L'observation des primates est alors perçue par l'auteur comme un enjeu politique (*cf. entrée « Genre et biologie »*). C'est cette articulation entre une démarche théorique et scientifique et des pratiques de gouvernement des hommes qui est mise en lumière par Haraway. En ce sens Haraway est féministe. Elle veut, « *interroger en féministe les significations scientifiques publiques* », ce que nous pourrions aussi lire comme une entreprise critique face au constat selon lequel les femmes n'accèdent jamais au statut de sujet mais sont constamment renvoyées à des objets de discours.

Le cyborg d'Haraway blasphème les frontières. De genre, de sexe et de sexualité, de « race » et de nationalité, de « nature » et de « culture ». Avec la cyborg il n'y a plus de frontière délimitée entre fictions sociales et récits sociaux : les choses se lient et se complètent, entrent en collision et se soudent. Preuve dans les techniques que les récits unificateurs sont mystifiés avec la reproduction : « *La réplique du cyborg a divorcé de la*

reproduction organique » (Haraway, 2006) écrit la philosophe. **En terme de « genre » le cyborg est post-genre : il ne dit pas la bisexualité, il ne dit pas les phases pré-oedipiennes : il dit la fusion, l'invention, la décentration et la complexité.** N'y a-t-il pas tout de même des étapes ou « nous serions tous pareils » ? Non répond Haraway : le cyborg permet de penser un au-delà de l'originale unité (Mendelsohn, 2001). Le sexe lui-même est issu de codages : celui du discours performatif sur le sexe et celui des machines qui l'échographient, pour reprendre l'imagerie d'Haraway.

Les connexions cyborgiennes sont donc à la fois in-essentiels et formidablement réelles. Il n'y a pas de « tout » ou de communauté. Pas d'holisme. Pas de société. Pas de psychanalyse heureuse sur la famille ou l'enfance. Pas non plus de limites à la déconstruction. Les réseaux des cyborgs passent outre les barrières et les frontières de la tradition. Le cyborg fait l'économie des frontières, les lézarde. Le fait que l'on crée des machines les rend incroyablement humaines et nous rend auxiliaires.

Joan Scott

Par B. E-Bellebeau

Née en 1941, Joan Scott est professeur d'histoire ; elle occupe la chaire Harold F. Linder à l'Institute for advanced Study of Princeton. Ses travaux sur les femmes et le genre ont fait date, imposant l'idée que le genre est un outil méthodologique précieux pour l'analyse historique. **Pour elle, le genre ne constitue pas seulement un domaine d'investigation : c'est un instrument critique destiné à transformer la réflexion dans tous les secteurs. Il se situe au cœur de toute relation de pouvoir, traverse l'ensemble des dynamiques à l'œuvre dans la société.**

Très tôt elle découvre l'incroyable richesse des travaux portant sur l'histoire des femmes, ainsi que le concept de genre venu de l'anthropologie. Mais elle prend conscience que ce champ émergent réunit, sans réelle unité méthodologique, des études de cas hétérogènes. Faute d'un concept-clé permettant de dépasser les oppositions entre nature et culture, ou entre homme et femme, les historiennes des femmes étaient toujours renvoyées à leur faiblesse théorique, laissées à leurs préoccupations **de** et **sur** les femmes comme à un champ de recherche moindre. Joan Scott va donc proposer d'étudier le genre comme signifiant les rapports de pouvoir, et opérateur de hiérarchies et de valeurs. Si « *le genre se trouve impliqué dans la conception et la construction du pouvoir* » (2012), le domaine d'étude est désormais très vaste : **de l'espace familial au marché du travail, en passant par l'enseignement et les institutions politiques, le genre est un outil conceptuel qui amène à relire aussi bien l'histoire des groupes sociaux que celle des identités subjectives.**

Elle s'y attelle dans sa lecture de l'histoire des femmes voilées, par exemple. Là où une interprétation rapide conduit à penser l'évidence de l'aliénation des jeunes filles voilées, J. Scott, propose d'y saisir le fait qu'il y a un élément d'affirmation de soi dans le port du foulard. Elle indique dans un entretien avec Bruno Perreau pour la revue *Genre, sexualité et société* que

ce point n'a pas été suffisamment perçu en France, à cause d'une lecture biaisée par la présence du sexuel au cœur des débats : le corps, voilé ou non, renvoyant aux jeux de séduction, que l'on autorise ou pas, en fonction d'une idée de l'égalité entre sexes. Il y a donc pour Scott un enjeu de taille à réfléchir à la question du voile, c'est de reprendre le débat sur l'égalité que voile celui sur la laïcité !

Refusant la simplicité d'une grille de lecture qui ne serait que marxiste, ou psychanalytique, ou encore critique à l'égard du patriarcat, J. Scott cherche toujours à combiner divers éléments d'analyse de son objet d'étude. C'est également ce qui l'a conduit à retrouver une des thèses essentielles de la critique adressée par Judith Butler à des féministes qui voient l'émancipation des femmes par le prisme d'une identité de la femme fantasmée et donc exclusive de certaines formes du féminin. Elle relit à la manière d'un Foucault faisant une archéologie du savoir historique, la façon dont certaines féministes glissent de l'expérience à l'essence du féminin – reprenant à cette occasion la lecture de Carol Gilligan (2008) pour mettre en évidence ce glissement sémantique et ontologique. Enfin elle tire de cet examen critique une ligne méthodologique d'analyse : il ne faut pas chercher une origine unique à un problème mais bien des processus de transformation d'une question. Il importe de se demander comment les choses se sont déroulées afin de découvrir pour quelle raison elles ont eu lieu ainsi. L'abandon d'une causalité linéaire universelle au profit d'une explication significative semble donc être la méthode dont le genre constitue un concept opératoire, puisqu'il permet de « faire éclater cette notion de fixité, de découvrir la nature du débat ou de la répression qui produisent l'apparence d'une permanence éternelle dans la représentation binaire du genre » (2008). Mais la tendance à vouloir une définition du genre à laquelle s'accrocher comme à une bouée de sauvetage a parfois déformé la réception du livre de J. Scott sur le genre (Scott, 1988). On présente trop souvent son travail comme un effort pour définir le genre, au lieu d'y voir une tentative sans cesse reconduite de questionner les institutions, la vie des groupes sociaux ou celle des individus à partir de l'émergence, de la cristallisation ou du simple renforcement du masculin et du féminin, qui n'ont jamais le même sens d'une période historique à l'autre, d'un contexte politique à un cadre social, dans une perspective féministe essentialiste ou différentialiste.

Monique Wittig

Par J. Zaganiaris

Monique Wittig (1935-2003) fait partie des fondatrices du Mouvement de Libération des Femmes à la fin des années soixante. Dans les années soixante-dix, elle dépose avec d'autres militantes une gerbe à la femme du soldat inconnu et s'engage dans les luttes pour le droit à l'avortement. En 1971, elle milite avec les Gouines rouges et quitte la France vers la fin des années soixante-dix, pour enseigner aux Etats-Unis. Monique Wittig est une des figures de proue de la lutte contre l'hétéronormativité. **Dans *La pensée straight* (2001), elle écrit que l'hétérosexualité est un régime politique qui n'intègre pas de nombreuses orientations sexuelles. Dès lors, il doit être aboli.** Les engagements féministes ne doivent pas composer avec le régime hétérosexuel ou se contenter de réactions incrémentales contre la société patriarcale. Ils doivent redéfinir le monde social, créer de nouvelles catégories de pensées et renverser les impositions hétéronormatives, y compris au niveau symbolique. **Pour Wittig, « les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Les corps et les désirs homosexuel.le.s sont en résistance contre les normes majoritaires.** Monique Wittig parle de l'existence de « machines de guerre » contre la société hétérosexuelle, en reprenant les idées de Deleuze et Guattari. Vivant de très près les luttes entre féministes hétérosexuelles et les lesbiennes, Monique Wittig considère que « *l'identité lesbienne* » est la meilleure façon de briser les violentes assignations hétéro-centrées imposées aux femmes : « ***La fabrication des femmes est semblable à la fabrication des eunuques, à l'élevage des esclaves et des animaux*** ».

Etre lesbienne, c'est rompre avec tout un ensemble d'obligations, à commencer par celle d'être enceinte et de participer à la reproduction de la société hétérosexuelle :

« *Avoir une conscience lesbienne, c'est ne jamais oublier à quel point être « la-femme » était pour nous « contre nature », contraignant, totalement opprimant et destructeur* ».

Comme le souligne Judith Butler dans *Gender Trouble*, Wittig offre des outils importants pour déconstruire la binarité des sexes et des genres. On retrouve cela au sein de ses productions littéraires. Dans *L'opoponax* (1964), récompensé par le prix Médicis et soutenu par M. Duras, son usage du « on » au lieu du « je » s'inscrit dans une dépersonnalisation radicale des personnages. Dans *Le corps lesbien* (1973), Monique Wittig définit de nouveaux corps amoureux et de nouvelles façons de se désirer.

Comme le souligne Sarah Jagodzinski à propos de Wittig, le langage se transforme en une chair que l'on consomme au sein d'un système de signification réinventé. La force de la pensée de Wittig est d'avoir pu combiner une approche matérialiste de la société hétéronormative avec une exaltation des corps et des espaces utopiques, où des nouveaux modes de vie sont enfin possibles.

QUESTION # 2

Le genre est-il une théorie / une idéologie ?

Par B. E-Bellebeau

Il est assez paradoxal de constater qu'on peut parfois nommer « théorie » un ensemble d'études qui ne prétendait pas spécialement à une telle reconnaissance. Toute la question est donc de savoir s'il faut considérer sérieusement cette appellation : « théorie du genre » - et voir dans les études de genre un effort de conceptualisation et d'élargissement du réel humain. Ou au contraire, s'il faut reconnaître là une « idéologie », cherchant à produire des effets de transformation de l'humaine condition.

Une **théorie** (du grec *theorein*, « contempler, observer, examiner ») est un ensemble de principes formant un système sur un sujet déterminé. Le mot **idéologie** a pris très tôt le sens péjoratif de doctrine faussement rationnelle, éloignée de la réalité. Le terme créé par Destutt de Tracy (XVIII^es) désigne l'analyse des idées et des sensations. Par extension, on nomme idéologie des croyances et des conceptions plus ou moins cohérentes au sein d'une société donnée (Morfaux, 2011).

Mais si l'idéologie a encore ceci de spécifique qu'elle se reconnaît dans une fonction de préservation de l'identité d'une personne ou d'un groupe – illustrant ainsi les deux versants de l'imagination - conservation et invention – alors, il devient bien délicat de trancher la question initiale au détriment du travail théorique des *Cultural*, et *Gender Studies* par exemple. C'est ce que qu'involontairement révèlent les propos de Monseigneur Anatrella.

Interrogé par Zenit, Monseigneur Tony Anatrella, psychanalyste, spécialiste en psychiatrie sociale et consultant du Conseil Pontifical pour la

famille et du Conseil Pontifical pour la santé, explique les dangers de l'idéologie du genre : **L'idéologie** du genre renvoie l'homme à "*une nature indéterminée et malléable à merci selon les fantasmes de chacun*". Les tenants de cette **théorie** "*soutiennent l'idée que nous sommes tous des êtres humains avant d'être des hommes ou des femmes. (Or) Nous ne sommes pas asexués. Nous ne rencontrons que des personnes qui sont soit un homme soit une femme. D'ailleurs, il n'y a pas d'autres identités en dehors de celles-ci*".

S'il convient de noter avant tout que cette citation passe allègrement de la notion d'idéologie à celle de théorie, il importe surtout de bien relire la fin, laquelle impose une représentation des identités sexuées et exclut par avance toute possibilité pour l'humain de se construire autrement.

Si «L'idéologie déforme en prenant forme», dira de son côté Edgar Morin, alors la théorie quand elle se renouvelle risque fort de ne pouvoir échapper à la critique de déformer le réel et donc d'être idéologique. Car la réalité n'est jamais que ce que nous pensons du réel à un instant donné, dans une société donnée, et dans le cadre d'une culture donnée. D'où l'importance de l'articulation entre le réel et les discours qui tentent de le décrire. La pensée qui s'élabore à partir du concept de genre et de ce qu'il fait naître comme possible, s'organise comme s'opposant à l'ontologie classique et à la lecture binaire de la vie sexuée des humains. Monique David-Ménard nous invite à le comprendre ainsi : « La discordance repérable entre plusieurs discours qui investissent ce qu'on nomme d'abord la même région du réel est comme l'indice, dans la pensée, de l'effectivité de ce réel qui contraint la pensée à l'aborder sur ces modes disjoints » (2007).

Le genre se présente alors comme un concept opératoire permettant de révéler la part de fantasme dans la représentation des identités sexuées ; ce qui a pour conséquence de dénoncer en creux l'idéologie entérinée depuis des siècles de la **nature** féminine ou masculine. Dans *Trouble dans le genre*, Judith Butler précise que le sens de son travail consiste justement à « *montrer comment le savoir naturalisé sur le genre circonscrit, préventivement et violemment la réalité.* » (p.47)

On l'aura compris, les enjeux de l'éviction des études de genre du statut de théorie sont multiples. Au niveau des valeurs : si les études de genre ne sont qu'idéologiques, alors on est fondé à lutter contre pour se préserver de la dérive qu'elles peuvent susciter au sein de la société. D'où les discours sur ce que doit être une « vraie » famille comme composée traditionnellement d'un père, d'une mère et d'enfants. Au niveau de l'éducation, il s'agira de stabiliser les représentations dualistes : nature-

culture, homme-femme. Au niveau du langage, il sera nécessaire de lutter contre une prose subversive, susceptible d'engendrer des représentations non conformes à la doxa de la binarité des genres. Mais à trop vouloir camper sur des positions symboliques, on en vient à nier la vie même de la culture. C'est ce que dénonce G. Le Blanc dans son dernier essai – la philosophie comme contre-culture :

« La contre-culture, c'est précisément cette jonction : la possibilité d'inventer des foyers de théorisation nés de contestation d'assignations à des régimes de normes majoritaires. C'est ce qu'on perd aujourd'hui ; en refusant même le terme de théorie du genre, on disjoint cette relation qui est pour moi le cœur de la philosophie : la possibilité d'expérimenter à l'intersection du théorique et du pratique » (2014).

THEMES

GENRE ET FEMINISME

Par R. Gharaibeh

Petite histoire du féminisme

En 1789, à l'aune de la révolution française, Olympe de Gouges réclamait que « *la femme (naïsse) libre et demeure égale à l'homme en droits* ». Ces écrits furent parmi les premiers à donner une voix à un féminisme français égalitaire et républicain. Il faut attendre le vingtième siècle pour que des groupes pas encore désignés comme « féministes » apparaissent dans l'espace public. C'est par exemple le cas, en 1908, avec le mouvement des suffragettes réclamant le droit de vote, le droit à l'éducation et le droit d'occuper des fonctions publiques. Ce féminisme dit de « **la première vague** » revendiquait la reconnaissance des femmes en tant qu'êtres égaux aux hommes devant la loi. C'est alors que les féministes ont pointé du doigt le paradoxe d'une valeur fondatrice de la République française : l'égalité, écrite et sans doute revendiquée, mais non appliquée, ou ne valant que pour une partie des citoyens – les hommes. À la même période, l'anarcho-féminisme (Emma Goldman, Louise Michel) se développe en opposition plus radicale avec les conceptions traditionnelles de l'éducation et de la famille.

Il faut attendre l'ouvrage de Simone De Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* (1949) et sa célèbre formule : « *On ne naît pas femme, on le devient* », pour voir se dessiner les contours d'une **deuxième vague féministe**. Sa philosophie s'articule autour d'un féminisme politique qui met l'accent sur la distorsion entre le statut et le rôle attendu de la « femme » ; ce qui ouvre un « devenir » femme.

Après-guerre, le mouvement féministe se structure. Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), voit le jour en 1956. En 1968, le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) est créé, et en 1973 le Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) devient un des mouvements actifs et représentatifs de cette deuxième vague. C'est durant cette période que les revendications féministes autour

du corps, de la liberté sexuelle, de la lutte contre l'avortement clandestin et de la maîtrise de la maternité ont pris forme. Le manifeste de 343 salopes (Le Nouvel Observateur, 1971) restera un geste important de cette lutte.

Dans un même temps, à partir des années 1970, et alors que le terme de genre se popularise (Oakley, 1972), le féminisme français fût aussi marqué par une tendance plus « essentialiste »². Ce dernier s'appuie sur une certaine psychanalyse et une traduction hiérarchique des rôles traditionnels afin de défendre la thèse d'une unité des femmes indépendamment des rapports de classe et de *race*. Les féministes essentialistes proposent une lecture psychanalytique du patriarcat. Antoinette Fouque (*Il y a deux sexes : essai de féminologie* 2004) et Luce Irigaray (*Spéculum ou de l'autre femme*, 1974) furent toutes deux des figures centrales de ce courant essentialiste - ou différentialiste.

En réponse à cela, une **troisième vague plus radicale** se construit. Christine Delphy (« L'ennemi principal », 1998) et Monique Wittig (« La pensée Straight », 1992) en sont deux représentantes (*cf*: entrées « C. Delphy » et « M. Wittig »). Delphy considère que le patriarcat est un système socio-économique caractérisant la société capitaliste. Selon elle, la lutte première des femmes doit viser l'abolition du patriarcat, ce qui conduira à la fin de l'oppression des femmes. Monique Wittig énonce à la même période, dans *La pensée straight* que « Les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Par cette formule, elle met l'accent sur la contribution de l'hétérosexualité à l'oppression des femmes. Ainsi le patriarcat, fondé sur l'hétérosexualité reproductrice, enferme les femmes dans un système d'exploitation comparable aux rapports de classes. Par conséquent, le choix d'être lesbienne est un acte politique conduisant à rompre avec le patriarcat. C'est d'ailleurs en partie grâce à Wittig que les questions LGBT se sont invitées aux débats féministes en France.

Indispensable à la compréhension des féminismes actuels, Judith Butler infléchit le discours en écrivant dans *Trouble dans le genre* (2005) que « le sujet du féminisme n'est pas la défense des femmes ». Dans ce qui pourrait apparaître comme **une quatrième vague**, une multitude de sujets s'invitent sur la scène des débats féministes telles les questions LGBT, la théorie queer (De Lauretis, 2007) et les problèmes de reconnaissance des minorités ethnoracialisées.

Historiquement le féminisme n'a cessé de connaître des mutations importantes au sein de ses valeurs comme de ses pratiques. C'est dire à

² Est considéré comme essentialiste un féminisme fondé sur l'idée d'une nature de la femme.

quel point **il est impératif de déployer ici la forme plurielle du mot féminisme. En effet, La mondialisation des féminismes ne signifie pas leur unité. Citons par exemple, le *Black Feminism*, le féminisme antiraciste, le féminisme postcolonial, le féminisme islamique, le féminisme trans, le féminisme pro-sex. Les féminismes ne peuvent ni ne doivent être compris comme monolithiques ou universels.**

GENRE ET SANTE

Par A. Meidani

Un lien inversement proportionnel entre morbidité et mortalité semble marquer les rapports qu'hommes et femmes entretiennent avec la santé : si les femmes consultent plus et déclarent plus de troubles de santé, les hommes meurent plus tôt. Ce constat incite à interroger la place accordée aux hommes et aux femmes dans les savoirs et les pratiques de soins préventifs, curatifs et palliatifs. Considérer les modalités et les conditions d'investissement du féminin et du masculin dans la santé (de soi et/ou d'autrui), revient donc à questionner les configurations contemporaines d'évaluation et de négociation des politiques préventives, les contours de médicalisation de l'existence, ainsi que les enjeux du « cure », du « care ».

Santés et maladies sont générées par les rapports sociaux de sexes, issues de leur dynamique et traversées de part en part par leurs tensions. C'est dans ce sens que nous soutenons que la santé est « engénérée » - pour utiliser un néologisme proposé par Teresa de Lauretis (2005).

Dans cette perspective, il est nécessaire de questionner

- 1- la manière dont le genre concourt à la mise en place des pratiques préventives ou à la construction sociale des facteurs de risque d'exposition à certaines maladies
- 2- la façon dont il intervient comme composante d'action en réponse à la maladie diagnostiquée et aux effets iatrogènes du traitement
- 3- le processus par lequel il contribue à la gestion des interactions soignants-soignés, et aux enjeux de dominance et d'asymétrie qui vont de pair, enjeux conçus comme éléments explicatifs des résistances affichées de la part des malades.

L'omnipotence du modèle biomédical fait aussi l'objet d'un consensus qui dépasse la « communauté » des savants pour s'infiltrer dans celle des

« profanes » recouvrant totalement la dichotomie sexuée du champ de la santé. La pensée sociologique s'est aussi inspirée de « ce fond culturel commun » chargé des stéréotypes pétrifiés classant les femmes dans le rang tantôt des « oubliées », tantôt des « différenciées » (Devreux 1995, Mathieu, 1991). **Renvoyées à elles-mêmes, exclusivement concernées par la (re)production de la santé familiale et domestique, les femmes se trouvent enfermées dans une approche homogénéisante et réductrice qui exalte la conception naturalisante de la place qu'elles occupent dans la santé et, plus généralement, dans le monde social.**

Quant aux hommes, les remises en cause des paradigmes de la normalité virile, issues aussi bien des mouvements féministes que des mouvements gays, lesbiens, trans et intersexe, produisent une déstabilisation de systèmes réflexif et actionnel du genre.

Soulignant l'impact du genre sur les questions de santé, Harrison (1978) rappelle que la maladie peut être conçue, du moins en partie, comme le résultat d'une socialisation sexuée. Si ce constat n'est pas récent, il n'a pas vraiment été étudié en lien avec des pathologies concrètes, notamment dans le contexte français (Meidani, 2014). Pourtant les études anglo-saxonnes disponibles (Connell, 1995 ; Schofield, T., 2000 ; Sabo et Gordon, 1995) soulignent qu'une forte adhérence à des formes culturellement dominantes de masculinité et de féminité ainsi que les comportements qui en découlent esquissant des risques sanitaires spécifiques. Les abus en matière de consommation de tabac, d'alcool et des substances psychoactives, au même titre que certaines conditions de travail, les pratiques sexuelles à risques et le « goût » pour certaines pratiques alimentaires et sportives tracent les contours d'un style de vie prédisposant à des maladies spécifiques. Plus concrètement, la survisibilité des hommes dans telle ou telle conduite à risque rend difficile la réflexion sur le sens que ces mêmes conduites acquièrent pour les femmes, et vice-versa. **Ainsi « la focalisation actuelle sur la santé des femmes réduit la santé des hommes à un phénomène non problématisé et invisible » (Riska, 2000 : 86), délaissant le rapport des hommes à la santé dans l'impasse de l'impensé sociologique.**

Quant à la population féminine, de l'accouchement à la ménopause en passant par les expériences de menstruation, de reproduction, de sexualité et de poids médicalement recommandés, les corps des femmes sont placés sous l'examen minutieux de la profession médicale (Scully, 1980 ; Riessman, 1992 ; Leopold 1999 ; Hallowell, 2000). En outre la large

médicalisation des problèmes esthétiques promeut le champ médical comme l'emplacement le plus évident de la féminité, siège de la consolidation de son érotisme (Jacobson, 2000 ; Yalom, 1997 ; Lupton, 1994). Les éléments précités désignent la survisibilité des femmes dans certains secteurs de la santé. En parallèle, il convient de constater qu'il existe une histoire particulière des femmes avec une présence permanente dans la sphère privée de la vie familiale, dès qu'il s'agit des soins d'une maladie ou de la gestion de la mort.

Ces tendances auxquelles la profession médicale semble particulièrement disposée à s'adapter sont souvent présentées comme la résultante des rapports de domination envers des femmes dupées, soumises à la conformité normative d'un système patriarcal (Wijsbek, 2000 ; Parker, 1995). **La fameuse émancipation des corps des femmes ne saurait donc se produire qu'au prix de leur dépendance accrue à la médecine. Cette servitude met en relief le contrôle sociopolitique exercé sur le corps féminin, condamné à maintes reprises dans les débats féministes des années 70.**

GENRE ET TRAVAIL

Par M. E-Bourjac

Ce n'est pas le fruit du hasard si, dans le champ des sciences humaines et sociales, les notions de "genre" et de "rapports sociaux de sexe" sont désormais pratiquement équivalentes. Cela souligne en effet que l'observation du mode de fonctionnement du travail et, en général, des tâches à accomplir, quelle que soit leur sphère, obéit à un mode de répartition dans lequel ces concepts sont fondamentaux. **Ainsi, dans tous les domaines de la vie quotidienne de nos sociétés contemporaines – mais cela vaut aussi pour d'autres, plus anciennes –, le genre est à l'œuvre.** Dans la sphère privée, c'est-à-dire du travail "non rémunéré", il permet de rendre compte de la distribution des multiples tâches et activités au sein de la famille (ménage, loisirs, enfants, responsabilités, etc.) ainsi que du "façonnage" des corps selon le rôle social attribué à chaque sexe.

Cette répartition se retrouve, bien évidemment, dans la sphère publique, avec la division sexuée des espaces, comme l'a démontré E. Goffman (2002), mais aussi dans le monde du travail et ses situations défavorables aux femmes : différences de salaires, plafonds de verre, clivages entre travail à temps plein et à temps partiel (qui signifie pour les femmes : temps imposé et non choisi), retraites inférieures. **C'est dire que le genre organise la vie quotidienne, sociale et intime, aussi bien dans ses détails les plus infimes que dans nos représentations et notre univers symbolique, agencés selon ce que F. Héritier a appelé la *valence différentielle des sexes* qui "[...] exprime un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin [...]."** (Héritier, 1996, 24).

Cet agencement se fonde sur :

"[...] les catégories binaires usuelles sur lesquelles se construit tout discours. Ces catégories sont hiérarchisées et non de nature égalitaire : le masculin est supérieur au féminin, comme le chaud au

froid, la raison à la sauvagerie, le construit à l'incohérent, etc."
(Héritier, 2002, p.77)

Le genre rejoint les rapports sociaux de sexe dans la mesure où il permet d'appréhender un modèle d'organisation sociale générale, avec sa division en classes et selon les sexes et laisse entrevoir des pratiques de la réalité et du monde structurées selon ses données. **Le genre est ainsi un paramètre de l'ordre socio-sexué, mais aussi un outil pour en comprendre le fonctionnement et la répartition. Il doit donc s'employer au singulier, car au pluriel il risque de ne plus fonctionner que "comme un vague synonyme pseudo-savant de sexe" (Pfefferkorn, 2014).**

Dans le monde du travail, le genre comme outil d'analyse, permet de déceler l'existence de territoires réservés en fonction du sexe. Ainsi, dans les domaines où cette répartition commence timidement à se modifier, comme chez les pompiers, l'arrivée des femmes remet en cause l'organisation du travail (Pfefferkorn, 2006). À l'inverse, on ne sait toujours pas comment masculiniser certains métiers hautement féminisés, tel l'enseignement dans le primaire et auprès de la petite enfance, sans retomber dans des rapports de hiérarchie et de subordination entre les sexes. Plus généralement, les rapports sociaux de sexe permettent d'analyser l'évaluation des tâches en termes de compétences et de qualités, les premières étant attribuées au sexe masculin et les secondes, au sexe féminin et généralement accompagnées de l'adjectif "naturelles". Cette répartition n'est pas indifférente, car elle préside à un déséquilibre dans la reconnaissance du travail accompli, qui se traduit en termes de rémunération distincte (à travail égal, en moyenne 27% de moins pour les femmes).

Il faut toutefois reconnaître qu'après cinquante ans de présence continue dans le monde du travail, les femmes y ont aujourd'hui acquis une légitimité et une visibilité qui se trouvent cependant toujours en butte à des rappels à ce qui est supposé constituer leur fonction première : la maternité. Les recompositions permanentes entre émancipation et oppression dans et par le travail démontrent que, dans les relations entre les femmes et les hommes, encore actuellement pour de nombreuses femmes, le travail n'est pas le résultat d'un libre choix d'individus dégagés des mécanismes de différenciation et de hiérarchie. Ce constat, ainsi que l'observation du statut social de celles qui revendiquent le plus activement

l'accès aux postes à grand capital social ou la féminisation de noms d'emplois prestigieux permettent à E. Gauthier d'affirmer que :

"[...] sans participation active et non subordonnée des femmes des milieux populaires, il n'y a[ura] pas de renouveau du féminisme ni d'ancrage profond des luttes dans la société." (E. Gauthier, 39).

GENRE ET POLITIQUE

Par V. Marneur

La sociologie politique critique a pendant longtemps privilégié les approches en termes de classes sociales pour analyser les professionnel.le.s de la politique en pointant la distorsion entre le *social background* des représentants et des représentés. Il s'agissait, pour aller vite, de mettre en évidence les processus inégalitaires de sélection des élites politiques, recrutées principalement parmi les classes les plus élevées dans la hiérarchie sociale.

Dès les années 1970, certain.e.s politistes se sont penché.e.s sur la dimension heuristique des rapports sociaux de sexe pour penser les jeux de domination/exclusion au sein du champ politique, complétant utilement les approches classistes pour prendre en compte leurs effets cumulés. Le constat de la faible féminisation du personnel politique n'est plus à faire. En dépit d'une contrainte paritaire constamment consolidée au cours des années 2000, on sait qu'à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des postes politiques, la représentation des femmes diminue et n'est plus que résiduelle aux postes les plus élevés. Les femmes représentent 48% des conseiller.ère.s régionaux.ales mais 7,7% des présidences de conseils régionaux sont occupées par des femmes, elles représentent 13,9% des conseiller.ère.s généraux.ales mais 5% des présidences de conseils généraux sont occupées par des femmes, elles représentent 35% des conseiller.ère.s municipaux.ales mais 13,8% des maires. Mais alors pourquoi les femmes sont-elles à ce point sous-représentées dans les positions de pouvoir ?

Les activités, les rôles et les espaces ne sont pas sexuellement neutres et ont été construits historiquement sous la forme d'une division objective. Ce qui relève du public serait ainsi naturellement dévolu aux hommes, alors que ce qui relève du privé est associé aux femmes. Dès lors, on comprend que la position respective des hommes et des femmes dans la division sexuelle du travail et des espaces ait pendant longtemps réservé

aux hommes le monopole du politique, activité publique par excellence. Le suffrage universel masculin, accordé en 1848, exclut officiellement les femmes des affaires politiques, ce qui conduit Geneviève Fraisse à parler de « démocratie exclusive » puisqu'elle exclut de fait les femmes du statut de citoyen.ne (Fraisse, 1997). **Ce n'est que le 21 avril 1944, soit 96 ans après les hommes, que les femmes obtiennent le droit de vote.** Toutefois, si les femmes s'impliquent comme électrices, elles ne participent pas à l'exercice du pouvoir, ce qui permet à Geneviève Fraisse d'évoquer une « citoyenneté bornée ».

Les comportements politiques sont largement sexués (*gender gap*). On peut distinguer trois étapes du vote des femmes (Sineau, 2004).

- Un premier âge débutant dès 1945 se caractérise par un abstentionnisme assez élevé et un vote plus à droite que les hommes.
- La seconde étape du *gender gap* voit le comportement électoral des hommes et des femmes se rejoindre dès le début des années 1980.
- Enfin, à partir des années 1990, les femmes portent autant voire plus que les hommes leurs suffrages sur les candidat.e.s et les partis de gauche (sociaux-démocrates et verts), et votent beaucoup moins que les hommes pour l'extrême droite (sauf pour Marine LePen aux élections présidentielles de 2012). Aujourd'hui, on ne peut pas vraiment distinguer d'effet du genre sur les comportements électoraux mais les « effets de genre » sont bien plus perceptibles du côté des élu.e.s.

À l'occasion de la loi dite « sur la parité » du 6 juin 2000 « tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives », s'est opéré un retournement du stigmatisme transformant en ressource, fragile et contrainte, les traits de caractères supposés féminins qui ont pendant longtemps justifié leur exclusion. L'accès massif des femmes aux mandats électoraux à la suite de cette loi a été présenté dans l'espace public comme une occasion inespérée de dépasser la crise de la représentation en ayant recours à des catégories discursives naturalisant les qualités « féminines » (proximité, concrétude, sens de l'intérêt général) (Dulong, Lévêque, 2002). Cependant, certain.e.s auteur.e.s ont montré que cette entrée massive des femmes en politique ne s'accompagnait pas forcément de prises de responsabilité (Achin, Paoletti, 2002). Les nouvelles élues se retrouvaient souvent cantonnées aux postes les moins valorisés dans la hiérarchie symbolique des postes, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux

qualités supposées féminines (petite enfance, scolarité, social et de manière générale tout ce qui est lié au *care*).

Dans la pratique, on peut distinguer deux manières d'analyser le genre en politique du côté des élu.e.s.

- La première consiste à dire que le genre est un système de disposition contraignant, partie intégrante de l'*habitus*, et parce que le masculin est socialement et historiquement construit comme supérieur au féminin, il « enferme » les femmes dans des rôles politiques « féminins » - donc dominés -, ou correspondant à leur assignation de genre.
- La seconde consiste à reconnaître une dimension stratégique dans les usages du genre. Celui-ci se transformerait donc en ressource chez certaines femmes jouant alors de leur « féminité » et des représentations attachées (honnêteté, intégrité) pour légitimer leur insertion dans le champ politique.

On peut donc subir son genre ou jouer de son genre (Bargel, 2007). Mais le genre est avant tout une conception relationnelle de la différenciation des sexes. En ce sens, un certain nombre de chercheur.euse.s se sont intéressé.e.s au « fonctionnement de la virilité/masculinité comme ressource politique » (Achin, 2008). La valorisation des dispositions socialement accordées aux hommes peut donc tout autant faire l'objet d'usages stratégiques en politique.

GENRE ET LOISIRS

Par Y. Raibaud

À partir des années 1970 des travaux innovants mettent en valeur le rôle croissant de la civilisation des loisirs. Sports de nature, équipements de loisirs, chemins de randonnées, tourisme de masse, festivals ou événements sportifs internationaux placent la question du temps libre au cœur de la recomposition économique et sociale des territoires. **Il est intéressant de mettre ces changements « à l'épreuve du genre » en montrant comment ils s'inscrivent dans une continuité historique d'espaces marqués par la ségrégation des sexes, la domination masculine et les stéréotypes de genre, mais aussi par l'émergence d'espaces utopiques de mixité, d'égalité et de tolérance à la diversité.**

Les utopies socialistes du XIX^e siècle sont fondatrices du temps libre : il s'agit d'arracher le prolétariat à la misère (en augmentant les salaires) et à l'esclavage (en diminuant le temps d'aliénation au travail). Le temps libre, conquis par des luttes ouvrières conduites par des hommes et ratifié par des parlements masculins, s'exprime généralement au neutre : il est nécessaire de canaliser la violence des « classes dangereuses » dans des loisirs hygiéniques et instructifs. Le temps de vie des femmes étant entièrement occupé par les tâches domestiques, le travail apparaît pour les partis de gauche comme une libération en soi pour la « classe des femmes », lui permettant d'apparaître comme un nouvel acteur social sans que soit remise en cause l'inégalité restée constante du travail domestique : pas de temps libre pour les femmes. **L'instruction spécifique menée dans les écoles de filles sert à améliorer leurs performances de mère : mieux éduquer les enfants, améliorer l'hygiène et le confort de leur foyer, garantir le repos et la tranquillité du mari.**

Les luttes féministes, souvent conduites par les premières salariées de l'éducation et du travail social, et le modèle communiste d'émancipation de la femme ouvrière ouvrent cependant des brèches dans ces compromis

masculins après la guerre de 1914. Le scoutisme féminin, les auberges de jeunesse et bientôt l'arrivée en masse des femmes dans les compétitions olympiques (sous l'influence des pays du bloc communiste après la 2^e guerre mondiale) participent à changer l'image de la femme.

Ces mutations des rôles de genre, visibles dans l'évolution du corps des femmes et de leurs représentations, sont perceptibles dans le nouvel accès des femmes aux espaces du temps libre : plages, rues commerçantes, terrains de sport, fêtes. **La manière dont les femmes plébiscitent certains espaces plus que d'autres indique cependant que la lutte des places entre hommes et femmes continue dans un contexte de domination masculine. Ainsi peut-on interpréter les choix féminins des espaces de temps libre en fonction de leur plus ou moins grande crainte des hommes dominants: préférence pour les espaces clos spécialisés, pour les espaces ouverts offrant une grande visibilité, garante de sécurité (plages).**

Le sport et les activités de loisirs sportifs ont un rapport avec une organisation masculine et hétéronormative du temps libre. Ces activités consacrent la suprématie des hommes sur les espaces par la désignation de nouveaux « champions » auxquels les autres hommes, et en particulier les jeunes garçons, peuvent s'identifier. Aux modèles conquérants de l'explorateur, du cow-boy, du soldat ou du colonisateur succèdent de nouvelles représentations de héros, navigateurs solitaires, escaladeurs de building, spéléologues, surfeurs, parapentistes ou skieurs de l'extrême : femmes et hommes peu virils s'abstiennent. Ces activités recyclent les modèles standards de la masculinité et les représentations corporelles qui leur sont attachées dans de nouvelles épreuves, au sein desquelles on retrouve les mêmes constantes : compétition, agressivité, refoulement des émotions, loyauté au groupe, mise à distance du moi, comme marqueurs de la « masculinité hégémonique » (Connel, 1995). Les *skateparks* et *citystades*, équipements incontournables dans l'aménagement urbain, en sont un exemple. En les construisant, les aménageurs participent à institutionnaliser la présence des jeunes hommes sur la ville, en continuité d'autres espaces publics (rues, trottoirs, places) où les hommes virils et dominants font régner leur loi. On peut montrer parfois que l'activité humaine sur les espaces du temps libre est mixte (footing, taï-chi, randonnée, plage). Il est possible dans ce cas d'oublier la variable sexe/genre, même si les situations décrites sont porteuses de significations en rapport avec ce critère.

On peut soupçonner à l'inverse que l'oubli du genre, dans des recherches sur les espaces du temps libre où se déploient exclusivement des jeunes

hommes de sexe masculin, permet d'occulter des problématiques qui dérangent un ordre établi, masculin et hétéronormatif, présent également dans tous les lieux de pouvoir et de décision.

GENRE ET DEVELOPPEMENT

Par E. Hofmann

Selon Molyneux (2004) le mot genre évoque « chez la plupart des praticiens du développement un sentiment palpable d'ennui », voire provoque, comme le souligne Verschuur (2009) « des remarques amusées ». Plus qu'une combinaison de deux termes, « genre et développement » est en effet le résultat de l'introduction du terme genre dans la manière de penser, de faire ou de revendiquer le développement. Le genre peut y être une catégorie d'analyse, une approche et un objectif du développement.

La percée de la combinaison de ces deux termes - qui ont en commun leur polysémie depuis environ quatre décennies - date de la dernière Conférence internationale onusienne à Pékin en 1995. Le « Plan d'action de Pékin » procurait de la notoriété et de la légitimité à la notion « genre et développement » au sein de la communauté internationale. Concernant le milieu francophone en général et franco-français en particulier, l'intégration du genre dans le développement s'est fait plus lentement et plus timidement que dans les sphères anglo-saxonnes.

Le genre est apparu comme catégorie d'analyse d'abord dans les sciences sociales autres que les sciences économiques qui forgeait le concept de développement. Face à la multiplication des définitions et des théories de développement suite aux décolonisations, on trouve la prise en compte grandissante de la diversité des populations « en développement ».

Pour « genre » comme pour « développement », une approche plus politique en termes de pouvoir s'est imposée et la notion de rapports de domination / subordination est apparue comme variable explicatif dans des approches de plus en plus interdisciplinaires. Le croisement des pensées et des pratiques sur le développement et sur le genre ne s'est pas fait simultanément dans les milieux militants, scientifiques et ceux liés aux

projets, programmes et politiques. Les mouvements féministes de la deuxième vague ont joué un rôle décisif. La décennie des Nations Unies sur les femmes et les conférences internationales qui l'ont ponctuée (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985), ont favorisé la réalisation d'études, de recherches, de publications sur les femmes, leur travail – domestique, agricole, informel, etc. –, leurs conditions de vie, leurs droits, etc. Cette visibilisation des femmes jusqu'alors « noyées » dans la notion de « population », a permis de constituer un champ d'étude et de politiques publiques « genre et développement » qui s'est institutionnalisé petit à petit.

En réponse aux critiques des biais androcentriques dans le développement, les approches « bien-être des femmes », « femmes dans le développement », « genre et développement » ou « genre et empowerment » se sont succédées dans les programmes de coopération (Moser, 1993 ; Degavre, 2004). Ces orientations des programmes de coopération ont évolué avec les nouvelles théories du développement, en lien avec la diversité des analyses féministes. Verschuur (2009) distingue trois phases qui ne se succédaient pas nécessairement de manière chronologique, mais pouvaient coexister ou s'interpénétrer.

- 1- L'ouvrage de Boserup (1970) sur les paysannes dans le Tiers Monde est vu comme élément déclencheur de la première phase qui dénonçait la mise à l'écart des femmes dans les programmes de développement. Le développement étant alors incarné surtout par la croissance économique, les femmes ont ensuite été « intégrées » dans le développement en tant que ressource productive sous-utilisées. Les inégalités entre femmes et hommes ont été expliquées à partir de la division sexuelle du travail (Young, 1978 ; Beneria, 1982 ; Kergoat, 2000) et le micro-crédit pour les femmes s'apparente à une tentative de les amener dans le secteur marchand.
- 2- La deuxième phase met la mondialisation en perspective : les répercussions de l'évolution de la division internationale du travail et des flux migratoires associés sur les rapports sociaux entre femmes et hommes et sur l'économie du « *care* » où les femmes jouent un rôle clé dans la « reproduction » de la force de travail (Falquet 2008 et 2010).
- 3- La troisième phase qui concerne plus particulièrement les identités et la lutte pour les droits, avec un accent fort sur l'imbrication des rapports de classe, caste, race, genre (Molyneux, Razavi, 2003), souligne aussi l'importance de la déconstruction de l'image coloniale

de « la femme du Sud » (Rauber, 2003). Comme le souligne Verschuur (2009, 2012), les questionnements féministes dans les pays occidentaux évoluent alors en lien avec les interrogations sur le racisme ou les a priori de type colonial, avec des groupes issus des migrations et des minorités.

Malgré les répercussions portées par les mouvements militants et répercutées dans les études sur genre et développement, le terme genre restent encore largement synonyme de « femmes » dans le monde des projets, programmes et politiques de développement. Par exemple, au lieu de prendre en compte les droits sexuels et reproductifs largement, les programmes sont encore trop souvent restreints à la santé maternelle et dans certaines zones – comme en Afrique francophone – même la revendication pour un accès à des IVG sûres ne fait pas l'unanimité. Les réticences et résistances pour prendre en compte plus largement les populations LGBTI avec leurs droits, les rapports de dominations et les discriminations qui les touchent y sont encore profondément ancrées.

GENRE ET VILLE

Par Y. Raibaud

En France, les travaux pionniers de Jacqueline Coutras (1996) et ceux plus récents de Marylène Lieber (2008) ont montré les inégalités d'accès aux villes françaises pour les femmes. Ces inégalités sont souvent liées au sentiment d'insécurité dans les espaces publics. Le géographe Guy Di Méo (2009) parle de « murs invisibles » que les femmes contournent de façon automatique, après avoir incorporé les limites de zones interdites de l'espace public. La ville « androcentrique » a produit et continue de produire des normes spatiales qui traduisent l'expression de la Cité, espace du pouvoir social, économique et politique, depuis toujours aux mains des hommes.

À ce titre, et dans toute l'Europe, de nombreux équipements sportifs d'accès libre conçus « pour les jeunes » (*skateparks, citystades*) rappellent que les garçons sont les usagers majoritaires de la ville. Dans le même temps, on conseille aux jeunes femmes de ne pas faire du jogging dans des endroits isolés, d'être sur leurs gardes dans les transports en commun ou d'éviter certains quartiers.

Certes la manière de considérer **la dichotomie socio-spatiale** peut paraître dépassée en France aujourd'hui, alors que 85% des femmes sont sur le marché du travail. Il n'empêche : les différences perdurent dans la répartition des temps de vie. En effet, en ville les femmes font toujours plus de travail et d'accompagnement domestiques que les hommes, elles sont plus nombreuses à être des travailleuses précaires et à temps partiel, à s'arrêter de travailler à chaque naissance d'enfant. Elles sont toujours dominées dans l'occupation des espaces, sur lesquels elles subissent, plus qu'à leur tour, la violence des hommes. Ces inégalités se retrouvent dans le mode de gestion de la ville. La présence des femmes aux postes-clés est faible : les élus en charge des grands programmes, les architectes, urbanistes, directeurs des services d'équipements, concepteurs des

programmes urbains sont des hommes. Ces constats sont invisibles car ils paraissent « de l'ordre de l'évidence ».

L'approche micro-géographique transpose sur les topographies d'un quartier, d'un carrefour et d'un jardin public, le relevé de données issues d'une observation quantitative et qualitative des mobilités par sexe : comptage, relevés de présence par tranche horaire, identification d'espaces interdits, d'horaires évités, enquêtes semi-directives sur le vif ou par internet. Ces approches permettent de cartographier les circulations des femmes, les lieux qu'elles évitent, les obstacles qu'elles contournent. Elles font apparaître leur moindre emprise spatiale sur la ville, en particulier lorsque tombe la nuit. Des entretiens avec des personnes non-conformes aux rôles de genre (lgbtqi) montrent une utilisation spécifique et réduite de la ville qui confirme l'hégémonie masculine hétéronormative sur celle-ci. Des marches exploratoires non mixtes permettent à des associations de femmes de quartier de rendre visibles les inégalités genrées des territoires et de proposer les aménagements adéquats.

D'autres études interrogent les « bonnes pratiques » de la ville durable à l'aune du genre. La **pratique du vélo** est majoritairement masculine, jusqu'à 70% aux heures d'embauche, 80% quand il pleut ou la nuit. La **marche à pied** enregistre les mêmes inégalités. Les empêchements des femmes à la pratique du vélo ou de la marche à pied peuvent être fonctionnels, techniques, de l'ordre de la présentation de soi, relationnels. Considérés comme mineurs par les promoteurs de la ville durable, ils renforcent l'infériorisation des femmes et le sexisme sans que des solutions concrètes soient réellement envisagées. D'autres pratiques telles que **les transports en commun** (harcèlement, inquiétude la nuit), ou **le covoiturage** révèlent les mêmes constantes. Le constat vient pourtant en continuité des conclusions précédentes : les femmes ont moins d'emprise sur la ville que les hommes, ce phénomène n'est jamais pris en compte et les innovations apportées à la ville ne compensent pas, loin s'en faut, ces inégalités. Croiser l'étude de la ville avec la variable genre permet de la placer sur deux axes de progrès, l'un relevant de la **justice spatiale**, l'autre des **ambiances urbaines**. Appliquée sur le terrain à des monographies urbaines, la méthodologie « Genre et Ville » gagne vite en opérationnalité. Le corpus d'items liés au genre (incluant les nombreuses discriminations liées à l'identité/orientation sexuelle, sources d'une violence urbaine homophobe) pourrait être mutualisé *via* des Observatoires des inégalités de genre, exerçant une fonction de veille sur ce que produisent les politiques publiques d'habitat, de transport, d'équipement et d'aménagement. Un label récompensant les ambiances

urbaines réussies sous l'angle des rapports sociaux de sexe serait stimulant pour une démarche qualité, remarquant les villes qui offrent un bon coefficient de mixité dans les espaces publics, de jour comme de nuit, mais aussi un fort degré d'appropriation des affaires de la cité par les femmes.

GENRE ET MYTHOLOGIES

Par M. Toulze

Le mythe est un récit qui tente de répondre soit à une question originelle sur le rapport de l'homme à la nature ou à la société ; soit de justifier l'organisation sociale qui régit une communauté (Lemoine, 1987). Le mythe, « *ce n'est pas, comme le souligne Jean Pouillon, un assemblage hasardeux de symboles en une histoire* » (Pouillon, 1966) aussi émouvante qu'elle soit. Le mythe répond à un agencement qui possède sa propre intelligibilité et qui « *se justifie toujours par l'explication qu'il prétend donner d'un élément quelconque de la vie de l'homme dans la nature ou dans sa société* » (Lemoine, 1987).

C'est à ce titre, qu'il est pertinent de le mobiliser pour comprendre de quelle façon il signifie la structuration genrée des sociétés. Ainsi, si l'on prend pour exemple la cosmogonie grecque, Gaïa - qui signifie terre - est une déesse primaire (Grimal, 1999). Elle est la « déesse mère » à l'origine de toute forme de vie sur la terre. De son union avec l'essence mâle Ouranos (Le ciel), elle va donner naissance aux Titans ou encore les Cyclopes. Dans ce mythe créationniste, l'origine du monde repose sur la fécondité de l'essence féminine et se répartit selon une bi-catégorisation : masculin/féminin. Ici, l'assignation sexuelle des divinités répond à l'injonction normative vécue dans l'espace social. Cette représentation sexuée du monde ne se limite pas aux récits et se fait l'écho des rites hellénistes. Dans les rituels mortuaires par exemple, Nicole Loraux montre comment la mise à mort, qu'elle soit liée à une condamnation ou au suicide, est assujettie au genre de l'individu (Loraux, 1984). De sorte que les Grecs, au contraire des Romains, établissent une distinction entre pendaison, étranglement et étouffement. L'auteure observe que la pendaison, dans l'imaginaire, est considérée comme une mort dévaluée et est assignée au genre féminin : « *parce le sang n'y est pas versé, parce que*

précisément le corps s'y étouffe, la pendaison apparaît dès lors comme la plus féminine des façons de se donner la mort » (Loroux, 1984, p.195)

Il est intéressant d'observer comment *la matière mythique* (L-Strauss, 1964) fait sens des conceptions singulières de notre rapport au genre. Mais qu'en est-il lorsque ces rapports de genre se brouillent, se confondent, quand le corps change de formes, d'expressions, selon d'autres codes ? Si le récit mythique se fait l'écho des hiérarchies sociales, il permet également d'élaborer d'autres représentations où les frontières normatives de genre apparaissent poreuses, voire transgressives (Mythe d'Œdipe) (Schmidt, 1985). **La mythologie grecque et romaine regorge ainsi de représentations de corps hybrides tels que les faunes, les sirènes, les Érinyes... L'imaginaire mythique est donc non seulement convoqué pour se faire l'écho d'une conception genrée de la société, mais également pour transfigurer les marges de ces représentations.** En interrogeant la place du sexuel dans les imaginaires sociaux, le récit mythique interroge également le sens des normes qui « fixent » les représentations de genre.

GENRE ET CINEMA

Par D. R-Bettoni

Jouer avec les genres est, depuis les origines du cinéma, un jeu extrêmement prisé. Par le biais de la caricature, le cinéma burlesque des années 1910 met en place ce qu'on appelle généralement les "comédies des erreurs", dont les variations n'en finissent pas de perdurer : le quiproquo de tous ordres y est roi, tel personnage se faisant passer pour un autre, tel autre étant pris pour qui il n'est pas. Le travestissement ou, plutôt, l'utilisation, momentanée, des atours de l'autre sexe y est un des ressorts les plus usuels pour provoquer le rire, ce qui n'exclut pas qu'un certain trouble, identitaire ou sexuel, puisse se glisser dans ces bandes comiques pourtant en apparence innocentes. **Il suffit de voir comment Chaplin brouille les cartes dans *Mamz'elle Charlot* (1915) en se déguisant, pour échapper à ses poursuivants, en une femme étrangement androgyne pour mesurer à quel point les frontières établies entre le masculin et le féminin peuvent, mine de rien, se révéler floues.** Si l'essentiel des comédies des erreurs qui ne vont cesser de se succéder jusqu'à aujourd'hui (*Madame Doubtfire*, Chris Columbus, 1993 ; *FBI-Fausses blondes infiltrées*, Keenen Ivory Wayans, 2004...) sont évidemment plus grossières et évitent de pousser le gag jusqu'à l'ambivalence sexuelle et plus encore à l'ambivalence genrée, ce n'est pas le cas des plus audacieuses, pour qui le joyeux retournement/détournement des codes vestimentaires/sociaux/sexués est tout sauf accessoire. *Victor Victoria* (que ce soit la version allemande Reinhold Schünzel, 1933, ou le musical hollywoodien de Blake Edwards, 1982), *Sylvia Scarlett* (George Cukor, 1936) ou *Certains l'aiment chaud* (Billy Wilder, 1959) par exemple s'amuse avec une liberté folle à enchevêtrer les motifs masculins et féminins dans leurs personnages principaux au point qu'il devienne illusoire et inutile de tenter de dépêtrer qui est quoi dans ces histoires, ou qui désire qui. D'un point de départ conventionnel, la transformation éphémère, pour des raisons scénaristiques précises, d'hommes en femmes ou de femmes en hommes, ces films glissent vers une vision infiniment transgressive dans laquelle le genre, dans son acception traditionnelle,

apparaît comme un ensemble de conventions dépassées car inopérantes. Car dès lors qu'une chanteuse peut accéder à la gloire en étant une femme se faisant passer pour un homme se faisant passer pour une femme (*Victor Victoria*), qu'une fille peut séduire indifféremment hommes et femmes en étant elle-même sous son allure féminine ou vêtue en garçon (*Sylvia Scarlett*) ou qu'un musicien peut endosser si complètement son costume féminin d'emprunt qu'il devient incapable de faire la part des choses de l'homme et de la femme en lui-même (*Certains l'aiment chaud*), on voit bien que les repères traditionnels sont bons à jeter aux orties. Qu'une telle révolution dans les genres passe par le biais d'un genre (cinématographique) aussi éminemment populaire et si souvent conformiste que la comédie en renforce encore l'impact. **Almodovar en tirera d'ailleurs les leçons, installant dans ses comédies pimpantes et colorées une multiplicité quasi illimitée des identités et des sexualités qui, si elles dérogent aux dogmes, n'en participent pas moins, grâce à la popularité des films du maître de la movida en Espagne et bien au-delà, à la recomposition sociétale et culturelle qu'il appelle de ses vœux, et à son acceptation.**

Pour autant, il serait un peu court de limiter aux seuls films comiques le cadre de cette remise en cause des normes masculines et féminines, pour en rester à Almodovar, il est clair que ses somptueux mélos (*Tout sur ma mère*, 1998, en tête) sont tout aussi concernés que ses comédies. Ceci posé, il faut immédiatement le nuancer en notant à quel point personnages masculins et féminins sont inégaux face à ce qu'on peut considérer comme la base du brouillage des genres à l'écran, à savoir le cross-dressing. Un homme habillé en femme est forcément ridicule, et donc comique, même si le film qui l'abrite n'est pas une comédie - la seule variante possible étant que ce personnage soit sordide et voué à un sort tragique, manière de signifier aux spectateurs le déclassement qu'un tel comportement induit. Une femme portant le costume d'homme est en revanche immédiatement valorisée, pouvant ainsi prétendre au rôle social du mâle : de films d'aventures en western, de Greta Garbo dans *La Reine Christine* (Rouben Mamoulian, 1933) à Joan Crawford dans *Johnny Guitar* (Nicholas Ray, 1956), on ne compte plus ces femmes à poigne dont l'autorité est en quelque sorte validée par les attributs vestimentaires virils dont elles s'affublent. Toutefois, cet accaparement du masculin par une femme (que ce soit la tenue ou la position de pouvoir) ne peut être que provisoire, dans l'attente qu'un vrai homme survienne, la séduise et la renvoie à sa condition et à ses fanfreluches : dans le cinéma classique, le happy end est à tout coup synonyme de retour à l'ordre.

À cette aune, il est très clair que ce n'est pas vraiment dans le sein de la production mainstream, hollywoodienne notamment mais pas seulement, que l'essentiel du bousculement et de la redéfinition des genres a pu se faire. C'est dans le cinéma des marges, celui de grands auteurs dégagés de toute contrainte. Pensons à Federico Fellini pour son très pansexuel *Satyricon* (1969) ou celui des expérimentateurs de tout poil œuvrant avec les seuls moyens de leur créativité et de leur liberté de pensée à l'écart des circuits commerciaux -Alla Nazimova et son incroyable *Salomé* (1926), Jean Cocteau et son merveilleux *Sang d'un poète* (1931), Jack Smith et son délirant *Flaming Creatures* (1963), Andy Warhol et les créatures de sa Factory, Sally Potter et son *Orlando* (1992) traversant siècles et sexes que ce qui a conduit à la situation actuelle, dans sa complexité enfin en voie d'être débarrassée des stéréotypes (le *Tomboy* de Céline Sciamma, 2011, est une bonne illustration de ce phénomène), s'est noué et a infusé.

GENRE ET CORPS

Par R. Borghi

La construction de l'identité de genre débute avec l'assignation à une catégorie sexuelle, déterminant important pour établir le genre et le rôle social de l'individu. Pour cette raison, le genre est fortement incorporée (*embodiment*) et cela détermine les représentations et les façons de vivre son expérience corporelle.

Les modalités du contrôle patriarcal sur le corps varient selon les genres. Celles-ci peuvent consister en une imposition de mesures, un contrôle corporel, des pratiques sur la vie quotidienne, ou des normes sexuelles, et évidemment dans l'intériorisation de canons esthétiques ou de comportements genrés. Les études sur le genre ont donc mises en évidence le corps comme un élément incontournable de l'expérience des individus dans son rapport à l'espace et dans sa mise en relation avec les autres. Les pratiques, les mobilités, l'accès à l'espace public sont fortement influencés par ce corps qui représente un support des différences et un moyen d'assignation sociale (en termes de genre mais aussi de racisation). La réflexion sur le corps est strictement liée à celle sur les inégalités en général et les inégalités spatiales en particulier (McDowell, 1999).

« Le corps marque la frontière entre soi et les autres, dans un sens psychologique mais aussi dans un sens social. [...] C'est le moyen de prendre contact avec l'espace et de l'expérimenter » (Valentine, 2001, p. 15).

Dans un même temps, selon Johnston et Longhurst (2010), le corps n'est pas seulement appréhendé dans l'espace mais *il est* espace à une micro-échelle. Le corps est aussi un support privilégié d'exercice de la souveraineté étatique : on gouverne non seulement la population, mais aussi les corps individuels, en tant que corps productifs et reproductifs. Le corps est un lieu où se jouent des représentations géopolitiques du monde

(on peut penser aux représentations de l'« autre », arabe, orientale, etc.). Il est également le signe des inégalités de genre dans l'organisation des sociétés. Selon Francine Barthe-Deloizy (2003), l'expérience du corps dans l'espace est tout à la fois une expérience phénoménologique, sociale et politique. **Dans le corps s'impriment des structures socio-spatiales fortes : il constitue la frontière entre l'intime et le public, l'espace personnel et individuel où des normes collectives sont intégrées ou contestées. Le corps et sa sexualité sont donc des dispositifs fondamentaux dans la production de l'espace.**

Dans le même temps, l'espace est un dispositif de production de corporités diverses. L'espace urbain, en particulier, constitue un dispositif important de soumission et de normalisation, ainsi que de reproduction des différenciations et des inégalités sociales (en tant que lieu par excellence de la construction et de la gestion de la citoyenneté). Pour cette raison, l'approche féministe de la question des corps a montré la consubstantialité des rapports de domination. Par conséquent, certains corps sont considérés *out of place* dans l'espace public. L'espace est donc instrumentalisé pour mettre en évidence « l'alterité des corps ».

« Il y a ainsi en France des discours de 'mise à distance' de l'Autre, de dé-légitimation de sa présence et de sa pleine participation sociale qui arguent de son 'origine (géographique) autre', mais il y a aussi, en relation avec cela, l'idée que l'Autre forme un 'corps étranger' dans la société civile. (...) Il en résulte des produits spatiaux concrets et/ou imaginaires comme les 'banlieues', les 'zones de non-droit', les 'quartiers sensibles' dont la description comme des 'ailleurs' (ou des 'territoires perdus de la République') sert à renforcer, de manière circulaire, la classification comme 'Autres' de leurs habitants' (Hancock, 2008).

Dans son célèbre travail « Space Invaders » (2004) Nirmal Puwar montre comment le corps blanc mâle (et nous ajoutons cisgenre) est un standard universel qui rentre de plein droit dans l'occupation de l'espace public. Les corps non-blancs et/ou des femmes ne sont pas

« La norme somatique et ils n'ont pas le droit absolu d'occuper l'espace. [...] Leur apparition rend clair ce que l'on est arrivé à faire

passer comme la norme somatique invisible, non identifiée et non déclarée. Ces corps soulignent les limites de ce qui peut passer pour l'humain universel » (Puwar, 2004, p. 8).

La manière dont les corps sont perçus et considérés devient le reflet de la construction sociale et du contrôle de l'espace, le 'lieu' dans lequel les relations et les conceptions de genre prennent forme. Les sujets sont inclus ou exclus de l'espace public et de l'espace social selon leur conformité à l'(hétéro)norme. Le corps devient ainsi la limite *biopolitique* cruciale, le vecteur de définition de l'ordre spatial social légitime. Les dynamiques de pouvoir qui définissent la normativité de l'espace séparent les corps qui « comptent » de ceux qui ne possèdent pas les caractéristiques requises (Butler, 2009).

Mais le corps opprimé et considéré hors-norme peut aussi devenir un outil de résistance aux normes imposées à travers notamment de la performance. La performance est conçue comme une assignation normative qui, à travers la répétition et la réitération des gestes, des postures, des mots à travers le corps, naturalise et reproduit le genre, (Butler 2005 ; 2009). Toutefois, si d'un côté la performativité est contraignante, la performance peut subvertir la norme au lieu de la reproduire. Comment ? Par les mêmes moyens que la performativité : à travers la répétition toujours « inadéquate » (Torres 2012). La performance permet de transformer le corps stigmatisé en outil de questionnement de l'ordre normatif. C'est ainsi que le corps, symbole d'une mise à l'écart sociale, peut se transformer en une force de réaffirmation.

GENRE ET SPORT(S)

Par C. Guérandel

La construction du genre dans les pratiques sportives est fortement liée à l'histoire du sport qui s'institutionnalise à la fin du 19^{ème} siècle. Construit par et pour les hommes dans une période où s'abaisse le degré d'agressivité tolérée et où s'élèvent des revendications féministes, le sport constitue un lieu d'expression d'une forme de violence euphémisée et codifiée, dont les femmes sont exclues.

Encore aujourd'hui, le sport compétitif s'apparente à un espace privilégié de construction de la masculinité virile. Les pratiques sportives collectives ou d'affrontements permettent en effet l'apprentissage de la discipline, de l'obéissance, de la résistance à la douleur, de la force, de l'adresse, de l'esprit de compétition et de l'homophobie (Liotard, 2008).

Des chercheurs résument sous la forme d'une équation normative les effets de la participation sportive pour les hommes : sport = masculinité = hétérosexualité (Messner & Sabo, 1990). À l'inverse, l'investissement sportif des femmes questionne plus facilement leur identité sexuée et sexuelle comme le révèle le recours possible au test de féminité dans les compétitions sportives internationales (Bohuon, 2012). Ainsi, la socialisation sportive centrée sur la production de performances et le classement des corps tend à naturaliser et à renforcer la position dominante des hommes. Le corps des femmes, évalué à l'aune de ses résultats sportifs, est jugé inférieur à celui des hommes. Les médias contribuent largement à ce processus de hiérarchisation des sportives et des sportifs. La pratique des hommes bénéficie d'une couverture médiatique largement supérieure à celle des femmes et les commentaires journalistiques présentent de manière très stéréotypée les disciplines et les performances. Les rapports de pouvoir restent également très défavorables aux femmes dans le monde du sport. Les hommes occupent les postes les plus élevés dans les institutions et s'approprient le secteur technique,

tandis que les femmes investissent majoritairement le secteur administratif.

La relation historique entre sport et masculinité s'actualise également dans la sexuation des pratiques. Certaines pratiques apparaissent davantage appropriées pour les femmes comme la danse, la gymnastique rythmique ou le patinage artistique et d'autres plutôt favorables aux hommes comme le football, le rugby ou l'haltérophilie. En effet, chaque pratique implique un modelage des morphologies et un apprentissage de techniques sportives et de soins corporels spécifiques, socialement situés et genrés. Les enquêtes sur la pratique sportive des Français montrent que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer une activité physique et sportive. En revanche, elles sont plus nombreuses à pratiquer des activités d'agrément ou d'hygiène comme la marche ou la gymnastique. On constate également que l'éventail des choix des femmes reste plus réduit. En 2012, seulement 8 fédérations unisports sur 90 sont investies majoritairement par les femmes : twirling bâton (93,1%), danse (86,7%), sports de glace (84,6%), équitation (82,5%), gymnastique (78,8%), randonnée pédestre (61,7%), natation (55, 2%) et wushu arts énergétiques et martiaux chinois (54,1%). À l'inverse, 17 fédérations comptent moins de 10% de femmes licenciées dont 8 avec moins de 5% de pratiquantes comme par exemple le football, le rugby ou le motocyclisme. Aussi, quand hommes et femmes pratiquent le même sport, l'appropriation de l'activité diffère : les hommes s'engagent toujours de manière plus « sportive » au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire dans l'effort, la compétition et le dépassement de soi. Les comportements sportifs des hommes et des femmes varient également selon leur appartenance sociale. Les membres des classes populaires présentent le taux de pratique le plus faible avec des différences exacerbées entre les sexes. Ce rapport au sport distinct entre hommes et femmes se repère dès l'enfance. Les garçons choisissent plus souvent que les filles le football, les arts martiaux et le vélo, attirés par le risque et la compétition. Les filles s'impliquent moins et se polarisent vers des activités relatives à l'esthétisme comme la danse et la gymnastique ou à la proximité avec les animaux comme l'équitation. De même, plus les jeunes sont d'origine modeste, moins ils pratiquent de sports et plus la différence entre garçons et filles est importante en défaveur des filles. Ces constats statistiques s'expliquent notamment par la socialisation sexuée différenciée des enfants dans l'ensemble des sphères du social. Le goût pour les activités sportives se construit, dès le plus jeune âge, au sein de la famille et du système scolaire, entre pairs et par l'influence des médias et des loisirs culturels. Dans les cours d'école, les garçons apprécient les jeux physiques, voire « bruts » alors que les filles ne présentent aucun goût pour ce genre

d'activités. La plupart du temps, les parents encouragent leurs enfants à pratiquer des activités physiques considérées comme conformes à leur groupe de sexe.

Néanmoins, si l'engagement sportif favorise l'adhésion aux normes sexuées, le processus de massification, des nouvelles pratiques, l'essor de l'initiation corporelle dès la prime enfance et la féminisation de certaines activités tendent à diversifier les effets de l'engagement dans le monde du sport. Bien que minoritaires, des filles manifestent de l'intérêt pour l'activité physique et des garçons préfèrent les jeux d'intérieur. Par ailleurs, la pratique sportive n'est pas vécue de manière univoque par tous les hommes et toutes les femmes. Pour certains hommes, l'expérience sportive est source de frustration, de déception voire de violences. D'autres s'investissent dans des pratiques comme la danse et revendiquent « leur part de féminité » et/ou leur homosexualité sans craindre d'être stigmatisés. Des travaux s'intéressent également à l'engagement des femmes dans les sports de tradition masculine (Menesson, 2005). Enfants, elles jouaient préférentiellement aux jeux de garçons et s'identifiaient au modèle du « garçon manqué ». Adultes, elles doivent gérer un paradoxe : adhérer à l'image de la « féminité » et avoir une sexualité « normale » et être une sportive performante en adoptant des motricités considérées comme masculines. **Le monde du sport tend donc à reproduire les rapports de pouvoir et les inégalités entre les sexes en cours dans la société (Louveau & Davisse).**

GENRE ET MEDIAS

Par L. Biscarrat

L'analyse des médias au prisme du genre s'inscrit dans l'héritage politique, empirique et conceptuel des travaux féministes sur les représentations médiatiques. De la « répudiation courroucée » (Mc Robbie, 1999, p.47) des années 1960 et 1970 aux lectures idéologiques des représentations des années 1970 et 1980, ces travaux pressentent que « toute communication est par définition genrée » (C-Gully, 2009, p.144).

La rencontre entre études de genre et études médiatiques s'effectue autour de critiques convergentes. La sémiologie d'inspiration structuraliste permet un nouvel angle d'approche des études médiatiques, tandis que des courants féministes dénoncent les implicites blancs et hétérosexuels sous-jacents. Dans ce contexte, les *Cultural Studies*, avec le basculement opéré par Stuart Hall à la suite d'Antonio Gramsci, envisagent la culture non plus comme un espace de domination mais comme un lieu où s'exercent des rapports de pouvoir multiples.

Les médias sont un enjeu central de la re-production des assignations de genre hégémoniques au sens où ils sont une « technologie de genre » (cf. *Entrée « technologie de genre »*). **Les médias véhiculent des représentations. Elles sont structurées par le genre et elles produisent elles-mêmes du genre, au sens où elles proposent des représentations de genre qui s'actualisent dans leur répétition.** En tant qu'arène publique, les médias témoignent dès lors des conflits de définition à l'œuvre dans la sphère publique médiatique. Ils sont des dispositifs de pouvoir qui naturalisent des normes de genre et contribuent au maintien de différences hiérarchisées.

Analyser les contenus médiatiques permet dès lors d'accéder aux représentations collectives du genre, dont ils sont à la fois la scène et l'instance de re-production. Cette ressource culturelle ne préjuge pas pour autant de l'appropriation des messages médiatiques par les publics.

S'il est certain que les médias contribuent au maintien de rapports de genre hiérarchisés, l'étude des pratiques des publics souligne que la réception fait l'objet d'une « attention oblique » (Hoggart, 1970) tout autant que d'une co-construction de sens fruit des « enquête et travail du spectateur » (Glevarec, 2012, p.26) dans des ancrages sociaux spécifiques.

GENRE ET FEMMES

Par C. Leguil

La déconstruction du genre, opérée par les *gender studies* autour des travaux de la philosophe Judith Butler, ne peut laisser indifférente la psychanalyse. Non pas parce que la psychanalyse s'y opposerait depuis une certaine idée de la norme à sauvegarder, mais en vertu d'un cheminement qui était déjà celui de Freud et qui devint résolument celui de Lacan, celui de faire du signifiant « femme », le lieu d'une question par-delà toute norme. Pourtant au XXI^e siècle, un malentendu semble persister. Celui de faire de la psychanalyse lacanienne la gardienne des normes, et en particulier la gardienne des normes de genre. Cette vision de la position lacanienne repose sur une approche très stéréotypée de la psychanalyse qui méconnaît la façon singulière dont **Lacan a abordé la question de la différence des sexes considérant la femme et l'homme comme des signifiants.**

Cependant, il est vrai que Lacan ne propose pas d'effacer ces signifiants de la langue. Il est vrai qu'il les conserve, et cela, même dans sa période de déconstruction du structuralisme, soit à partir des années soixante. Mais le caractère inédit de l'approche lacanienne du « genre » réside dans ce qu'il fait de ces signifiants. Avec Lacan, on peut parler des *femmes* sans tomber ni dans le naturalisme, ni dans l'essentialisme, et sans donner non plus dans la légitimation de la domination masculine. Si la position lacanienne à l'égard des « femmes » dérange et peut produire une certaine perplexité, c'est que Lacan ne cesse de jouer avec les stéréotypes. Mais il ne s'agit pas pour lui de s'en tenir à une simple dénonciation. Il s'agit de subvertir le stéréotype de l'intérieur, en montrant qu'il renvoie à ce qui est méconnu. **Avec lui, on saisit en quel sens les stéréotypes sur les femmes trahissent la passion de ne rien vouloir savoir des femmes, la passion de les ignorer.** Pour Lacan, parler des femmes, c'est tenter de cerner une dimension de leur mode d'exister qui renvoie à une zone d'étrangeté qu'on peut aborder, par-delà toute psychologie, en termes logiques. Là où il y a stéréotype, il y a aussi une forme de vérité, ou même

de réel. Mais évidemment, cela suppose de penser un réel qui ne soit pas le réel de la science, ni celui du sens commun.

Ainsi, « *toutes les femmes sont folles, qu'on dit* », reprend Lacan dans *Télévision* en 1974. Qu'on le dise, voilà un point de départ. Que signifie qu'on dise des femmes qu'elles sont toutes folles ? Quel sens Lacan cherche-t-il donner à ce préjugé misogyne ? Faire de cette injure, de ce rejet, de ce quasi soupir qui rejette les femmes dans le territoire de la folie, un attribut de la féminité en tant qu'elle est hors norme, telle est la visée de Lacan. Il ne s'agit pas de reprendre à son compte un stéréotype, mais de le retourner en son envers, d'en montrer les coutures, comme un vêtement qui à l'endroit se présente sans couture et à l'envers laisse apparaître la façon dont chaque morceau tient avec l'autre. Une fois retourné, ce préjugé devient dans la bouche de Lacan que les femmes ne sont *pas folles du tout...* « *C'est même pourquoi elles ne sont pas toutes, c'est-à-dire pas folles-du-tout, arrangeantes plutôt* ». Qu'est-ce à dire ? Suffit-il de faire de la thèse une antithèse pour en dévoiler le ressort caché ? Non. L'enjeu est plus profond. Ce qui fait qu'on les dit *folles*, ce qui fait ressurgir comme un refrain cette rengaine sur la folie des femmes, c'est que la position féminine dans le langage met en défaut la norme et l'universel. Or qui s'écarte de la norme, qui se distingue de la moyenne, qui se met à la marge du « pour tous », reçoit ce message de l'Autre : *folie*. Si cette folie féminine n'est alors pas pour Lacan qu'un préjugé de l'Autre, c'est qu'elle dit quelque chose du rapport des sujets féminins au tout et du rapport des sujets masculins à celles qui ne raffolent pas de l'universel. Sont *femmes* ces êtres qui abhorrent le tout. Sont hommes, peut-être, ces êtres qui parfois disent les femmes folles, mais qui sont capables aussi d'aimer ce qui dans cette folie vient les déranger eux dans leur passion pour la normalité. Etrange définition des femmes qui fait du signifiant « femme » un lieu logique rendant compte des passions féminines.

Avec Lacan, la déconstruction du genre a lieu. Mais elle ne conduit pas à la disparition de l'être sexué. Avec la psychanalyse, « femme » devient un signifiant par-delà le genre, c'est-à-dire à rebours même du stéréotype. **Être femme, avec Lacan, ce n'est plus un genre, c'est un style. Un style d'existence qui conduit un être à consentir à ne pas effacer ce hors-norme qui est peut-être folie, mais aussi réel.**

GENRE ET RELIGION

Par P. Vendassi

La notion de religieux tout comme la notion de genre désigne des réalités plurielles, complexes et évolutives. Tantôt système institutionnel, mode de croire ou expérience spirituelle individuelle, le religieux entretient des rapports non univoques avec le genre entendu comme construction sociale de la différence de sexe ou encore comme fabrication des rapports interindividuels selon le sexe.

Les institutions religieuses, comme toutes autres institutions, produisent des normes, définissant et assignant des rôles à leurs membres. Souvent, elles proposent –parfois imposent– des régimes des genres légitimes. Les grandes religions abrahamiques produisent ainsi généralement des régimes de genres patriarcaux attribuant aux individus de sexe masculin une prééminence dans le domaine du sacré et consacrent certaines formes de relations hétérosexuelles comme exclusivement légitimes. Ces productions dépendent des contextes sociaux d'émergence religieuse et reposent sur les textes et récits tenus pour sacrés par les croyants : le dieu de l'ancien testament est un dieu masculin, ses prêtres sont généralement des hommes, et les figures religieuses archétypales légitiment des modèles masculins et féminins idéaux conformes aux normes des régimes matrimoniaux hétéro-monogames (Adam-Eve) ou hétéro-polygames (Jacob-Léa-Zilpa-Bilha-Rebecca). Les conflits relatifs à la remise en cause du patriarcat et des normes de genre dites « traditionnelles » créent parfois l'illusion d'une immuabilité des institutions religieuses sur les questions relatives au genre. Pourtant, dans les faits, la production et la mise en œuvre des régimes de genre par ces dernières n'est pas univoque et ne va pas de soi.

Toutes les religions ne proposent pas les mêmes régimes de genre, ni ne partagent les mêmes ambitions universalistes. La reconnaissance d'un statut intermédiaire entre le masculin et le féminin dans le bouddhisme theravada en est l'illustration. Plus généralement, si les normes religieuses peuvent être *consolidantes* vis-à-vis des normes de genre traditionnellement admises dans un espace social, elles peuvent aussi s'avérer pleinement ou partiellement *contestataires*

(Woodhead, 2012). Bouddhisme et Taoïsme ont ainsi pu revêtir en Chine une telle dimension parce qu'ils éloignaient les moines et moniales des régimes matrimoniaux et genres traditionnels (Hureau, 2002), tout en ne remettant pas fondamentalement en cause le principe de domination masculine.

Consolidantes ou contestataires, les institutions religieuses comportent des espaces de négociation ou d'atténuation des régimes de genre légitimes. Les prêchesses dans les mosquées de l'islam se voyant attribuer une autorité religieuse habituellement dévolue aux hommes (Kalmbach, 2012) ou les missionnaires catholiques que la carrière religieuse soustrait aux obligations familiales genrées, offrent des exemples de non-conformation légitime.

Les rapports entre genre et religion se complexifient davantage lorsque l'on s'intéresse aux pratiques des croyants : tous les croyants ne sont pas des pratiquants orthodoxes et le religieux revêt une dimension idéale autant que normative. La réponse à la déviance de genre peut en outre être répressive dans les organisations les plus exigeantes ou dans les sociétés à tendance monopolistiques, mais elle peut être aussi davantage compréhensive lorsque la religion devient une affaire privée et que le marché religieux est pluraliste. **Les déviations de genre sont ainsi réprimées avec violence dans certains pays appliquant une législation inspirée du droit musulman, tandis que des mosquées inclusives, *gay-friendly* et prônant une plus grande égalité des sexes voient le jour en Europe et en Amérique du nord.**

Comme toute organisation religieuse comporte en son sein un minimum de pluralisme, elle est toujours le théâtre de rapports de force entre factions conservatrices et réformatrices (Halbwachs, 1950), voire réactionnaires. Les discussions, contestations, négociations et conflits qu'ils génèrent peuvent conduire à des modifications importantes du fonctionnement religieux, tel l'accès des femmes au sacerdoce dans les églises anglicanes, ou à des changements idéologiques ou pratiques plus subtils, tels l'entreprise d'un dialogue avec les activistes LGBT et le soutien de mesures contre les discriminations sociales de genre dans l'Eglise des Saints des Derniers Jours – église mormone majoritaire défendant par ailleurs le mariage traditionnel – (Vilbas, 2012).

Dans nos sociétés individualistes où le bricolage identitaire devient la norme, la pratique religieuse, notamment lorsqu'elle implique une conversion, prend la forme d'une réinvention de soi, incluant parfois une

réinvention de son genre. C'est le cas de certains chrétiens de Chine urbaine qui réapprennent dans les églises auxquelles ils se joignent à pratiquer leur genre à partir de modèles traditionnels, mais sous une forme adaptée à leurs aspirations cosmopolites et individualistes (Vendassi, 2012). Sans doute faut-il donc se garder de caricaturer les rapports entretenus entre pratiques religieuses et pratiques de genre.

Bien que religion et tradition entretiennent des liens étroits favorisant souvent le conservatisme en matière de genre, les évolutions contextuelles et internes de chaque organisation religieuse génèrent des modifications radicales ou inscrites dans un temps plus long : quelle que soit leur tradition, les religieux d'aujourd'hui ne sont pas hommes et femmes de la même façon que l'étaient leurs homologues des siècles précédents. Car après tout, le genre, même en religion, est une construction sociale. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les notions fondamentales du christianisme qui, tout en considérant que la différence des sexes est une production divine, empêchent de naturaliser le genre sur le mode du « né comme ça » : devenir homme ou devenir femme selon Dieu y nécessite une rupture d'avec sa « nature » et une conformation à une *parole* « divinement » normative ne pouvant résulter que d'un choix individuel.

QUESTION #3

Ecole du genre et genre à l'école.

Par J. Dagorn

Depuis plusieurs années, la lutte contre l'homophobie et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons constituent un engagement affiché de l'éducation nationale. À ce titre, et depuis 2000, plusieurs conventions interministérielles ont été signées pour renforcer l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. La plus récente date de 2013. Si l'école s'est emparée de ces questions, c'est en raison des inégalités et des violences constatées par les adultes de la communauté scolaire et liées aux problématiques de genre. Pourtant, se questionner sur le genre n'est pas « évident » **dans un système scolaire qui enseigne à des élèves et non à des individus singuliers.**

Les inégalités de genre à l'école

L'hégémonie des valeurs masculines (performance, compétition...) entraîne des inégalités sexuées, dans la cour de récréation par exemple, où les filles sont cantonnées dans les recoins tandis que les garçons occupent l'espace central (J. Delalande, 2008). On retrouve les mêmes constats dans la classe où les garçons prennent davantage de place (N. Mosconi, 2003). Le parcours scolaire est aussi ponctué par des discriminations indirectes dans l'orientation. Dès la fin de la classe de 3^e, la ligne de partage des sexes passe, d'une part, entre les filières tertiaires, sociales, littéraires où les filles sont très majoritaires et, d'autre part, entre les filières techniques et scientifiques où les garçons sont les plus nombreux (F. Vouillot, 2006).

Les violences de genre à l'école

Parmi les actes de violences recensés par l'institution scolaire, 11% relèvent de pratiques discriminantes. Parmi eux, 6% sont des faits renvoyant au sexisme (DEPP, 2012). 7% de filles ont ainsi déclaré avoir subi des violences à caractère sexuel, 8% des filles déclarent avoir subi des attouchements et 7% avoir été victimes de voyeurisme (contre 5% de garçons). Ces agressions sexuelles, dont certains garçons sont victimes, semblables à celles subies par les filles, tendent à instaurer un système de domination genrée. Ainsi, le fait de « déshabiller de force », ce dont les garçons sont le plus victimes avec le voyeurisme (Debarbieux, 2011), est un acte visant à dévaloriser les plus faibles tout en instaurant davantage de virilité au sein du groupe de pairs. Ce genre d'agressions est d'ailleurs majoritairement de type homophobe. La lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie étant très prégnantes à l'école (21% des trans ont arrêté leurs études à cause de la transphobie dont ils étaient victimes selon une étude du Crips de 2007). Plus le harcèlement augmente, plus l'atteinte à la pudeur est importante. Ainsi l'on constate que plus de 70% des élèves victimes de harcèlement ont été victimes de voyeurisme (E. Debarbieux, 2011, p.28). Il s'agit donc ici d'humilier sexuellement le plus faible, quel que soit son sexe. Un-e élève peut être victime de harcèlement parce qu'il/elle ne correspond pas à l'identité que l'on attend de lui/elle (fille trop masculine, garçon trop efféminé...) sans avoir forcément un lien avec sa réelle orientation sexuelle.

Les jeux du genre

Par le jeu et « l'humour », s'ancrent aussi ouvertement des violences de genre à l'école. Ils génèrent des tensions et des violences sexistes souvent minorées par les protagonistes : par les adultes, non formés à ce type de violences, par les garçons et les filles qui associent nombre de ces violences au jeu, et par les victimes elles-mêmes, qui ont un seuil de tolérance trop élevé en raison de la banalisation de ces insultes et de la violence symbolique incorporée. L'exemple du jeu « chat-cul » ou « chat-bite » illustre ce processus. Aussi dans le langage courant les insultes homophobes et sexistes se banalisent et perdent bien souvent leur potentiel blessant et humiliant. L'expression « c'est un jeu » ne doit donc plus

masquer les brimades et les discriminations dont sont victimes les minorités de genre et de sexualité à l'école (Collet, 2013).

« Parler du genre à l'école » ne semble pas aller de soi (cf : la revue *Travail Genre Société*, 2014). **Parce que les normes de genre sont vectrices d'inégalités scolaires entre les sexes et entraînent des violences envers les filles et les garçons jugés déviant(e)s par rapport à la norme, la question du genre doit être traitée par l'institution scolaire dans une visée de justice sociale.** Parallèlement à cela il s'agit d'interroger la formation et la sensibilisation des adultes enseignant et encadrant à cette problématique (Pasquier, 2011). **Lutter contre les violences de genre à l'école, c'est lutter contre toutes les formes de violences et favoriser un climat scolaire inclusif.**

**LE
GENRE
DANS
LES
SCIENCES**

LE GENRE EN HISTOIRE

Par C. Bard

Notion édulcorée pour les uns, concept subversif pour d'autres, le genre permet de dissocier le biologique du social. Il résume la fameuse formule de Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe* (1949) : « *on ne naît pas femme, on le devient* ». Au cours des années 1970, la critique puis l'abandon de la « condition féminine » et du singulier pour « la femme » montrent bien, dans les sciences humaines, les progrès d'une approche anti-naturaliste et anti-essentialiste. L'histoire des femmes se développe alors et connaît en France et dans le monde entier un extraordinaire essor. En 1991-1992, le succès d'*Histoire des femmes en Occident*, sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot, fait date, de même que la création de la revue *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, en 1995.

À l'aube des années 1990, le concept de genre vient interpellé ce domaine de recherche, qui adopte la définition proposée par l'historienne étatsunienne Joan W. Scott :

« *Le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir* » (*Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988).

Il n'est pas facile de résumer ce que cela a pu changer.

D'abord précisons que l'histoire des femmes n'a pas disparu, au contraire. Contre une histoire hégémonique faussement universelle qui ne les voyait ni ne les entendait, il fallait donner à voir et à entendre, montrer ce qu'avait de spécifique l'expérience féminine (travail, maternité, éducation...). L'étude des discours et des normes formatant la féminité occupe dès lors une place majeure. Femmes-objets, simples images, femmes enjeux de

discours religieux, médicaux, politiques, scientifiques, oui. Mais aussi femmes-sujets, actrices de leur vie, actrices de nombreux changements sociaux, culturels, et participant à la vie de la cité. Victimes et rebelles. L'histoire de l'émancipation puis de la libération des femmes, en un mot du féminisme, appartient à ce courant dit de l'« histoire des femmes » (et reste d'ailleurs négligée par l'histoire politique). Le corps, la sexualité, la maternité inspirent beaucoup les premières recherches, non sans un certain hétérocentrisme que brise la thèse de Marie-Jo Bonnet (1981) sur l'amour entre femmes³.

Et le genre ? Avec ce concept, l'histoire des femmes se sent invitée à un comparatisme plus systématique avec les hommes (une approche relationnelle). L'histoire mixte devient un horizon. On peut relire l'histoire sociale avec de nouvelles lunettes. Par exemple les guerres, rompant le cours ordinaire de la vie, permettent des transgressions, donnent de paradoxales libertés par rapport aux rôles et images imposés aux deux sexes. L'âge des dictatures donne à analyser le renforcement de la domination masculine et de l'oppression des femmes. L'histoire des masculinités se développe, tirant des fils tels que le couple, la sexualité, la méritocratie républicaine, l'homosocialité professionnelle, la justice, la prison, la figure du prêtre, les modèles éducatifs, le sport, la vision blanche de l'Autre de peau noire... *L'Histoire de la virilité* (2011), sous la direction d'Alain Corbin, Georges Vigarello et Jean-Jacques Courtine, atteste le bond en avant de ces recherches. Mais en histoire du genre, le féminin l'emporte toujours sur le masculin.

L'histoire politique et des relations internationales a beaucoup de mal à s'approprier le concept. Le plus souvent, elle se borne à des constats quantitatifs et à des biographies de femmes d'exception. Mais en reliant politique, culture, sexualité, image, on retrouve le genre. Dans le domaine de l'histoire des représentations, le genre ouvre de nombreux questionnements. Quels sont ses marqueurs ? Comment évoluent-ils ? Comment circulent-ils d'un sexe à l'autre ? La masculinisation des femmes (Christine Bard, *Les garçonnnes*, 1997 ; *Une histoire politique du pantalon*, 2010), les représentations de l'homosexualité (Florence Tamagne, *Mauvais genre ?*, 2001), l'activité des sportives (Thierry Terret, *Sport et genre*, 2005) sont autant de transgressions, qui attirent évidemment l'attention sur les normes et leurs évolutions. **Il y a des « cultures de genre » à explorer, et des pratiques à décoder. Du genre qui leur sera**

³ *Les Relations amoureuses entre les femmes du XVIIe au XXe siècle* (livre réédité en collection de poche, chez [Odile Jacob](#) en 2001

associé dépendra leur valeur, leur prestige : travaux domestiques, soins corporels, métiers, loisirs...

Le paysage de l'histoire culturelle genrée est éclaté, comme les sources qui la rendent possible : médias, arts, publicité... L'histoire des sciences, en particulier de la médecine, permet d'historiciser ce qui est communément pensé comme « naturel » : les représentations anatomiques de la différence sexuelle, par exemple, mises en perspective par Thomas Laqueur (*La Fabrique du sexe*, traduit en 1992). La philosophe Elsa Dorlin (*La Matrice de la race*, 2006) met en évidence dans les discours naturalistes du XVII^e siècle « l'engendrement réciproque du sexe et de la race ». Le colloque *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin* (Delphine Gardey et Ilana Löwy, 2000) va au-delà de la séparation simpliste du biologique et du culturel, montrant tout ce qu'il y a de culturel dans le biologique lui-même. Le sexe biologique s'en trouve déconstruit.

Peu portée à théoriser, la discipline historique apporte néanmoins des éléments précieux à la réflexion collective en ce sens qu'elle insiste sur les évolutions, les changements, les remaniements du genre, parfois pour nous surprendre avec des codes de genre très éloignés des nôtres. Elle essaie généralement de croiser les sources documentaires et se montre attentive à leur qualité. Pour les cultures minoritaires et les pratiques clandestines, elle se préoccupe de la sauvegarde des sources documentaires (témoignages oraux, archives personnelles et militantes), voie nécessaire d'une histoire par en bas et d'éclairages sur l'intime.

LE GENRE EN PHILOSOPHIE

Par B. E-Bellebeau

La notion de genre assez récente en philosophie a été préemptée par celle de dualité du masculin et du féminin, pour ne revêtir que tardivement le sens de construction du sujet qui va du sexuel au sexué. Nous suivrons donc ce cheminement de l'histoire du concept pour interroger le lien entre philosophie et genre.

« *La philosophie est le tombeau de la femme. Elle ne lui accorde aucune place, (...) ne lui donne rien à conquérir. (...) La possibilité de la philosophie est en grande partie liée à l'impossibilité de la femme* ».
(Malabou, *Changer de différence*, 2009, p.117)

Une telle assertion semble configurer un statut d'infériorité des femmes, auquel ne font pas exception les femmes-philosophes. De fait, souvent la tradition philosophique accrédite une représentation de la femme être faible, ou plus proche de la nature, inférieure par essence à l'homme, ce qui sera très lisible dans le champ de réflexion que constitue la politique :

Aristote établit nettement la différence entre gouvernants et gouvernés à partir d'une distinction a priori entre l'homme, par nature plus fort et la femme dont l'âme se tourne naturellement vers l'obéissance (*Politique*, I, 1254b, 14). **Certes, dans *la République* (livre V) Platon précise que l'éducation sera la même pour les hommes et pour les femmes, les deux genres étant appelés à la gestion politique ; mais il rappelle par ailleurs qu'une vie menée injustement conduit l'homme à se réincarner en femme (*Timée* 42c).** La question d'une gestion politique mixte est problématique dans la tradition philosophique : elle contrevient à l'idée qu'il y ait une sphère privée dans laquelle œuvre la femme et une sphère publique où règne l'homme. Dans le *Traité politique*

(§ 4, ch. XI), Spinoza se propose de montrer pourquoi les femmes doivent être exclues de tout gouvernement sur la base des "leçons de l'expérience" : aucune situation d'égalité n'a été mise en évidence dans l'histoire politique. Pour Spinoza :

« *Si les femmes étaient, de par la nature, les égales des hommes, si, en force de caractère et intelligence, les femmes se distinguaient au même degré que les hommes, l'expérience politique le proclamerait bien !* »

La paix ne semble donc pas pouvoir être accessible dans le cadre d'une mixité de la gouvernance publique. On pourrait s'en convaincre définitivement en lisant la faiblesse comme une dimension métaphysique de l'existence, à la manière de Lévinas posant que « *la faiblesse de la féminité invite à la pitié* ». La faiblesse n'est pas ici un attribut quelconque de la femme, mais bien un mode d'être qui caractérise le féminin, signifiant que Levinas entend rompre avec une ontologie réductrice de l'être à l'être sexué. Pour autant, rien ne vient dénouer le lien entre féminin et faiblesse, ce qui constitue peut-être le préjugé par excellence qui, une fois admis, contamine toutes les constructions doxiques du genre. Ainsi, il semble qu' :

« *En philosophie s'exerce plus drolatiquement, ou avec une apparence d'impunité plus extravagante qu'ailleurs la justification la plus absurde des préjugés phallocrates* », précise A. Sauvagnargues.

Faut-il donc désespérer de comprendre autrement les liens entre le genre et la philosophie, et ne voir la femme que comme « *un moindre mâle* » (cf : Laqueur, *la fabrique du sexe*, 1992)? Mais la philosophie est vivante et se nourrit de tout ce qui amène à reformuler son rapport à la vie. Elle est par essence critique, y compris d'elle-même.

Si la philosophie contemporaine a à dire quelque chose sur les questions de genre, c'est donc d'abord du côté d'une lecture critique de son histoire qu'elle peut nous livrer sa part d'ombre, à l'égard de ce qu'elle occulte par l'usage de concepts, tel celui d'universel quand il induit l'idée d'une raison au-delà des genres. Mais c'est également sur la réélaboration constante des concepts de corps, d'identité, de sujet et de désir, et sur la déconstruction du sens de l'expression « *différence des sexes* » sa validité théorique, voire sa toxicité qu'elle s'oriente. Dès lors, le concept de genre ne permet-il pas

d'élargir le champ d'intelligibilité du réel humain en prenant en compte d'autres constructions du sujet via des assujettissements assouplis ?

Des philosophes riches de parcours (de vie comme d'études) croisés oeuvrent actuellement à rendre intelligibles les présupposés théoriques qui tissent notre représentation du réel. Pensons à J. Butler, E. Dorlin, ou S. Prokhoris par exemple. Enfin le travail mené par Derrida et visant à déconstruire les oppositions séculaires entre homme et femme, présence et absence, permet de comprendre et de contester la hiérarchie entre les termes de la dualité. L'ambivalence devient alors une valeur, à l'aune de laquelle il est possible de repenser l'idée de la philosophie tombeau de la femme : le grec *sêma* dit le tombeau, mais aussi le signe ; ce qui semblait fermer la porte peut alors l'ouvrir sur un autre mode : celui du signe ! La philosophie peut donc devenir au-delà de ce qu'elle fut, le signe d'un devenir humain dans l'ambivalence acceptée des genres.

LE GENRE EN BIOLOGIE

Par A. Alessandrin

Plusieurs auteurs, à la croisée des regards biologiques et féministes, nous permettent de saisir ce qui fait que la différence des sexes et la différence des genres sont aussi le fruit de constructions sociales et culturelles aujourd'hui discutées. Il ne s'agit pas ici de dire que le biologique n'a pas sa place, ni même qu'il n'a pas d'influence, mais de souligner l'interpénétration des systèmes d'explications. Nous allons dans un premier temps mettre l'accent sur ces recherches concernant l'être humain avant de nous pencher sur une lecture plus éthologique de la différence entre mâles et femelles.

En neurobiologie, Catherine Vidal a montré que le cerveau des hommes et des femmes ne sont pas « naturellement » différents, mais qu'ils subissent plutôt des influences extérieures qui les différencient. Dans ses démonstrations, prenant appui sur la plasticité du cerveau, la neurobiologie avance que « *chaque cerveau est différent, quel que soit le sexe* » (2013). Face aux hypothèses liant comportements humains et hormones sexuelles, la chercheuse souligne que :

« Le développement du cortex cérébral permet à l'être humain de court-circuiter l'action des hormones [...] Chez nous, aucun instinct ne s'exprime à l'état brut » (2013).

Ces informations tendent à démontrer que les différences entre filles et garçons ne sont pas données à la naissance et ainsi :

« Le fait de constater des différences de fonctionnement cérébral entre les sexes ne signifie pas qu'elles soient inscrites dans le cerveau depuis la naissance et qu'elles y resteront » (2005, p.72).

Les études de Priscille Touraille sur la taille des garçons et des filles abondent en ce sens. Dans son livre *Hommes grands, Femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique* (2008), la chercheuse met en évidence, aux côtés d'arguments éthologiques, génétiques ou anthropologiques, le fait que les comportements culturels influencent de manière non négligeable l'apparence physique, notamment la taille, des humains et que les contraintes liées au genre contribuent également à créer des corps genrés différemment. Cette lecture vient surtout mettre à mal l'explication naturaliste du dimorphisme sexuel.

Enfin, du point de vue génétique, la question de la bicatégorisation du monde sexué se pose aussi. Sinon à croire que les êtres humains mâles n'ayant pas de chromosomes XY et que les êtres humains femelles n'ayant pas de chromosomes XX sont des « anomalies », des « erreurs », il s'agit pour nous de considérer que la frontière entre les sexes génétiques est moins épaisse qu'il n'y paraît. Ainsi, en 2013, dans son livre *Les 5 sexes : pourquoi mâles et femmes ne sont pas suffisants* (titre qui se veut une provocation : s'il n'y en a pas deux, il n'y en a pas 5 non plus), **Anne Fausto-Sterling s'appuie sur l'exemple intersexe pour démontrer que le nombre de sexes répertoriés pas la médecine est beaucoup plus élevé que celui appris en cours de biologie.** Dans son œuvre plus complète *Corps en tous genres, la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, la chercheuse en dénombre près de 48 (2012) ! **Comme le souligne Eric Macé, le fait que les corps intersexes soient considérés comme des pathologies (DSD : Disorders of Sex Development) relève donc d'un problème culturel (2011).**

Les recherches sur le monde animal ne sont pas en reste. Très « naturellement », les scientifiques ont lu dans les comportements animaux ce qu'ils observaient chez les humains. **Pour ainsi dire, la nature intervenait a posteriori comme explication et système de légitimation à la différence des sexes.** C'est ce que mettent en évidence les chercheuses féministes, comme Donna Haraway qui souligne dans son *Manifeste Cyborg* (2007) que l'observation des primates a été porteuse d'une promesse de dévoilement d'un Homme « sans la culture », ainsi réduit à sa figure « purifiée » de vivant : l'état de nature. Ce que montre Haraway c'est que dans cette optique les scientifiques ont chaussé leurs représentations sexuées et genrées. Ainsi, si la science parvient à décrire comme un fait naturel l'ordre patriarcal, et cela au nom de son caractère de « miroir » de la nature, elle peut aussi convertir ces descriptions en normes. C'est cette articulation – entre une démarche

théorique et scientifique et des pratiques de gouvernement des hommes – qui est alors mise en lumière par la chercheuse, notamment dans ses travaux sur la primatologie. Les recherches de Joan Roughgarden (*Le Gène généreux. Pour un darwinisme coopératif*, Seuil, 2012) font écho à ces travaux et mettent en avant la pluralité des formes sexuées dans le règne animal. À l’opposé des explications à la Darwin en termes de reproduction de l’espèce, de compétitivité, de *Gène égoïste*, la chercheuse préfère mettre en avant les coopérations et les inventivités de la nature. **Le fait de nature est donc plus complexe qu’une simple bicatégorisation du monde. Il existe alors une multitude d’espèces pour lesquelles les répartitions biologiques et éducatives nous apparaissent étonnantes. Des espèces qui changent de sexe, des espèces qui ont les deux sexes, des espèces où la majorité des individus ne sont pas « mâles » ou « femelles » ou bien encore des espèces sans mâles (caractéristiques d’une reproduction par parthénogenèse, c’est-à-dire par le développement d’une gamète femelle sans fécondation avec une gamète mâle). Pour la chercheuse, il s’agit aussi de revenir sur ce qui entoure les représentations « naturelles » de la masculinité et de la féminité depuis la différence faite entre l’activité décrite du spermatozoïde et la passivité fertile de l’ovule.**

Au total, une lecture biologique de la nature ne dit rien d’autre que la complexité, comme le montre peut-être l’inscription de la notion de genre dans les filières de sciences et vie de la terre. Loger à cet endroit des incertitudes, revient à penser que la nature n’est peut-être plus le meilleur espace où se réfugier dans le but de légitimer l’ensemble des différences entre les filles et les garçons. Enfin, ces incertitudes nous rappellent qu’en dévoilant les faits de nature on ne fait toujours que les interpréter ; le réel ne pouvant se substituer au vrai.

LE GENRE EN PSYCHANALYSE

Par V. Bourseul

La psychanalyse s'intéresse aux multiples façons dont les êtres humains se débrouillent avec la sexualité. Depuis Freud (1905), l'expérience psychanalytique ne cesse pas de démontrer « qu'il y'a des normes sociales faute de toute norme sexuelle » (Lacan, 1973). La diversité s'impose dans la sexualité humaine, c'est une donnée incontournable, vérifiée chaque jour. **Mais la variabilité sexuelle dérange les êtres humains. Elle les déstabilise. Elle est un rappel permanent que rien n'est aussi peu sûr pour un être humain que sa propre sexualité (que dire de celles des autres ?) : sa façon de se percevoir, de se définir, ses goûts, ses préférences, etc. De tout ce que les êtres humains peuvent vivre, la sexualité est sans doute la chose la plus déstabilisante, la plus instable, la plus changeante, la plus créative aussi qu'il est donné d'éprouver.**

Pour faire face à cette expérience permanente de la variabilité sexuelle, nous construisons des savoirs psychiques que l'inconscient accueille et organise à sa manière. Parmi ces savoirs, il y a notamment celui de la « différence des sexes », à qui nous confions le soin de faire tenir « l'ordre symbolique sexuel » (autre construction psychique, qui n'est pas une réalité ni biologique ni historique). Les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, tout cela serait bien pratique si seulement cela existait réellement. Hors, rien n'est jamais moins sûr pour chaque être humain, que d'appartenir à telle ou telle autre catégorie sexuelle même si la plupart des personnes s'accommodent d'être rangées sous une bannière ou une autre sans jamais s'interroger à ce propos. Homme et femme n'existent aussi distinctement qu'ils s'écrivent que dans le discours, là où nous parvenons à faire tenir la différence sexuelle sous le semblant de « différence des sexes », le seul endroit où nous parvenons à la faire exister, cette invention humaine.

Le genre raconte cette histoire psychique de l'expérience de la différence sexuelle et de ses variations au cours de la vie, dont nul ne peut prédire à l'avance la manière dont elle doit ou non s'organiser pour son propre compte, ni pour les autres –pas même les psychanalystes ne le peuvent. Nous devons sans cesse reconstruire et modifier notre point de vue subjectif : faire la preuve de sa virilité quand celle-ci est mise en doute, être bien sûr de séduire aujourd'hui comme hier, reconstruire une sexualité après des traumatismes, ne pas trouver la manière de se faire reconnaître, souffrir de ne plus se sentir homme ou femme après une maladie invalidante, se remettre d'une déception amoureuse, être adolescent et ne pas être assuré de sa future place parmi les autres, etc.

Le genre questionne la psychanalyse en l'invitant à ne pas perdre de vue ce point central de la découverte freudienne : le sexuel en impose au sujet qui ne saurait prétendre lui en imposer en retour, sauf à se prendre pour ce qu'il n'est pas. La mesure est de mise en matière sexuelle, les êtres humains le savent et s'en accommodent plus ou moins bien, les psychanalystes l'entendent et s'en accommodent plus ou moins bien, eux-aussi. Tous doivent faire avec, mais ils doivent et peuvent aussi changer, améliorer, transformer et créer à partir de ce qui est : c'est là le propre de l'être humain doué de langage. Alors le genre prend part aux créations psychiques que la psychanalyse peut soutenir. La psychanalyse ne saurait se passer du genre même s'il n'est pas un concept psychanalytique à proprement parler, car le genre est sûrement une très belle porte pour entrer en analyse et une très belle occasion aussi de « réinventer la psychanalyse » (Lacan, 1979).

LE GENRE EN COMMUNICATION

Par K. Espineira

Françoise Bernard et Catherine Loneux rappellent en 2014 l'arrivée tardive des études de genre en sciences de l'information et de la communication. Elles écrivent :

« Dans le champ des SIC, le gender turn opéré par la plupart des disciplines universitaires dès les années 1970, a été plus tardif. Marlène Coulomb-Gully (2009) formule des hypothèses qui permettent d'interpréter ce retard : la gémellité des études de genre et des SIC risquait de fonctionner, nous dit-elle, comme un repoussoir pour une discipline émergente qui était à cette époque en quête de reconnaissance institutionnelle » (2014).

Le contraste entre l'abondance des publications sur le genre et *la discrétion des sciences de l'information et de la communication* donne lieu à une réflexion trouvant son apogée à la fin des années 2000. **« Penser le Genre » est un programme que Marie-Joseph Bertini a souhaité inscrire au cœur des SIC pour les engager à étudier les articulations sexe-genre dans les modes et dispositifs de communication.** Les interactions sociales sont animées par une communication sexuée et genrée, voire en *classe de Genre* pour Kate Bornstein (1995) : un pôle masculin et un pôle féminin dans un cadre social binaire et hiérarchisé. *L'implémentation du Genre* en SIC (Bertini, 2005) conduit à sa critique : l'épistémologie du genre ne fait pas l'impasse du symbolique et de l'arbitraire dans la construction des savoirs.

Pour Bertini, le genre est le premier principe d'organisation sociale et communicationnelle et doit s'ajouter aux nombreux programmes de

recherches en SIC ayant pensé le corps et la technique, les sons et les images, les signes et les symboles. À la suite de F. Bernard et C. Loneux, il faut noter « l'apport et le rôle de revues et tout particulièrement de la revue *Questions de communication*. Dans leur introduction au dossier intitulé "*Espaces politiques au féminin*", publié par cette revue, Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter soulignaient en 2005 :

"En faisant actuellement leur entrée dans les sciences de l'information et de la communication (SIC), les études sur le genre prennent en charge des préoccupations présentes ailleurs depuis plus longtemps, notamment en histoire, en sociologie, en ethnologie, en anthropologie (voir MEI, 2004 ; Réseaux, 2003)" » (Bernard, 2014).

Bernard et Loneux relatent les questionnements de Fleury et Walter dans l'introduction de la rubrique Echanges : « *Penser le genre en sciences de l'information et de la communication et au-delà* » (Fleury et Walter, 2009). S'intéressant au rôle des chercheuses et des « recherches au féminin », elles soulignent :

« Les pionnières à l'échelle de la discipline, travaillent désormais sur ces questions en traçant des sillons et en inscrivant leurs études dans la perspective d'un temps long (notamment : Bertini, 2002, 2009 ; Bonnafous et Coulomb-Gully, 2007 ; Coulomb-Gully, 2009 ; Biscarrat, 2011 ; Julliard, 2012 ; Espineira, 2012) en se centrant bien souvent sur la question de la construction du genre par les médias et la presse, s'inscrivant ainsi dans la continuité des travaux développés par ailleurs en France et aux États-Unis depuis 50 ans » (Bernard, 2014).

Tout aussi pionnier est le dossier Émergences de la Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication (janvier 2014), coordonné par Virginie Julliard et Nelly Quemener : « le genre dans la communication et les médias » (Julliard, Quemener, 2014). Elles interrogent les perspectives « Genre et SIC » et proposent un état des lieux des recherches émergentes qui tendent vers l'intersectionnalité et

l'approfondissement de l'interdisciplinarité (Lecossais, 2014 ; Cervulle, 2009 ; Pailler, 2012 ; Valzema, 2014 ; Dalibert, 2013 ; Coville, 2013 ; Theviot, 2012 ; Vuattoux, 2013 ; Legrand, 2010 ; Dupond, 2013).

Coulomb-Gully écrit :

« Partant du domaine du Genre et des médias (...) on peut considérer le Genre moins comme une discipline ou une idéologie, que comme une méthodologie, comme telle susceptible d'être exportée et adoptée par d'autres disciplines : une méthodologie "transversière", en quelque sorte » (C-Gully, 2014).

Elle formule l'hypothèse que le genre puisse être « un moyen d'unité » des Sciences Humaines et Sociales, voir « un puissant ferment de rénovation ». Considérant la dimension transversale du genre elle envisage une « méta-méthodologie » susceptible de fournir :

« Un cadre englobant et permettre de voir ce qu'ont en commun les différentes sciences sociales (...) Révélant l'impensé sexiste des disciplines, il fait apparaître de nouveaux territoires jusqu'alors restés inexplorés parce qu'invisibles, dans "l'angle mort" » (C-Gully, 2014).

Se défaire d'une tradition *gender blind* semble bien être l'un des enjeux d'une discipline qui ne peut ignorer le genre dans la communication. Julliard et Quemener écrivent :

« En 2009, Marlène Coulomb-Gully et Marie-Joseph Bertini suggéraient que les SIC étaient une discipline gender blind particulièrement rétive à la question du pouvoir et de la domination masculine. Cinq ans après, si le genre ne fait toujours pas l'objet d'une institutionnalisation, il semble intéresser de plus en plus de jeunes chercheuses et chercheurs qui s'en emparent pour l'étude de différents terrains » (Julliard, Quemener, 2014).

La communication comme « technologie du genre » (Lauretis, [1987] 2007) est un « dispositif régulateur » divisant « le monde en hommes et femmes, en masculin et féminin » (Julliard, Quemener, 2014), qu'il convient d'étudier et non de confiner dans un angle mort et se priver ainsi de l'exploration de territoires nouveaux.

LE GENRE EN ANTHROPOLOGIE

Par M-Y. Thomas

Il est d'usage fréquent de signaler que des variations concernant des identités de genre existent dans toutes les sociétés. Parlant des travaux de Margaret Mead qui ont fait école, Bernard Saladin d'Anglure (2006) indique :

« Qu'elle avait démontré que cette division des tâches avait un caractère relatif et résultait de choix culturels et sociaux et non pas d'un déterminisme biologique lié à la différence des sexes. Elle établissait par-là les fondements d'une définition du genre (...). »

Néanmoins, les questions de genre furent longtemps rabattues sur des questions de sexualité. Ainsi, il était tout aussi courant d'aligner nos « lointains cousins » sur le schéma binaire (hétérosexuels / anormaux) de l'Occident. Pierrette Désy (1978) insiste sur ce processus :

« Le mot berdache, tel qu'on l'emploie en anthropologie, vient du français bardache. Selon le Littré, c'est un terme obscène qui désigne « le mignon ou le giton ». »

Il convient également de noter que ce travail lexical concerne de nombreuses autres aires non occidentales : les *rae-rae* (en Polynésie), les *ladyboy* (en Thaïlande) ou bien les *Hijras* (en Inde).

Comme le montre très bien Françoise Héritier à propos des Berdaches, les transgressions de genre sont souvent lues par l'anthropologie en termes d'homosexualité :

« Dans certaines sociétés indiennes d'Amérique du Nord, certains comportements transsexuels sont ainsi reconnus. C'est le cas notamment de ceux que l'on nomme les Berdaches. (...) S'il n'est pas réprouvé ou interdit d'être un Berdache, cela n'est pas non plus recommandé. Par ailleurs, l'union d'un homme avec un Berdache ne peut être que transitoire, puisqu'à la fin il doit avoir une épouse et des enfants » (Héritier, 2005).

Les peuples amérindiens deviennent une *société indienne* et le *Berdache*, un homosexuel transsexualisé que des chercheurs homosexuels vont valider. Ce glissement ne permet donc aucunement la distinction entre ce qui relève de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Ainsi, un récent article titrait : *« Winktes et berdaches : l'homosexualité chez les amérindiens »*⁴... Le renversement, au contact des catégories occidentales, est spectaculaire : c'est la catégorisation de sexualité qui qualifie le spirituel.

L'usage des termes va évoluer tout le long du 19^{ème} siècle, passant des conceptions morales aux interprétations médicales. Ainsi, l'invention de l'homosexualité au 21^{ème} est suivie de l'invention de la transsexualité puis au *transsexualisme*, liant l'aspect du changement social à l'aspect médical. Ceci permet également d'évacuer la dimension socioculturelle et politique des transformations de genre.

Toutefois, la théorie vient encore ici se substituer à la vie des individus, parlant à leur place dans une déterritorialisation culturelle et spirituelle. La question du genre en anthropologie ne fut pas seulement invisibilisée par les questions de sexualité ; elle fut aussi traduite sous l'expression « troisième sexe », laquelle doit être lue de manière critique. En effet, la thèse du troisième sexe, naît au dix-neuvième siècle en Occident, décrit l'exception nécessaire à la mystique d'une différence universelle et binaire des sexes où le « sexe » assigne universellement un « genre ». Elle permet

⁴ Quentin Girard, 15.04.2014, *Libération Next* : http://next.liberation.fr/sexe/2014/04/15/winktes-et-berdaches-l-homosexualite-chez-les-amerindiens_997865

également de rendre universelle la complémentarité des sexes et réaffirme l'hétérosexualité et la cis-identité comme normes. Cette double dimension avait déjà été invalidée par Margaret Mead qui écrivait :

« Il nous est maintenant permis d'affirmer que les traits de caractère que nous qualifions de masculins ou féminins sont pour un grand nombre d'entre eux, sinon en totalité, déterminés par le sexe d'une façon aussi superficielle que le sont les vêtements, les manières, ou la coiffure d'une époque assigne à l'un ou l'autre un sexe ». (1963, p.312)

Cette dimension universelle a été à maintes fois réfutée par l'anthropologie. B. Saladin d'Anglure indiquait par exemple que le « sexe » dans la société Inuit est une « catégorie instable » et touche le régime lexical lui-même puisque les noms des *Sipiniit* (personne ayant reçu une assignation que nous qualifierions de transgenre) n'ont pas de genre, c'est-à-dire qu'ils peuvent être fille pour les uns, garçons pour les autres.

Liant le récit de vie des individus au régime de société, Laurence Hérault écrit :

« Si les sociétés humaines ont traité et conçoivent les personnes « transgenres » de manières très diverses, le fait de raconter cette expérience revêt partout un enjeu important car la composition même du récit engage la légitimité de la personne « transgenre » et ses possibilités d'existence ».

Ce faisant elle reconnaît l'exigence méthodologique qui consiste à restituer avec précision les mots et leurs contextes d'énonciations, aussi bien pour les « Berdaches » d'Amérique du Nord qu'en ce qui concerne les « transgenres » occidentaux. Il ne reste plus rien du lien social mais tout d'une vie paria qui chasse les derniers linéaments spirituels.

L'anthropologie doit donc prendre la nécessaire distance pour une éthique du sujet en prenant en compte non seulement la parole de l'individu mais également ce qu'une époque considère comme déterministe et universel.

Une socio-anthropologie du fait trans reste à faire afin de restituer et situer la singularité trans, localement et universellement.

LE GENRE EN GEOGRAPHIE

Par C. Prieur

Rapprocher genre et géographie suscite encore trop souvent l'incrédulité chez certains géographes français alors que leurs homologues anglophones en ont fait un champ à part à l'intérieur de la discipline (Blidon, 2010).

Il existe pourtant plusieurs types de travaux en géographie utilisant les outils théoriques et méthodologiques des études de genre. Jacqueline Coutras (1987) a été la pionnière d'une étude spatiale des rapports sociaux de sexe au milieu des années 1980. Elle a comparé les pratiques spatiales dans l'espace public de femmes autrefois parisiennes ayant déménagé dans des villes nouvelles en Île-de-France. Elle montre comment les femmes changent leurs stratégies d'occupation de l'espace public en s'appropriant leur nouveau lieu d'habitation mais aussi à quel point l'espace privé est important dans la vie de ces femmes. Mal reçu, son travail a été jugé partial, subjectif voire militant alors que la géographie s'estimait encore être une discipline devant faire preuve d'objectivité. Comme l'ont montré les études féministes, de tels discours sont en fait toujours l'expression d'un point de vue dominant permettant de disqualifier les travaux sur les populations minoritaires ou dominées.

Parallèlement, la géographie du genre française est influencée par le courant postmoderne dont une des caractéristiques majeures réside dans la déconstruction et la critique des catégories avec lesquelles a été pensé le monde moderne. **Ainsi, la géographie du genre permet de repenser la discipline "géographie" en réfléchissant à ses fondements sexistes comme les études postcoloniales poussent à penser ses fondements racistes. La géographie du genre en France inscrit petit-à-petit cette volonté d'introduire une dimension réflexive dans la manière de produire les sciences et les savoirs.**

Depuis la fin des années 1990, la géographie du genre s'est focalisée sur le rôle des normes de genre. Les géographies culturelles et sociales françaises prennent de plus en plus en compte le fait que les espaces et les lieux sont régis par des normes qu'ils produisent et reproduisent en les imposant aux corps qui s'y déplacent.

En 2006, la revue *Géographie et Cultures* publie un numéro sur le genre dirigé par Francine Barthe et Claire Hancock montrant comment l'espace reproduit les normes de genre et comment le genre influence la manière de se mouvoir dans les espaces publics et privés. En 2012, la publication du numéro *Les espaces des masculinités* (Prieur, Dupont dir.) montre comment la recherche a évolué d'un objet principalement centré sur l'étude des femmes ou du rapport entre hommes et femmes, à l'étude de la figure dominante masculine (le géographe, les masculinités hégémoniques) tout en questionnant les autres types de masculinités (subalternes, alternatives non hégémoniques) dans une perspective queer.

Les géographies queers permettent désormais de questionner les conséquences spatiales des subversions et transgressions de ces normes de genre mais aussi d'interroger à nouveaux frais la manière de faire de la géographie. Les méthodes et les grilles de lecture utilisées jusqu'alors sont-elles toujours efficaces ? Ne doit-on pas adapter les méthodes de recherche à chaque sujet ? **La réflexion se décale en interrogeant la pertinence des binarités. Masculin et féminin, homme et femme sont les deux partis impliqués dans le rapport social de genre. Les théories queers réfutent l'imperméabilité de ces catégories tout comme la dichotomie hétérosexualité/homosexualité.** Elles permettent ainsi de penser le genre en lien intrinsèque avec les sexualités. En effet, comment penser l'hétérosexualité et l'homosexualité si les catégories homme et femme sont déconstruites ? **Les théories queers s'appuient plutôt sur le concept de performance (Borghi, 2012) de genre qui produisent et reproduisent des normes de genre hégémoniques ou au contraire les subvertissent et les transgressent. Les géographies queers pensent par ailleurs l'espace en termes de réseau, de rhizome et de constellation plutôt que de territoire délimité, marqué et approprié de manière durable. Les espaces interstitiels et éphémères, souvent invisibles, sont ainsi au cœur de ces géographies.**

La dimension interne au lieu est également étudiée. Comment le corps fait-il lieu en interaction avec d'autres corps ? Comment créer des espaces sécurisants et encourageants (*brave space*) où l'exposition de corps, de genres et de sexualités non normatives est possible ? Enfin, ces géographies

queers sont des géographies critiques et engagées qui reposent la question du statut du chercheur.e-militant.e encore mal perçu dans le champ académique et plus particulièrement en géographie. Y a-t-il aujourd'hui une place pour ce type de recherche dans l'académie française ?

Les différents mouvements de la géographie du genre sont ici présentés de manière simplifiée. Il ne faut cependant pas y voir une évolution linéaire. Tous ces courants coexistent et se croisent dans les différentes recherches. Les thématiques des sexualités, des corps mais aussi les liens qui peuvent être fait avec les autres rapports de domination (racisme et classisme) sont de plus en plus étudiés dans une perspective instersectionnelle.

LE GENRE EN EDUCATION

Par C. Dayer

En quoi le genre traverse-t-il les questions d'éducation-formation ? Il s'agit tout d'abord de préciser que la conception de l'éducation adoptée ici, comme le relève Petitat (2005), renvoie à une approche qui articule rapports sociaux spécialisés et rapports sociaux de la vie quotidienne :

« Toute relation sociale - constituée ou en voie de constitution, figée ou en mouvement - comporte des dimensions éducatives, parmi lesquelles on peut distinguer entre inculcation, apprentissage et socialisation. Entrer dans une relation, c'est faire l'expérience au moins partielle de la pluralité de ses possibles et éventuellement de ses transformations » (p. 159).

Autant la socialisation primaire (se réalisant pendant l'enfance et principalement à travers la famille) que la socialisation secondaire (investigation de nouvelles sphères dont les contextes éducatifs et professionnels) sont traversées par l'incorporation de normes de genre, qui valorise le masculin au détriment du féminin.

Concernant les sciences de l'éducation, elles se sont d'abord focalisées sur les inégalités de classe puis sur la « variable sexe » avant d'élaborer une perspective de genre. Des stéréotypes aux pratiques d'enseignement, du curriculum caché aux outils pédagogiques, des systèmes éducatifs aux politiques de formation, le genre est à l'œuvre et produit des inégalités. Les cursus, en filigrane, apprennent la redistribution hiérarchisée des rôles sociaux (Duru-Bellat, 1990). **La problématique de la mixité est notamment abordée à travers les concepts de division socio-**

sexuée des savoirs (Mosconi, 1994) et de l'orientation scolaire et professionnelle (Vouillot, 2007).

Il est donc nécessaire de se centrer sur la division sexuelle du travail (Kergoat, 2000). Du plafond de verre (Laufer, 2005) au plafond à caissons (Backouche, Godechot & Naudier, 2009), du ciel de plomb (Marry & Jonas, 2005) au plafond de fer (Fassa & Kradolfer, 2010), différentes métaphores incarnent les phénomènes de ségrégation horizontale et verticale dans le monde professionnel, auxquels l'université n'échappe pas (Dayer, sous presse). En tant que lieu de formation et d'élaboration des savoirs, un travail sur les mécanismes androcentrés de la recherche et sur la dénaturalisation des catégories s'impose ; la bicatégorisation sexuelle constituant un véritable obstacle épistémologique (Dorlin, 2008). La transversalité de ces aspects est travaillée dans l'ouvrage *Former envers et contre le genre* (Collet & Dayer, sous presse). Si les institutions d'éducation et de formation continuent à fabriquer des inégalités - ne se cantonnant pas à celles qui se fondent sur le genre - et ne sont pas exemptes de violences (Dayer, 2013), elles constituent en même temps un vecteur incontournable d'apprentissage de la citoyenneté et de lutte contre toute forme de discrimination.

LE GENRE EN LITTÉRATURE

Par N. Ollier

La manière dont la notion de genre entre en contact avec les études littéraires peut s'observer au prisme de la littérature américaine féminine, qui pose question pour une critique femme, surtout dans la période qui précède ou coïncide avec le *Civil Rights Movement* des années soixante. Elle traduit ce profond malaise, d'être femme aux États-Unis, pays codifié, aux illusions d'égalité entre les sexes. Afficher un « fake self » (« faux-soi ») octroyait une armure, un écran de bienséance et de conformisme, donnant à voir un être social satisfaisant aux exigences d'une société normée par le puritanisme, alors que l'éthique imposant à la femme un rôle d'épouse et de mère au service de sa famille, seul épanouissement légitime. **Les femmes du XIX^e siècle avaient droit au genre diariste ou épistolaire, limité au cadre de la sphère privée.** Pour leurs héritières, l'ambition artistique d'une femme de lettres n'aurait su faire ombre à son époux, ni la conduire à négliger ses devoirs domestiques. Sylvia Plath souffrit de la rivalité avec son mari, le poète britannique Ted Hughes : leur séparation libéra son génie. Outre les poèmes qui dénoncent la trahison masculine, elle laisse de magnifiques vers explorant toutes les facettes de la maternité - création et procréation étant liées pour elle. La poésie ne la sauva pas davantage du suicide que son amie Anne Sexton, même si les écrivains hommes n'étaient pas épargnés par ce mal existentiel. Le féminisme s'éveillait aux théories de *The Feminine Mystique* (1963) de Betty Friedan, invitant la femme à subvertir la tradition patriarcale et retrouver son plein pouvoir. Non seulement les Noirs, mais les femmes devaient s'émanciper.

Presque toutes ces penseuses, artistes ou activistes sortaient des universités pour femmes d'élite des Seven Sisters sur la côte Est, correspondant à l'Ivy League masculine. Dans le roman *The Group* (1963), Mary McCarthy rassemble dans son alma mater, Vassar, le destin de huit

jeunes femmes. Le roman fit scandale en raison de ses descriptions crues de sexualité, de contraception ou d'allaitement. C'est notamment avec elle, sa camarade d'université, que l'écrivaine Elizabeth Bishop co-fonda dans les années trente une revue littéraire rebelle, *Con Spirito*. Pourtant, poète de la réserve, elle se dissociait des épanchements de la poésie dite confessionnelle, dont Anne Sexton mais aussi son ami Robert Lowell étaient adeptes. Seul son sonnet publié de façon posthume assume sa situation de femme lesbienne aux prises avec l'alcool, « déviances » qu'elle s'évertua toute sa vie à dissimuler au grand public. Cette hypocrisie, cette complaisance peureuse en face d'une oppression larvée, sont au cœur du film *Mona Lisa Smile* de Mike Newell (2003) : une jeune enseignante se rebelle contre une société des années cinquante qui encourage l'élite féminine de Wellesley College à renoncer à ses ambitions pour servir l'époux tout en la flattant pour mieux endormir sa lucidité. Avec humour, l'écrivain grec-américain Jeffrey Eugenides, né en 1960, a retrouvé l'atmosphère de cette époque dans son roman du genre « campus-novel », *The Marriage Plot* (2011), où une étudiante pleine d'avenir détruit ses chances en jetant son dévolu sur un jeune homme névrosé qu'elle s'imagine pouvoir sauver.

Ce bref tableau du mal-de-vivre de l'Amérique littéraire genrée doit honorer une femme poète telle Adrienne Rich (1929-2012), mère spirituelle de nombre d'écrivaines. Son premier recueil de poèmes personnels, *Snapshots of a Daughter-in-Law*, évoquait ses difficultés d'épouse et de mère dans les années cinquante, ce qui mena à sa radicalisation comme activiste puis contre la guerre du Vietnam. Elle plaçait aussi sur un plan politique sa revendication affichée de lesbienne, et publiait un ouvrage qui marqua sa génération : *Of Woman Born: Motherhood as Experience and Institution* (1976) ; trois ans plus tard, elle explicita sa position avec *On Lies, Secrets and Silence: Selected Prose 1966-1978* (1979). Exhortant les femmes à ne pas suivre le choix désespéré de Plath et Sexton, Rich prônait la vie. Ce questionnement d'une société, de ses institutions, dont celle du mariage, des relations genrées, amènent à penser la littérature autrement. Susan Gubar propose une lecture édifiante de ces écrits, comme de la nouvelle « The Blank Page » d'Isak Dinesen (Karen Blixen) (1955) : narrée comme une fable léguée par le matriarcat, elle illustre la résistance d'une princesse au diktat de défloration lors de sa nuit de noces, et son invention d'une écriture s'appuyant sur la force du silence et du non-dit. La bravoure créative vient de ce sang non versé sur la page blanche du drap, riche d'une infinie polysémie ; Gubar y associe « The Yellow Wallpaper » de Charlotte Perkins Gillman (1892), nouvelle d'inspiration autobiographique. **Est dénoncée la propension de la profession médicale masculine**

d'alors, face à une dépression post-partum, à diagnostiquer l'hystérie, tout en préconisant la passivité, l'isolement, jusqu'à ce que folie s'en suive. Il s'agit aussi d'un plaidoyer contre la tentation de museler la créativité féminine, pratique qui insidieusement traversa les générations, transmettant la culpabilité et donc la crainte d'être auteure.

La littérature féminine anglophone s'ingénie à une révision des mythes, fables, contes en les récrivant selon une perspective féminine de survie (Eudora Welty, Margaret Atwood, Angela Carter, etc.)

Introduire le prisme du genre dans la littérature, c'est lui rendre sa dimension politique, c'est reconnaître à l'art son pouvoir dans la société, envisager l'écrivain.e comme un.e artiste de son temps, héritier.ère des traumas, des interdits et diktats de ses pères et mères. Malgré les chiffres, les femmes ont longtemps été considérées comme une minorité, même en Amérique du Nord, et ont lutté comme telles pour revendiquer leur place et leurs droits, dont celui de voter. Ainsi une femme noire, musulmane et lesbienne cumulait les minorations, mais s'engageait plus naturellement sur plusieurs fronts. **La littérature reflète ces réalités, elle les pense, et aide la société à avancer. Étudier le facteur genre dans la littérature masculine ou féminine (Mark Twain l'explore admirablement comme acquis social dans une scène de *Adventures of Huckleberry Finn*) permet de lier l'intime à l'universel.**

LE GENRE EN PSYCHOLOGIE

Par C. Lacaze-Paule

Le XXI^e siècle sera marqué par le sens et les constructions singulières donnés à l'expression « choisir son sexe ». Freud avait découvert que le garçon ne va pas à la fille comme le fil à l'aiguille. Lacan en a restitué la logique dans le nouage du langage et du corps tel que le décerne l'inconscient. Aujourd'hui, être homme ou femme est devenu une identité floue mais marquée de stéréotypes solides.

C'est pourquoi, il est fréquent dans la pratique du psychologue d'être confronté à des plaintes, des demandes et des symptômes liés à la façon dont les contemporains situent leur choix d'être sexué. Là où les idéaux, ne centrent ni ne lestent le discours, les objets de consommation et les avancées de la science semblent davantage embarrasser ou brouiller les réponses pour orienter le choix du sexe. L'appel au psy pour aider le sujet à s'y retrouver s'y fait plus nécessaire. **Ainsi, cette petite fille de huit ans a été amenée en consultation par sa mère, inquiète de voir l'obstination de sa fille à affirmer qu'elle veut être un garçon.** Culpabilisée par l'idée qu'en tant que mère, elle aurait mal procédé à la transmission de la féminité, anxieuse que la détermination de sa fille ne masque ou ne provoque une souffrance, elle choisit, avec l'accord du père qui n'y voit pourtant pas matière à s'alarmer, de proposer un lieu de parole pour sa fille. Il s'agit alors dans la rencontre de situer le niveau de la demande, côté mère, côté fille, sans le recours à un idéal de normativité, ou de réadaptation, sans le recours à un universel mais avec l'appui d'une parole singulière. Cette petite fille m'expliqua, comment elle savait qu'elle n'était pas un garçon et que c'est justement pourquoi elle voulait l'être. Ce cas a pu trouver à se résoudre au-delà des identifications imaginaires mises à jour (jouer au foot avec les garçons, ou refuser de porter des robes etc...).

En effet, sur le registre des identifications symboliques, c'est en tant que non pourvue du phallus que cette petite fille avait trouvé à inscrire son corps de fille dans le langage. Les entretiens ont ici obtenu, un desserrage des identifications phalliques qui l'ont allégée, démontrant qu'elle a un corps mais n'y est pas réduite dans son être de fille. Ils ont permis à la mère d'accueillir la singularité de sa fille, au-delà de ce prisme de la « normale » qui, le rappelait Lacan, s'équivoque en « norme mâle ». **Il restera, à la petite fille, à poursuivre son cheminement, au-delà des identifications. Car elle aura encore à répondre à la question de la féminité, quand son corps de femme la conduira, dans la rencontre avec la sexualité et la jouissance, à répondre à la position féminine par la voie de ce qu'elle est sur fond de ce qu'elle n'a pas. Aucun programme de jouissance sexuée ou d'identifications n'est ici préconisé mais une place à la contingence est laissée vide.** En effet, si la présence dans le corps pour chaque enfant, de ce qu'il identifie comme le phallus, trace une voie, pour celui qui l'a et a peur de le perdre et celle qui ne l'a pas et veut l'avoir, l'anatomie ne saurait en aucun cas suffire à faire un destin⁵ pour tous.

Ainsi d'autres sujets, parfois très jeunes, refusent-ils d'être assignés par leur corps à un sexe. Habités de la certitude qu'il n'est pas en conformité avec leur sexe psychique, ils s'adressent plus volontiers à la médecine qu'au psy pour remédier à ce qu'ils énoncent comme erreur de la nature. Mais, à les entendre témoigner, il faut distinguer ceux qui, sans doute ni fléchissement, cherchent par l'opération à s'affranchir d'un corps qu'ils récusent pour une forme de corps auquel ils aspirent, et ceux qui cherchent une jouissance autre. Tel cet homme, devenu femme, qui voulait « changer de sexe » pour avoir des rapports avec un homme afin d'éprouver une jouissance féminine. Citons encore, ceux qui procèdent par « autodétermination », sans modifications corporelles mais par un changement d'apparence ou de prénom, et attendent d'être reconnu par l'Autre (juridique, social...), tandis que d'autres s'en passent. Les nuances sont de tailles, elles se recueillent au un par un, tout au plus dans une série.

Enfin, le contemporain du XXI^e siècle, soumis à l'impératif surmoïque de « jouir sans entrave », se retrouve confronté aux prises avec les impasses de la jouissance sexuelle. Aboulie ou addiction, absence de satisfaction ou douleur...et surtout bisexualité sont des motifs fréquents de consultations et d'interrogations sur le choix du genre. Nous évoquerons ici le film de G. Gallienne « Les garçons et Guillaume à table ! », issu de l'expérience de

⁵ Lacan quotidien N° 392 lettre électronique créée par Jacques-Alain Miller

l'auteur désigné par le discours maternel comme homosexuel et qu'il interprète comme la « place de la fille ». Son identification passionnée à sa mère, et aux femmes dont il fait histoire, rôle et imitation, le laisse dans l'embarras. Il en éprouve une période de confusion triste dont il se relève à l'adolescence avec l'aide d'une psychanalyse. Suite à la rencontre contingente avec une femme, qu'il aime et désire, et après des expériences homosexuelles, il fait alors le « choix » de l'hétérosexualité. Pour G. Gallienne, comme pour chacun, ce choix est une réponse singulière et contingente, où se distinguent identification, choix d'objet, d'amour, de désir et de jouissance, sans confondre sexualité et sexuation⁶, soit la façon dont un sujet se fait homme ou femme, quelle que soit son anatomie. Lacan a d'ailleurs proposé via des formules logiques, de rendre compte d'une jouissance supplémentaire, que l'on dit féminine (mais qui n'appartient pas qu'à la femme) et qui, au-delà du phallus, fonde une sexualité avec l'*autre* pour les deux sexes.

Pour les êtres humains, il n'y a pas un sens univoque du signifiant homme, femme, pas de formule qui écrirait le rapport homme/femme, mais absence de complémentarité, ce que Lacan condense en une formule saisissante : « *Il n'y a pas de rapport sexuel* »⁷. **La féminité est cet impossible à dire, un réel qui échappe à tout discours et tout universel, et ce pour les deux sexes.**

Concernant le choix du sexe, le déterminisme du discours se heurte à la causalité de l'inconscient. Une énigmatique et « *insondable décision du parlêtre* »⁸ fait de l'être parlant, en tant qu'il a un corps, un être sexué. Le psy peut, par le lien et le lieu de parole qu'il offre, permettre à qui le souhaite de cerner et d'inventer la façon singulière dont ce non rapport, détermine son choix d'être sexué.

⁶ J. Lacan, Le Séminaire, Livre XX (1972-1973), Encore édition du seuil

⁷ Notion apparue dans les années 70 et commentée depuis par Jacques-Alain Miller notamment dans son cours d'orientation lacanienne, « Chose de finesse en psychanalyse » 2008-2009, inédit

⁸ Lacan J., Le triomphe de la religion, Paris, Seuil, 2005 et " la troisième", op. cit.

LE GENRE EN LINGUISTIQUE

Par L. Greco

Est-il possible de penser le genre en dehors du langage ? Non, le genre, comme le sexe et la sexualité sont constitués par et dans une multiplicité de ressources langagières. **L'intonation de la voix, le lexique, la forme des mots, la syntaxe, les interactions, les gestes, les regards et les postures corporelles font de nous des êtres genrés.** Notre existence est intimement liée au langage dès le moment où nous sommes identifiés lors d'une séance d'échographie ou de l'accouchement comme une fille, un garçon ou aux attributs non conformes à la norme et au pouvoir médicaux. Au cours de nos pratiques quotidiennes, professionnelles, ludiques, amoureuses le langage entretient avec le genre un lien double et si passionnant : créateur et surface d'inscription du genre et de ses normes. **Dans ce cadre, le langage est un outil de construction mais aussi de résistance, de déconstruction et de changement du genre.** Ainsi, c'est par la langue que nous nous livrons à la re-définition de mots et de concepts qui portent les marques du patriarcat et du sexisme pour créer d'autres espaces de vie plus proches des réalités que nous désirons vivre.

D'un point de vue historique, le langage a accompagné le féminisme et les mouvements de libération des genres et des sexualités sous la forme de deux pratiques langagières intéressantes : les groupes de parole d'autoconscience nés aux Etats Unis dans les années 60 et 70 grâce auxquels un vocabulaire commun et l'émergence d'une conscience de soi opprimée et désancrée des normes de genre pouvaient enfin être possibles et les pratiques de *coming out* permettant aux minorités raciales, sexuelles et de genre de revendiquer le droit à la visibilité dans l'espace public. Si les groupes de parole d'autoconscience et le coming out sont des pratiques ayant traversée et constitué l'histoire des mouvement de libération, il faut rappeler comment la lutte pour la féminisation des noms de métier, de

fonction et de titres, la dénonciation d'expressions sexistes, trans, lesbo et homophobe et les propositions visant à la création de formes linguistiques faisant l'impasse de la dichotomie Homme/Femme ont permis la rencontre entre recherche académique, expérimentation littéraire et interventions militantes et ont contribué à faire du langage un objet d'étude scientifique, une ressource d'action politique et un champs d'investissement esthétique.

Les chercheurs travaillant dans le domaine de linguistiques du genre se sont aussi intéressés à la façon dont les langues rendent compte (ou pas) du genre et aux modalités au travers lesquelles les différences entre hommes et femmes sont construites, reproduites et contestées dans le discours. Plus récemment, et grâce aux travaux féministes d'inspiration postmodernes, d'autres thèmes et d'autres méthodologies ont été abordés et proposés.

Si la construction discursive du genre est désormais inséparable de la façon dont elle s'articule à la sexualité, au corps, à la race et à la classe, d'autres objets sont enfin explorés : la construction discursive du désir, des masculinités, des parcours trans, drag, et les relations entre globalisation, genre et discours.

LE GENRE EN MEDECINE

Par B. E-Bellebeau

La maladie ne parle pas par elle-même, pas plus que le réel ne se livre d'emblée à l'esprit humain sans une lecture précise, impliquant des outils conceptuels pour le comprendre ou même des mythes pour l'interpréter. C'est ainsi qu'entre mythes et philosophie, la médecine a peu à peu tracé un sillon qui se dessine à partir d'Esculape et de ses filles Panacée et Hygie. Il faut interroger la nature et sonder les corps, tenter d'expliquer le chemin des maladies pour essayer d'en déduire les voies de la santé et c'est le médecin qui répondra en fonction de son savoir, de sa culture comme de ses représentations héritées d'une tradition souvent difficile à contester car se donnant comme ensemble d'évidences.

Autrement dit, hier comme aujourd'hui, les maladies sont des objets construits par le discours médical, lui-même héritier à la fois de connaissances expérimentales et d'influences philosophiques, sociales ou religieuses. Si l'on peut considérer dépassée la vision des maladies comme des malédictions envoyées par un dieu pour punir les hommes de leur mauvais comportements, que l'on se souvienne cependant de la difficulté pour la médecine contemporaine à prendre en charge les malades du sida sans qu'intervienne une cohorte de représentations lourdes du poids du jugement moral... **La maladie est sociale dans sa nature et dans sa distribution, précise C. Herzlich (1991), mais certains invariants peuvent être mis en évidence comme la faute ou le sentiment de culpabilité, la souillure et le besoin de purification, le stigmatisme et le fatum.**

C'est ainsi que le discours médical de la fin du XVIII^e siècle, précise Nicole Edelman, construit une femme totalement dominée par son sexe. De même, les maladies de femme, exclusivement liées aux organes génitaux et à leurs fonctions, sont mises en exergue. Jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, l'hystérie est considérée par de nombreux médecins français comme une affection de l'utérus :

« Cette vieille thèse utérine (...) corrobore l'existence d'une nature féminine toujours menacée de basculer vers l'irresponsabilité si elle n'est pas protégée par son mari dans le cadre matrimonial. La principale thérapeutique de l'hystérie proposée par les médecins est alors en effet le mariage et la sexualité qui l'accompagne. » (Edelman, 2000)

Dans la leçon du 21 novembre 1973 consacrée au pouvoir psychiatrique, Foucault fait remarquer que la discipline ne peut prendre en charge de manière permanente le corps de l'individu qu'en faisant appel à l'écriture.

On peut ainsi regarder comment certains concepts ont fait flores en renforçant une lecture de l'infériorité de la femme : c'est le cas du **concept de tempérament** qui a aidé à circonscrire une certaine idée du féminin et des maladies qui les caractérisent : flegmatique, d'un naturel froid et humide, ce tempérament conduit naturellement la femme à être malade (E. Dorlin, 2004). Mais certaines pathologies ne se laissent pas lire ainsi, et elles constituent au contraire des exemples d'exaltation ou de révélation du soi, comme la mélancolie dont la lecture genrée est plus délicate. Aujourd'hui la dépression semble avoir remplacé la mélancolie romantique, moins révélatrice d'un moi profond. L'hypocondrie, quant à elle, plus masculine, est devenue dans la littérature médicale une maladie de l'excès de travail chez l'homme (N. Edelman).

Dans cette histoire d'une médecine somme toute assez misogyne parce qu'androcentrée, se joue une histoire de l'écriture des corps et, à travers elle, de la domination masculine. Les savoirs médicaux apparaissent désormais comme intimement liés aux pouvoirs sociaux, culturels et politiques ; l'approche par le genre permet de révéler ces relations et de mettre en évidence la façon dont les inégalités de genre ont permis de renforcer les inégalités sociales et conduisent encore aujourd'hui à des inégalités dans les soins (dépistages de pathologies comme traitements). Un domaine l'illustre de façon particulièrement emblématique : la médecine de la reproduction qui devrait avoir participé à la libération des femmes en rendant possible une nette amélioration de la contraception. Or, la contraception bien qu'imparfaite est toujours vue comme un progrès pour les femmes et n'est absolument pas envisagée pour les hommes, rappelle Cécile Stratonovitch (2009). Sur le plan préventif cette femme médecin note également que le vaccin contre le papillomavirus, impliqué dans la genèse du cancer du col de l'utérus est

indiqué préférentiellement pour les jeunes filles, alors qu'une vaccination homme/femme permettrait de viser l'éradication du virus.

Ajoutons enfin que du point de vue des prescriptions médicales, le rapport de Mme Briot, sur le bon usage des médicaments psychotropes (2006) indique clairement qu'il y a deux fois plus de prescriptions chez les femmes que chez les hommes. Ceci montre à nouveau que si la consommation de neuroleptiques comme d'anti-dépresseurs en France est excessive, elle mériterait de s'arrêter aux raisons que se donnent les médecins pour l'orienter si fortement vers un sexe, ce qui, pour le moment n'a fait l'objet d'aucun rapport.

On le comprend bien, la médecine à l'école de la raison, à la recherche de la santé, et même si elle a hérité de Canguilhem et Broussais l'idée d'un continuum ou d'une homogénéité entre maladie et santé ne parvient pas à se dispenser de l'idée de corriger les anomalies, dysfonctionnements, dérégulations au scalpel d'une norme lourdement héritière de préjugés sexistes et naturalistes : celle du normal opposé au pathologique. C'est ce même préjugé qui a présidé à la pathologisation des homosexuels comme à la psychiatrisation des personnes trans.

LE GENRE EN DROIT

Par A. Alessandrin

L'histoire du droit et l'histoire du genre tendent aujourd'hui à se rencontrer. Le développement des *Critical Legal Studies* (voir par exemple le journal de *Feminist Legal Studies*) et la rédaction de textes internationaux sur la question font que le genre devient aussi une notion de droit. Ainsi peut-on non seulement envisager les inégalités et les violences de genre dans leur traitement juridique mais saisir aussi ce que le genre fait au droit (H-Vaucher, 2013).

En droit français, la notion de genre n'apparaît pas comme telle. Elle est néanmoins présente sous des formes tronquées via les termes de « sexe » ou « d'identité sexuelle ». Pourtant, de nombreux pays voisins entendent cette notion et la font entrer dans leurs agendas politiques et médiatiques. C'est par exemple le cas en Espagne avec la loi contre les violences de genre (Franquet, 2013). Plus précisément, c'est du côté du droit européen qu'il faut se tourner pour observer les plus grands changements. En effet, dans un document thématique intitulé « Droits de l'Homme et identité de genre », Thomas Hammarberg, ancien commissaire européen aux droits de l'Homme, reprend la notion d'identité de genre développée dans les principes de Yogyakarta (cf. : *Entrée identité de genre*).

En 2012, le législateur français se proposait aussi de retenir l'identité de genre comme motif de discrimination. Mais à la suite des discussions parlementaires, ne sera retenue que la formulation de discrimination liée à « l'identité sexuelle ». **Cette « identité de genre » mérite pourtant d'être distinguée de la sexualité.** C'est notamment ce que souligne l'avis de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) en 2013. Cette question est particulièrement importante pour les personnes trans. Jusqu'à présent, et sauf exception jurisprudentielle, les requérants au changement d'état civil devaient apporter la preuve d'un syndrome de « dysphorie de genre » et d'une modification corporelle

définitive (circulaire Bachelot, 2010). Cette dernière était souvent entendue par les tribunaux comme relevant d'une opération de réassignation chirurgicale. Cette injonction est, elle aussi, mise en cause dans le rapport de la CNCDH qui préconise un changement simplifié d'état civil pour les personnes trans. Ainsi, propose-t-elle que le changement d'état civil se fasse en présence de témoins et non plus sur un argumentaire médical. De plus, elle préconise que ce changement d'état civil ne soit plus corrélé à une exigence de modification chirurgicale, soit de stérilisation.

Toutefois, ni les textes de la CNCDH ni ceux de Thomas Hammarberg ne sont contraignants aux yeux du droit français. L'inscription du genre dans l'espace du droit est donc toujours un projet en cours.

CONCLUSION

Par C. Detrez

Si on pouvait déplorer l'ignorance et l'indifférence qui entouraient les études de genre jusqu'à lors, les hurlements effarouchés et ce que l'on peut qualifier de délires infondés, - amplifiés par les hauts-parleurs de manifestations et de certains espaces médiatiques - ont presque pu faire regretter le silence constructif dans lequel on pouvait travailler sans se faire insulter ou agresser.

Mais ce fracas aura au moins eu le mérite, non seulement de mettre le concept de genre sous les feux des projecteurs, mais aussi de montrer l'ampleur des quiproquos et des méconnaissances (dans le meilleur des cas), des résistances et des obscurantismes (dans le pire des cas). Est ainsi paradoxalement démontrée l'utilité de ce qui pouvait paraître parfois comme un combat pour une cause sinon acquise, au moins inéluctablement en marche.

Ainsi, le changement de ton est notable quand on fait des conférences grand public sur les notions de genre ou de « stéréotypes ». Jusqu'à cette année, les remarques (qui, signalons-le au passage sans aucune malice, proviennent le plus souvent des hommes blancs autour de la cinquantaine) renvoyaient les propos à des thématiques dépassées, sur le mode « *cela fait quarante ans qu'on sait ce que vous racontez, petite demoiselle qui découvrez l'eau tiède !* ». **Tout le travail était de montrer la distance entre les croyances dans l'existence de l'égalité, et les faits.**

Les contre-arguments que l'on peut rencontrer aujourd'hui, dans ces mêmes conférences, ont changé. Soit il se trouve quelqu'un-e qui objecte la défense de la nécessité du stéréotype, nécessaire à la vie en société, à l'éducation des enfants, à leur élaboration cognitive, etc. (dont on peut se demander pourquoi celles-ci auraient besoin de se fonder sur la domination des uns sur les autres). « Touche pas à mon stéréotype », peut-on lire ainsi sur

des affiches de la Manif pour tous ! Soit, dans un autre ordre de discours, il se trouve quelqu'un-e pour vous concéder l'intérêt de lutter contre les stéréotypes, mais pour alors mieux s'opposer avec véhémence à « *toutes ces études de genre qui veulent que les garçons deviennent des filles et inversement* », le tout dans un galimatias conceptuel assez (d)étonnant. Mais comment pourrait-il en être autrement ?

Jusqu'à peu, le « genre » ne renvoyait chez la plupart des gens qu'à la notion grammaticale ou littéraire, selon ces litanies de règles que l'on apprend par cœur, tout comme les théorèmes en mathématiques, sans jamais se demander ce que veulent vraiment dire les mots. Ainsi martèle-t-on aux enfants que « *le masculin l'emporte sur le féminin* », et que l'adjectif s'accorde « *en genre et en nombre* », tout comme le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés. Mot vide, mot transparent, mot coquille, le mot « genre » était ainsi propice à se métamorphoser en mot épouvantail, mot chimère composé d'une bribe entendue ici, d'un exemple entendu là, mot écran où chacun projette ses peurs, ses fantasmes ou ses utopies. Jamais le besoin de clarifier la notion, de donner des définitions, claires et précises, de faire, aussi, un véritable travail de pédagogie n'a été aussi important, une fois les remous retombés.

On oublie peut-être, à parler entre soi, par le biais d'articles, de livres, de posts sur les réseaux, de billets dans des blogs, ou de communications dans des colloques, que le sens des mots n'est pas la chose du monde la mieux partagée, même quand - et sans doute surtout quand - ces mots appartiennent au langage commun. Les définitions ne s'imposent pas de façon magique, d'autant qu'en ce qui concerne le « genre », ces définitions ont évolué, se sont amendées, se sont complétées, tant la science progresse, étape par étape, en sciences humaines et sociales comme ailleurs.

Ainsi, comment s'étonner que, dans le grand public, on puisse tomber des nues en lisant que le genre remet en question la bicatégorisation des sexes et la division « naturelle » de l'humanité en deux sexes « *différents et complémentaires* », si l'on ne restitue pas tout le parcours qui a été nécessaire pour arriver à cette déconstruction ? Le propre de l'évidence du naturel étant de s'imposer avec le naturel de l'évidence, comment exiger de l'autre qu'il/elle accepte sans ciller une idée tellement contre-intuitive qu'elle en semble absurde, démontrant par-là l'efficacité et la réussite de l'entreprise de mise en catégories « naturelles ». Christine Delphy le remarquait déjà il y a quinze ans, dans l'article « *Critique de la raison naturelle* », qu'elle place en préface de *L'Ennemi Principal 2* :

« Les défenses sans cesse renouvelées de la « différence sexuelle » ne font que confirmer l'importance du genre dans nos sociétés : une importance sociale telle qu'elle est apparemment le fondement de notre appréhension du monde. On est obligé de faire cette hypothèse quand on observe les réactions à toute mise en cause du centre du dogme, à savoir que la différence des sexes est donnée telle quelle - en deux - par la nature et que la nature lui a aussi donné son importance, qu'on ne peut défier qu'à nos risques et périls. La moindre contestation du dogme suscite l'accablement des interlocuteurs ; mais alors disent-il/elles, si ce que vous dites est vrai, il n'y a plus ni de haut ni de bas, ni de soleil ni de lune, ni de jour ni de nuit, Tout se passe comme si la différence des sexes était ce qui donne sens au monde. Et certain-es en viennent à le dire explicitement ». (p 30)

Car à retracer la généalogie des attaques contre le concept de « genre », on voit bien que la sacrosainte frontière qui sépare les sciences humaines et sociales et la biologie est là pour maintenir les chasses gardées et les attributions entre les disciplines. Que la sociologie, que l'histoire, que la philosophie, que la science politique s'occupent des corps dans l'espace social, que l'on distingue le masculin et le féminin à partir de corps mâle et femelle, pas de souci, ou presque. Mais que l'on s'avise de parler de genre dans un manuel de SVT, et rien ne va plus. Que l'on s'avise de mettre en question les racines biologiques sur lesquelles s'élaboraient les mises en jeu du masculin et du féminin, et le tabou est enfreint, la famille atteinte, et l'humanité condamnée.

L'histoire même des études de genre montre la rupture épistémologique nécessaire pour parvenir à penser ce brouillage des assignations. **Il aura fallu vingt ans pour que les chercheur-es et militant-es passent d'une définition des « genres » comme produits du travail de la société, à une définition du « genre » comme principe de relation, non plus conçu comme le résultat, mais comme le système même de division de l'humanité en deux parties inégales.**

Ainsi, le genre précède le sexe, et s'il ne s'agit pas d'un jeu de pensée, ou d'une formule métaphorique, il faut évidemment tout un travail d'explicitation, qui permet alors de répondre aux arguments selon lesquels les études de genre nieraient la biologie et les différences entre les individus. Bien au contraire, réintroduire le genre comme système de division et de partition permet de rendre la diversité et la complexité des données biologiques, et l'éventail des différences. Ce que montrent les chercheur-es, c'est bien que la bicatégorisation, dans un ensemble de données biologiques permettant de déterminer le sexe des individus, en privilégie certains au détriment d'autres. Sur un ensemble de données qui doivent être pensées en continuum, on crée deux catégories distinctes, et deux seulement, et tant pis pour celles et ceux qui ne rentrent pas dans les cases, on les cache, on les opère. En les considérant comme « à la marge » des statistiques, on les marginalise et on les « monstrose » : car quel terme trouver pour ces mots pathologisants qui signalent et soulignent l'écart à une norme dont on oublie qu'elle s'autoengendre et n'est elle-même que le seul produit monstrueux de sa construction ? Si les données sont biologiques, c'est bien cette bicatégorisation qui est sociale. Et c'est bien cette même insistance farouche et cette crispation sur la binarité qui, alors qu'elle brandit cette menace, nie les différences entre les individus, puisqu'elle rabat tout l'éventail des possibles sur les deux grandes catégories que sont « l'homme » et la « femme », le « mâle » et la « femelle ».

Mais est-ce plus confortable pour celles et ceux qui rentrent dans les deux catégories, qui peuvent être estampillé-es homme ou femme, comme dans ces jeux de construction destinés à entraîner l'enfant à faire correspondre une forme et un volume, chaque pièce devant rentrer dans le trou adéquat ? S'agirait-il d'en sacrifier certain-es pour le bonheur du plus grand nombre ? Non, car la dichotomie oblige également chacun-e des individus à se conformer à la définition de LA Femme et de L'Homme, sous peine de rappels à l'ordre et de remises au pas, et dans le rang, souvent violents, la violence étant tellement normalisée qu'elle devient invisible, ou se drape dans les oripeaux de l'humour, ou ce qui « va de soi ». C'est à nouveau toute la nécessité de la déconstruction de ces évidences, et de leurs effets, qui devient prioritaire.

Peut-être est-ce de l'optimisme, mais on peut oser espérer qu'en dépit de ce que le déferlement médiatique leur a infligé, la majorité des gens qui ont pu s'effarer devant ce qui était appelé « théorie du genre » sont des gens de bonne volonté. Quant à ceux, qui vomissent les insultes et procèdent par haine des autres et finalement d'eux-mêmes, qui craignent que leurs

enfants ne se transforment en escargot on pourrait juste les plaindre, s'ils ne causaient pas beaucoup de dégâts. Un des principaux en est peut-être dans la panique politique et la précipitation des déclarations, d'avoir fait que l'on sacrifie la lutte contre l'homophobie à la lutte contre les stéréotypes.

Mais, pourra-t-on se dire, le genre se déploie de telle façon, modèle et conditionne tellement chacun de nos actes, de nos gestes, de nos pensées, comme la façon dont on nous pense et dont on nous agit, - et c'est bien ce que montre le nombre d'entrées de ce livre - qu'il est inexpugnable, et que l'entreprise est vaine, depuis des siècles et des siècles que le monde est tel, et tourne autour de la domination masculine. Et pourtant le progrès des lois montre que ce qui était impensable en d'autres temps - et qui peut l'être encore en d'autres lieux- advient dans l'ordre des possibles, et du « normal ». **Et pourtant les législations suisse (sur la question intersexe) et argentine (sur la question trans) avancent. Mais dans le même temps, le droit à l'avortement est remis en cause en Espagne, l'homosexualité est passible de peine de mort dans de nombreux pays, et « naître fille » est toujours un handicap.** Si la multiplicité des lieux d'exercice du genre peut ainsi donner le vertige, ce sont autant de lieux de résistance, d'interrogations, de remises en cause, qui, questionnement après questionnement, inexorablement, fissurent les évidences. Et si, alors que tout le monde voit le soleil tourner autour de la terre, rares sont ceux à continuer d'affirmer que leur perception est davantage digne de foi que les démonstrations scientifiques, pourquoi n'en serait-il pas de même, à terme, avec les évidences liées au genre?

C'est ainsi toute la difficulté, mais aussi tout l'enjeu, des études de genre de garder le cap entre recherche et vulgarisation, entre vigilance et espoir, entre études et engagement, théories et terrains, performativité individuelle et action collective. Garder le cap, ou plutôt tenir simultanément les deux positions, marcher sur les deux jambes, pour mieux avancer. Car les questions de genre, sans doute davantage que les autres thèmes de recherche, ne laissent pas indemnes qui s'y intéresse. Si prendre en compte le genre dans ses recherches ne se résume pas à rajouter une colonne aux tableaux ou un chapitre aux livres, mais exige de repenser la constitution du tableau et l'organisation même des savoirs, on ne peut pas non plus cantonner la réflexion dans les horaires de bureau, aussi extensibles soient-ils dans le domaine de la recherche, et il y a fort à parier qu'on ne puisse jamais, non plus, prendre sa retraite.

Tant mieux, tant la tâche est vaste, passionnante, et primordiale.

BIBLIOGRAPHIE

DEFINITIONS

01- Arrangement des sexes

Goffman E, *L'arrangement des sexes*, La dispute, 2002.

02- Assignation de genre

Préciado B, *Le manifeste contrasexuel*, Balland, 2000.

Thomas M-Y, « Glossaire », in *La transidentité* (Espineira dir.), Harmattan, 2008.

03- Cisgenre

Alessandrin A, « Droit, psychiatrie et corps Trans : le triple débordement », in *Aux frontières du genre*, Alessandrin Arnaud (dir.), Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 141-157.

Alessandrin A, « La question Cisgenre », dans *revue é Interrogations ?*, N°15. Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (I), décembre 2012 [en ligne].

Delphy C, *Classer, dominer, qui sont les « autres » ?*, Paris, La fabrique, 2008.

Espineira K, *La transidentité : de l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, 2008.

Feray J-C, « Une histoire critique du mot hétérosexualité », *Revue Arcadi*, Janvier 1981.

Giami A, « Cent ans d'hétérosexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 128, 1999, pp. 38-45.

Green E, « Debating Trans Inclusion in the Feminist Movement », *Journal of Lesbian Studies*, 10, 2006, pp. 231-248.

Katz J, *L'invention de l'hétérosexualité*, Paris, Epel, 2001.

Lett D, « Louis-Georges Tin, L'invention de la culture hétérosexuelle », *Clio* n° 31, 1/2010, pp. 287-290.

Raymond J, *The transsexual empire : the making of she-male*, Londres, College Press, 1994.

Serano J, *Whipping girl a transsexual woman on sexism and the scapegoating of femininity*, Berkeley, Seal edition, 2007.

Thomas M-Y, « De la question trans aux savoirs trans : un itinéraire », *Le sujet dans la cité*, 1, 2010.

Tin L-G, *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Paris, éd. Autrement, 2008.

04- Homoparentalité

Collard C et Zonabend F, « Parenté sans sexualité » Le paradigme occidental en question, *L'Homme*, 2 (206), pp. 29-58. 2013.

Courduriers Jérôme, « rompre avec sa famille. Jeunesse, entrée dans l'homosexualité et rejet familial », 2014.

Descoutures V, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF. 2010.

Gratton E, *L'homoparentalité au masculin*, Paris, PUF. 2008.

Gross M, *Choisir la paternité gay*, Ramonville St Agne, Erès. 2012.

Gross Martine, Courduriès Jérôme, De Federico Ainhoa, « Le recours à l'AMP dans les familles homoparentales : état des lieux. Résultats d'une enquête menée en 2012, *Sociologos*, Revue de l'Association Française de Sociologie, 9, à paraître. 2014.

Gross Martine, « Grands-parents, homopaternalité et GPA », in Courduriès Jérôme & Fine Agnès (dir.), 2009.

Lewin, E. *Gay fatherhood : narratives of family and citizenship in America*, Chicago, London, University of Chicago Press. 2009.

Olivier Alice, *Gérer la différence familiale : parler de sa famille dans le cas des préadolescents et adolescents des familles homoparentales*, Mémoire de Master 2 en sociologie, Université Paris Descartes. 2012.

Schneider D M., *American kinship : a cultural account*, Chicago, London, University of Chicago Press. 1980.

Homosexualité et parenté, Paris, Armand Colin, pp. 157-173.

Vyncke Johanna, *Hétérosexisme et le bien-être des adolescents de mères lesbiennes*, thèse de psychologie, Montréal, Université de Québec. 2009.

05- Homophobie

Bastien Charlebois J, « Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 17 (1), 112-149, 2011.

Dayer C, « De la cour à la classe. Les violences de la matrice hétérosexiste ». *Recherches et Educations*, 8, 115-130. 2013.

Dayer C, *Sous les pavés, le genre. Hacker le sexisme*. Editions de l'Aube, 2014.

Fassin E, *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 2009.

06- Homosexualité

Butler J, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : Découverte, 2005.

Dayer C, *De l'injure à la gay pride. Construction sociale de la connaissance et processus identitaire*. Genève : Université de Genève, 2005

Katz J, *L'invention de l'hétérosexualité*. Paris : EPEL, 2001.

Rich A, La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne. *Nouvelles Questions féministes*, 1, 15-43. 1981.

Sedgwick E-K, *Epistémologie du placard*. Paris : Amsterdam. 2008.

Wittig M, *La pensée straight*. Paris : Balland, 2001.

Quelque chiffres

Borillo D, *L'homophobie, Que sais-je ?*, 2000

Eribon E, *Réflexions sur la question gay*, Fayard, 1999.

Fassin D, *L'inversion de la question homosexuelle*, Amsterdam, 2007

Tin L-G, *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, 2003.

07- Identité de genre

http://www.yogyakartaprinciples.org/principles_fr.pdf

08- Inégalités de genre

« Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », [en ligne] www.femmes.gouv.fr

« Hommes, sujets et acteurs de l'égalité », ORSE 2013

« Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans la culture et la communication 1er état des lieux » MCC, DEPS, 2013

« La santé des femmes en France » Études et résultats n° 834, Drees, mars 2013

« Les chiffres-clés du sport 2012 » MSJEPVA, 2013

« Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes en 2009 », Dares, 2012

« Enquête annuelle sur les morts violentes au sein du couple », délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur, 2012

« Concilier vie familiale et formation continue : une affaire de femmes », CEREQ, 2009

09- Intersexe(s)

Bohuon, A, *Les tests de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?* Donnemarie : iXe. 2012.

Tamet J-Y, *Différenciation sexuelle et identités : Clinique, art & littérature*. Paris : In Press Editions. 2012.

Piquart J, *Ni homme ni femme : enquête sur l'intersexuation*. Paris : La musardine. 2009.

Kraus C. *et al.* « A qui appartiennent nos corps ? Féminisme et luttes intersexes ». *Nouvelles Questions Féministes*, 27 (1). 2008.

Espineira K, Thomas M-Y et Alessandrin A. « Intersexe ». In *La transyclopédie*. (pp.197-199). Paris : Des ailes sur un tracteur. 2012.

Gosselin L, *Intersexualité. Des sexes en question dans les sociétés occidentales*. 2011. Mémoire de maîtrise, Québec, Université de Laval.

Gosselin L, « Internet et l'émergence du mouvement intersexe : une expérience singulière, celle de l'OII, Organisation Internationale des intersexué.e.s ». In Joseph Levy *et al.* (Eds), *Minorités sexuelles, internet et santé* (pp.199-209). Québec : PUQ. 2012.

Moron-Puech B, (*Les intersexuels et le droit*. Mémoire de master, Université Panthéon-Assas (sous la dir. de Dominique Fenouillet) 2010.

Guillot V. et Bastien J, « Géographie du mouvement intersexe ». In Arnaud Alessandrin, Yves Raibaud (Eds.), *Géographie des homophobies* (pp. 241-268). Paris : Armand Colin. 2013.

Fausto-Sterling A. *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*. Paris : La découverte. 2012.

Roughgarden J. *Le gène généreux*. Paris : Seuil. 2012.

10- Masculinité / Masculinisme

Blais M., D-Déri F., *Le mouvement masculiniste au Québec*, Remue-Ménage, Montréal, 2012.

Bard C. (dir), *Un siècle d'anti féminisme*, Fayard, Paris, 1999.

Bourdieu P., *La domination masculine*, Liber Seuil, Paris. 1998.

Connell R.-W., *Masculinities*, Polity Press, Cambridge. 1995.

Raibaud Y., *Penser le masculin dans une perspective féministe*, [en ligne], 2013.

11- Normes de genre

Christine D, *La construction sociale du corps*, Seuil, 2002.

12- Patriarcat

Christine D, *L'Ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013 (1^{re} éd. 1998).

13- Police du genre

Dorlin E, « Les putes sont des hommes comme les autres », *Raisons politiques* 3/ 2003 (n° 11), p. 117-132. 2003.

W-Lang D, « Pour une approche proféministe non homophobe des hommes et du masculin, dans D. Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles Approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 109-138. 2001.

14- Préjugés et discriminations de genre

Lexique « Racisme, sexisme et LGBTphobies. Comprendre pour agir », dirigé par J. Dagorn, 2014.

15- Sexe(s)

Laqueur T, *La fabrique du sexe*, Gallimard, 1992

Oakley A, *Sex, Gender and Society*. London, Temple Smith. 1972.

Fausto-Sterling A. *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*. Paris : La découverte. 2012.

16- Stéréotypes de genre

Berger P, et Luckmann T, *La construction sociale de la réalité*, M-Klincksieck, Paris, 1987.

Daréoux E, « Des stéréotypes de genre omniprésents dans l'éducation des enfants », *Empan 1/* (n° 65), p. 89-95. 2007.

Desert M, Croizet J-C, et Leyens J-P, « La menace du stéréotype : une interaction entre situation et identité », *L'année psychologique*, n°3, pp.555-576, 2002.

Lippmann W, *Public opinion*, Harcourt, Brace, New-York, 1922.

Schadron G, « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », [en ligne]

17- Technologies de genre

Lauretis T (de). *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, La dispute, le genre du monde, 2007.

Wittig M, « La pensée straight », *Questions féministes*, n° 7, 1980.

Foucault M, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, coll. « Tel », Paris, Gallimard, 1976.

18- Theorie queer

Bourcier M-H, *Q comme Queer*, GKC, 1997.

Bourcier M-H, *Queer zone*, Amsterdam, 2005.

Butler J, *Trouble dans le genre*, La découverte, 2005.

Butler J, *Défaire le genre*, Amsterdam, 2006.

Dorlin E, *Sexe, genre et sexualités*, PUF, 2008.

Eribon D, "Queer", *Dictionnaire des cultures gaies et lesbiennes* (dir.), Larousse, 2003.

Kosofsky S. E, *Epistémologie du placard*, Amsterdam, 2008.

Lauretis (de) T, *Théorie queer et culture populaire*, La dispute, 2007.

Preciado B, *Testo Junkie*, Grasset, 2008.

Preciado B, *Le manifeste contra sexuel*, Balland, 2000.

Saez J, *Psychoanalyse et théorie*, Queer, EPEL, 2008.

19- Transidentité

Espineira K, et al, (dir.), *La Transyclopédie*, éditions « Des Ailes sur un tracteur », 2012.

Espineira K, *La transidentité*, Harmattan, 2008.

Fortier C. et Brunet L, « Changement d'état civil des personnes « trans » en France : du transsexualisme à la transidentité », in *Droit des familles, genre et sexualité*, Nicole Gallus et Van Gysel A-C,(dir.), Anthemis, 2012.

20- Transphobie

Tin L-G, *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, 2003, p. 406.

Nicot S, Augst-Merelle A, *Changer de sexe : identité transsexuelles*, , Le Cavalier Bleu, 2006, p. 183.

Duberman M, *Stonewall*, Plume, 1994. Sylvia Rivera, « Queens in Exile, The Forgotten Ones », in *Genderqueer : Voices from Beyond the Binary*, Joan Nestle, Clare Howel, Riki Wilchins, Alyson Publications, 2002,. *Transgender Rights*, dir. Paisley Currah, Richard M. Juang & Shannon Price Minter, University of Minnesota Press, 2006.

QUESTION #1

Le genre est-il une théorie / une idéologie ?

Arendt H, *La Nature du totalitarisme*, p 117-18, Payot, 1990.

Le Blanc G, La philosophie doit toujours faire corps avec la critique, interview donné aux Inrocks, 10/03/2014.

Le Blanc G, *La philosophie comme contre culture*, PUF, 2014.

Monique David-Ménard, *L'altérité sexuelle et l'altérité du réel pour la pensée*, article paru en ligne dans La revue mondiale des francophonies. 2007.
Morfaux L, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, A Collin. 2011.

AUTEURS

01- S. De Beauvoir

Beauvoir (de) S, *Le deuxième sexe*, Folio Essais, Tomes 1 & 2, 1949.

02- P. Bourdieu

Bourdieu P, *La domination masculine*, Paris, Liber, 1998

Bourdieu P, « Nouvelles réflexions sur la domination masculine », *Cahiers du genre*, n°33, 2002

Welzer-Lang D, *Les hommes et le masculin*, Paris, Payot, 2004.

Zaganiaris J, « Pour en finir avec « l'intellectualisme » : la question de la rupture avec l'épistémocentrisme herméneutique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *L'Homme et la société*, n°181, 2011.

03- J. Butler

Beauvoir de S, *Le deuxième sexe*, Folio Essais, Gallimard, 1949.

Butler J, *Antigone, ou la parenté entre la vie et la mort*, Ed. Epel, 2003.

Butler J, *Trouble dans le genre*, Ed. La découverte, 2005

Butler J, *Défaire le genre*, Ed. Amsterdam, 2006

Butler J, *La question de la non-violence*, article paru dans *Pourquoi des théories ?* Ed. Les solitaires intempestifs, 2008.

Butler J, *Récit de soi*, PUF, 2009

Butler J, *Ce qui fait une vie, Essai sur la violence, la guerre et le deuil*. Ed. Zones, 2010

Butler J, *Sujets du désir*, Pratiques théoriques, 2011

Esteve-Bellebeau B, « Judith Butler ou la question du genre en philosophie », CNNDP [en ligne].

04- C. Delphy

Delphy C., *L'Ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013a (1^{re} éd. 1998).

Delphy C., *L'Ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2013b (1^{re} éd. 2001).

Delphy C., *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008.

05- E. Dorlin

Dorlin E, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008

Dorlin E, *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui / Genre et sexualité », 2006

06- M. Foucault

Foucault M, « L'Occident et la vérité du sexe ». *Le monde*, n°9885, 5 novembre 1976. p. 24. *Dits et écrits II. 1976-1988*. Paris : Editions Gallimard. 1994. Texte n°181.

Foucault M, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*. Paris : Editions Gallimard. 1976.

Foucault M, « Les rapports de pouvoirs passent à l'intérieur des corps » (entretien avec L. Finas). *La quinzaine littéraire*, n° 247, 1^{er}-15 janvier 1977. *Dits et écrits II. 1976-1988*. Paris : Éditions Gallimard. 1994. Texte n°197.

Pour aller plus loin

« Michel Foucault, an Interview : sex, Power and the Politics of Identity » (« Michel Foucault, une interview : sexe, pouvoir et politique de l'identité » ; entretien avec B. Gallagher et A. Wilson, Toronto, juin 1982 ; trad. F. Durant-Bogaert), *The Advocate*, n°400, 7 août 1984. pp.26-30 et 58. *Dits et écrits II*. 1976-1988. Paris : Éditions Gallimard. 1994. Texte n°358. pp. 1554-1570.

07- F. Héritier

Fine A, « “Valence différentielle des sexes” et/ou “domination masculine” ? », *Travail, genre et sociétés* 2/ 2003 (n° 10), p. 174-180

Héritier F, *Masculin-Féminin*, 2 vol., Paris, Éditions Odile Jacob, 2007. Réédition de volumes parus séparément, comprend : I, *La pensée de la différence* ; II, *Dissoudre la hiérarchie*. (vol. 2)

Héritier F, *L'Identique et le différent : entretiens avec Caroline Broué*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.

Héritier F, *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Paris, Édition Le Pommier, 2010.

Héritier F, Michelle Perrot, Sylviane Agacinski, Nicole Bacharan, *La Plus Belle Histoire des femmes*, Paris, Éditions du Seuil, 2011

08- D. Haraway

Haraway D, *Manifeste cyborg et autres essais*, Exils, essais, 2007.

Haraway D, « Manifeste Cyborg : Science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XXe siècle », *Mouvements*, no 45-46, p. 15-21, 2006.

Gardey D, « Au cœur à corps avec le manifeste Cyborg », *ESPRIT*, , pp : 208-217, Mars-Avril 2009.

Sanna M-E, « Donna Haraway, Manifeste cyborg et autres essais. Sciences – Fictions – Féminismes », *Clio*, 2, n° 32, p.291-293, 2010.

09- J. Scott

Gilligan C, *Une voix différente*, Champs Flammarion, 2008.

Scott W. J, *De l'utilité du genre*, Fayard, 2012.

Scott W. J, « Genre, une catégorie utile d'analyse historique », *Le Genre de l'histoire Cahiers du GRIF*, p. 125-153. 1988,

10- M. Wittig

Wittig M, *La pensée straight*, Paris, Balland, 2001

Wittig M, *Le corps lesbien*, Paris, Minuit, 1973.

Wittig M, *L'opoponax*, Paris, Minuit, 1964.

Pour aller plus loin

Sarah Jagodzinski, « Le corps lesbien de Monique Wittig », texte présenté le 12 mars au colloque « Corps et écriture : explorations linguistiques et poétiques », <http://www.ecritures-modernite.eu/wp-content/uploads/2012/03/SarahWittig.pdf>, consulté le 3 avril 2014.

THEMES

1- Genre et féminisme(s)

Badran M, *Feminists, Islam, and Nation: Gender and the Making of Modern Egypt*, New Jersey, Princeton University Press. 1995.

Bdran M, « Où en est le féminisme islamique? », *Critique Internationale*,1 n° 46, p. 25-44. 2010.

Braidotti R, « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, 2 no 12, p. 27-38. p.34. 2003.

Butler J, *Trouble dans le genre, le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, éditions La découverte. 2005.

Françoise C, et al. « Féminitude et féminisme ». In: Les Cahiers du GRIF, N. 1. *Le féminisme pour quoi faire ?* pp. 5-22. 1973.

Delphy C, *L'Ennemi principal 1, Économie politique du patriarcat*. Paris, Syllepse, 1998.

Dorlin E, *Black Feminism, Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, éditions L'Harmattan. 2008.

Dorlin E, (dir.), *Sexe, race classe : pour une épistémologie de la domination*. Actuel Marx, PUF. 2009.

De Lauretis T, *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*. Traduit de l'anglais par Marie-Hélène Bourcier, Paris, éditions La Dispute. 2007.

Irigary L, *Speculum. De l'autre femme*. Éditions Minuit. 1974.

Lewi R, Millas S, *Feminist Postcolonial Theory*. Edinburgh, Edinburgh University Press. 2003.

Oakley A, *Sex, Gender and Society*. London, Temple Smith. 1972.

Spivak G-C, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Traduit de l'anglais par Jérôme Vidal, Paris, éditions Amsterdam. 2009.

2- Genre et santé

Meidani A, *Les fabriques du corps*, PUM, 2007.

3- Genre et travail

Elizabeth G, « Les Femmes et le marché du travail, entre variables d'ajustement et émancipation », dans Marie Estripeaut-Bourjac, Nicolas Sembel (dir.), *Femmes, Travail, métiers de l'enseignement. Rapports de genre, rapports de classe*, PURH, , p. 29-41. 2014.

Goffman E, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002.

Héritier F, *Masculin/Féminin I, La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Héritier F, *Masculin/Féminin II, Dissoudre la Hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Pfefferkorn R, « Des femmes chez les sapeurs pompiers », *Cahiers du Genre*, n° 40, 2006, p. 203-230.

4- Genre et politique

Achin C. et Béreni L, (dir.), *Dictionnaire genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*. Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

Achin C. et Dorlin E, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons politiques*, 2008/3 n° 31, p. 19-45.

Achin C. et al., *Sexes, genre et politique*. Economica, Paris, 2007

Bargel L. et al., « Usages sociologiques et usages sociaux du genre . Le travail des interprétations ». *Sociétés & Représentations*, 2 n° 24, p. 59-77. 2007.

Fraisse G, « La démocratie exclusive : un paradigme français », *Pouvoirs*, n°82, p.5-16. 1997.

Sineau M, « Les paradoxes du gender gap à la française », dans Bruno Cautrès et Nonna Mayer (dir.), *Le Nouveau Désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, p.207-228. 2004.

5- Genre et loisirs

Augustin J.-P., *Sport, Géographie et Aménagement*, Nathan, Paris. 1995.

Connel R., *Masculinities*, Allen & Unwin, Sidney. 1995.

Di Méo G., *Les murs invisibles. Genre et géographie sociale*, Armand Colin, Paris. 2011.

Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, coll. « Fait politique », Paris. 2008.

Raibaud Y. *Géographie socioculturelle*, Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris. 2011.

Raibaud Y., Genre et espaces du temps libre, in Volume 76 de la revue *L'Information Géographique*, Armand Colin, p. 40 à 56, 2012.

Sue R., *Temps libre et ordre social*, PUF, Paris. 1995.
Têtard F., *Cahiers d'histoire, n°2, le Ministère du temps libre, 1981-1983*, INJEP, Paris. 2007.

6- Genre et développement

Beneria L, (dir.), *Women and Development: The Sexual Division of Labor in Rural Societies*, New York, Praeger. 1982.

Boserup E, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF. 1983.

Degravre F, *Genre et développement dans les contextes Nord. Une lecture à partir des pratiques visant la reproduction du lien social et la recomposition d'un territoire de vie*, Thèse de doctorat, Institut d'études du développement, Université catholique de Louvain, cité dans Verschuur 2009.

Falquet J, *De gré ou de force, les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, Paris, 2008.

Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F., (dir.), *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 278 p. 2010.

Kergoat D, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in Hirata H. et alii (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, pp. 35-44.

Molyneux M, « The chimera of success », in *IDS Bulletin*, vol. 35, n° 4, pp. 112-116, Sussex.2004.

Molyneux M., Razavi S., « Droits des femmes, culture et justice », in Verschuur C., Reysoo F. (dir.), *Genre, pouvoirs et justice sociale*, Cahiers Genre et Développement, n° 4, Genève/ Paris, L'Harmattan, IUED-EFI, pp. 275-283. 2003.

Moser C, *Gender Planning and Development: Theory, Practical Training*, London, Routledge. 1993.

Rauber I, *América Latina, Movimientos sociales y representación política*, La Habana/Mexico, ed. Ciencias sociales. 2003.

Verschuur C., « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement », *Revue Tiers Monde*, 4 n° 200, p. 785-803. 2009.

Verschuur C, « Féminismes décoloniaux, genre et développement » Histoire et récits des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds, *Revue Tiers Monde*, 1 n°209, p. 7-18. 2012.

Young K., « Modes of appropriation and the sexual division of labour: a case study from Oaxaca, Mexico » in KUHN A., WOLPE A. (dir.), *Feminism and materialism*, Boston, Routledge. 1978.

7- Genre et ville

Coutras, Jacqueline. *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin. 1996.

Denèfle, Sylvette, (dir.). *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, PUF. 2008.

Di Méo, Guy. *Les Murs invisibles. Femmes, Genre et géographie sociale*, Armand Colin. 2011.

Lieber, Marylène. *Genre, Violences et Espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de sciences Po. 2008.

Raibaud, Yves. *Géographie socioculturelle*,. Paris, coll. Logiques sociales, ed. L'Harmattan. 2011.

8- Genre et mythologie

Loroux N, *Les Enfants d'Athéna. Idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris : Seuil, coll. « Points/Essais », 1990.

Loroux N, *Les Expériences de Tirésias. Le féminin et l'homme grec*, Paris : Gallimard, NRF Essais, 1990.

Détienne M, *L'Invention de la mythologie*, Paris : Gallimard, 1981.

Vernant J-P, *La mort dans les yeux. Figure de l'Autre en Grèce ancienne*, Paris : Ed. Hachette, 1998.

Toulze M, « La figure trans dans le dessin d'animation japonais », in *Transcyclopédie. Tout savoir sur les transidentités*, dir. A. Alessandrini, K. Espineira et M.Y. Thomas, Paris : Des ailes sur un Tracteur, pp. 101-103. 2012.

9- Genre et cinéma

R-Bettoni D, *L'Homosexualité au cinéma*, éd. La Musardine, 2007.

R-Bettoni D, *Les Pages noires des méchants*, éd. Milan, 2013.

R-Bettoni D, *Sebastiane ou saint Jarman, cinéaste queer et martyr*, éditions Eros Onyx, 2013.

10- Genre et corps

Barthe-Deloizy F, *Géographie de la nudité : être nu quelque part*, Rosny-sous-Bois : Ed. Bréal. 2003.

Butler J, *Trouble dans le genre*, Paris : la Découverte. 2005.

Butler J, *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*, Paris : Amsterdam. 2009.

McDowell L., *Gender, Identity and Place*, Minneapolis : University of Minnesota Press. 2008.

Hancock C. « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos Autres », pp. 116-128 in *Annales de Géographie* n°660-661, numéro spécial de géographie culturelle dirigé par J.-F. Staszak et P. Claval, mars-juin. 2008.

Johnston L. et Longhurst R., *Space, Place, and Sex: Geographies of Sexualities*, Lanham MD : Rowman and Littlefield. 2010.

Puwar N, *Space Invaders: race, gender and bodies out of place*, Oxford: Berg. 2010.

Torres D, *Pornoterrorisme*. Azkaine : Gatuzain. 2012.

Valentine G, *Social Geographies: Space and Society*, New York : Prentice Hall. 2001.

11- Genre et sport

Bohuon A, *Le Test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?* Paris, éditions iXe, 2012.

Liotard P, (dir.), *Sports et homosexualités*, Carnon, Quasimodo et Fils, 2008.

Louveau C. et Davisse A, *Sport, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998

Mennesson, C, *Être une femme dans le monde des hommes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Messner M. & Sabo D. (dir.), *Sport, Men and the Gender Order: Critical Feminist Perspectives*, Champaign, Illinois, Human Kinetics Books, 1990.

12- Genre et médias

McRobbie A, *In the Culture Society: Art, Fashion, and Popular Music*, London, Routledge, 1999.

Coulomb-Gully M, « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender Blind* ? », *Questions de communication*, n°15, 2009.

Lauretis (de) T, *Théorie queer et culture populaire. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, 2007.

Hoggart R, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

Glevarec H, *La sériophilie. Sociologie d'un attachement culturel*, Paris, Ellipses, 2012.

13- Genre et femmes

Lacan J., *Télévision*, Seuil, 1973.

14- Genre et religion

Collins S, *Civilisation et femmes célibataires dans le bouddhisme en Asie du Sud et du Sud-Est*, Paris, Edition du Cerf, 2011.

Della Suda M, Malochet G, « Pouvoirs, genre et religions », *Travail, genre et sociétés* 1/2012 (n° 27), p. 29-32, 2012.

Halbwachs M. *La Mémoire Collective*. Paris, PUF, 1950.

- Hureau S, « l'apparition des thèmes anticléricaux dans la politique bouddhique médiévale », *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, n 24, 2002
- Kalmbach H, « Sur le chemin de Damas », *Travail, genre et sociétés* 1/ 2012 (n° 27), p. 73-89
- Nyhagen P-L, « Interpreting Gender in Islam: A Case Study of Immigrant Muslim Women in Oslo », *Norway Gender & Society*, 18: 473-493. August 2004.
- Vendassi P, « Rejet, Réactivation et Ajustement des normes de genre traditionnelles dans une église Chinoise », Alessandrin A. (dir.), *Aux frontières du genre*, Paris, L'Harmattan. 2012.
- Vilbas J, « Les questions LGBT en débat dans la tradition mormone : signe d'un alignement sur la Droite Religieuse Américaine ou indice d'une diversification religieuse ? », *Le mormonisme, de la secte à l'église, de l'église aux sectes*, Bordeaux 7 décembre 2012,
- Woodhead L, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion », *Travail, genre et sociétés*, 1, n° 27, p. 33-54, 2012.

LE GENRE DANS LES SCIENCES

1- Le genre en histoire

- Dermenjian G. et al., *La Place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Paris, Belin/Mnémosyne, 2010.
- Thébaud F., *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, Presses de l'ENS de Lyon, 1997.

2- Le genre en philosophie

- Laqueur T, *la fabrique du sexe*, Gallimard, 1992.
- Platon, *La république*, Flammarion (rééd.), 2002.
- Prokhoris S, *Le sexe prescrit*, Flammarion, 2002.
- Malabou C, *Changer de différence*, Galilée, 2009.

3- Le genre en biologie

- Fausto-Sterling A, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*. Paris : La découverte. 2012.
- Roughgarden J, *Le gène généreux*. Paris : Seuil. 2012.
- Touraille P, *Hommes Grands Femmes Petites une Evolution Couteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, MSH ed. 2008.
- Vidal C, *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Le Pommier, 2007.

4- Le genre en psychanalyse

- Laufer L. et Linhares A. (sous la dir.), *Champ psy*, n°58, Ce que le genre fait à la psychanalyse, Paris : L'Esprit du Temps, 2010.
- Prokhoris S., *Le sexe prescrit*, Paris : Flammarion, 2002.
- Bourseul V., « Anatomie et destin du genre chez Freud et quelques contemporains », *L'Évolution Psychiatrique* : Esclavier Masson, 2013. Sous presse. [en ligne], 2013.
- Bourseul V., « Le genre en psychanalyse, périmètre d'une définition », *Recherches en Psychanalyse*, Paris : Recherches en Psychanalyse, 2014.
- Bourseul V, « L'expérience queer et l'inquiétant », *Recherches en Psychanalyse* [en ligne].

5- Le genre en communication

- Bernard F. et Loneux C, « Chercheuses et recherches au féminin : point d'étape, repérage et contributions en Sciences de l'Information et de la Communication », *RFSIC*, [En ligne], n° 4, 2014.

Fleury B. et Walter J, « Penser le genre en sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, n° 15, 2009, p. 112.

Julliard V. et Quemener N, « Le genre dans la communication et les médias : enjeux et perspectives », *RFSIC* [En ligne], n° 4, 2014.

Coulomb-Gully M, « Inoculer le Genre », *RFSIC*, [En ligne], n° 4, 2014.

6- Le genre en anthropologie

Anglure S. B, « Réflexions anthropologiques à propos d'un « 3e sexe social » chez les Inuit », 2006.

Désy P, « L'homme-femme. (Les berdaches en Amérique du Nord) », *Libre* no 78-3, pp. 57-102. Paris : Payot. 1978.

Hérault L, *La journée transgenre*, Maison Méditerranéenne des Sciences Humaines (MMSH),

Aix-en-Provence. (à paraître)

Hérault L, « tour du monde trans », Introduction, (pp.276-278), *La transyclopédie*, (dir. M-Y. Thomas, K. Espineira, A. Alessandrin, Ed. Des ailes sur un tracteur, 2012.

Mead M, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Terre humaine Poche, 1963.

7- Le genre en géographie

Blidon M, *Le Genre*, Hypergé0 [en ligne], 2010.

Coutras J, *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*, Paris, Sedes, 1987.

Barthes Deloizy F. et Hancock C, *Le Genre. Constructions spatiales et culturelles*, Géographie et Cultures, L'harmattan, Paris, n°54. 2006.

Prieur C. et Dupont L, *Les espaces des masculinités*, Géographie et Cultures, L'harmattan, Paris, n°83. 2012.

Borghi R, « De l'espace genré à l'espace « queerisé ». Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie », *ESO Travaux et Documents*, n°33, juin 2012.

8- Le genre en éducation

Dayer C. (à paraître). *Construction des savoirs et socialisation professionnelle genrées. Une épistémologie du plafond ?*. In Raisons Educatives. Bruxelles : De Boeck.

Dorlin E. *Sexe, genre et sexualités*. Paris : PUF. 2008.

Kergoat D. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. In H. Hirata, F. Laborie, 2000.

H. Le Doaré & D. Senotier (Ed.), *Dictionnaire critique du féminisme* (pp. 35-44). Paris : PUF.

Petit A, Education diffuse et relation sociale. *Education et Sociétés*, 2, 155-166.

9- Le genre en littérature

Atwood M, *The Penelopiad*. Edinburgh: Canongate. 2005.

Bishop E, *The Complete Poems*. New York: Farrar, Straus, and Giroux, 1969.

Bishop E, *The Collected Prose*, New York: Farrar, Straus, and Giroux. 1984.

Bishop E, *One Art: Letters selected and edited by Robert Giroux*, New York: Farrar, Straus, and Giroux. 1994

Carter A, *The Bloody Chamber and Other Stories*. New York, London: Penguin Books, 1979.

Eugenides J, *The Marriage Plot*, Farrar, Straus, and Giroux, 2002.

Friedan B. *The Feminine Mystique*. Hammondsouth: Penguin Books. 1963.

Gilbert S-M. et Gubar Susan. *The Madwoman In the Attic, The Woman Writer & the 19th century Literary Imagination*, New Haven & London: Yale University Press. 1979.

Greer G, *The Female Eunuch*, New York: Farrar, Straus, and Giroux. 1970.

Sexton A, *Complete Poems*. Boston & New York: Houghton Mifflin Company. 1981.

McCarthy M, *The Group*, Harvest/HBJ. 1963.

Millet K. *Sexual Politics*. London: Virago. 1989.

Plath S, *The Collected Poems*. New York: Harper & Row. 1981.

Rich, A-C. *On Lies, Secrets, and Silence, Selected Prose 1966-1978*. New York, London: WW. Norton & Company. 1979

11- Le genre en linguistique

Baider, F., Elmiger, D. (eds), *Langues romanes. Langues et genre*, München, Lincom Academic Publisher. 2012.

Chetcuti, N., Greco, L. (eds) *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes* Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle. 2012.

Duchêne, A., Moïse, C. (eds) *Langage, genre et sexualité*, Montreal, Nota Bene, 2011.

Greco, L. Production, circulation and deconstruction of gender norms in LGBTQ speech practices, *Discourse Studies*, 14(5) 567–585, 2012.

Houdebine, A. M. « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexualité dans la langue, les discours », les images. In *Langage et Société*, n° 106, pp. 33-61, 2003.

Michard, C. *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*, L'Harmattan, Paris, 2002.

12- Le genre en médecine

Hertzlich C, *malades d'hiers, malades d'aujourd'hui*, Payot, 1991.

Edelman N, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux l'hystérie comme exemple ». *Romantisme*, n°110. pp. 73-87, 2000.

Edelman N, Rocherfort F, (dir), « Quand la médecine fait le genre », revue *CLIO*, n°37, 2013

Stratonovitch C, « Genre et médecine », *Chimères*, 1, 2009.

13- Le genre en droit

Vaucher H. et al. *Ce que le genre fait au droit*, Dalloz, 2013.

Sommaire

Chez le même éditeur	3
Présentation des auteurs	9
Le mot de l'éditeur.....	17

INTRODUCTION : Ceci n'est pas la théorie du genre ! Par B. E-Bellebeau et A. Alessandrin	19
---	-----------

DEFINITIONS23

Arrangement des sexes Par A. Alessandrin	25
Assignation de genre / de sexe Par A. Alessandrin	27
Cisgenre Par A. Alessandrin.....	29
Homoparentalité Par J. Courduries.....	31
Homophobie et Hétérosexisme Par C. Dayer	34
Homosexualité Par C. Dayer	37
Identité de genre Par A. Alessandrin	39
Inégalités de genre Par L.Franquet.....	41
Intersexe Par A. Alessandrin.....	43
Masculinités et masculinisme Par Y. Raibaud	45
Normes de genre Par A. Alessandrin	47
Patriarcat Par A. Clerval.....	49
Police du genre Par A-C. Husson	52
Préjugés et discriminations de genre Par J. Dagorn	54
Sexe(s) Par J. Dagorn	57
Stéréotypes de genre Par L. Franquet.....	60

Technologies de genre Par L. Biscarrat et A. Alessandrin	62
Théorie queer Par A. Alessandrin	64
Transidentité(s) Par K. Espineira	67
Transphobie Par K. Espineira	70
Violences de genre / Sexisme Par J. Dagorn	73

QUESTION #1 : Le genre : ça concerne qui ? Par A. Alessandrin.....76

AUTEURS78

Simone De Beauvoir Par B. E-Bellebeau	79
Pierre Bourdieu Par J. Zaganiaris.....	82
Judith Butler Par B. E-Bellebeau.....	84
Christine Delphy Par A. Clerval	87
Elsa Dorlin Par A. Alessandrin	90
Michel Foucault Par S. Lemeilleur.....	92
Francoise Héritier Par A. Alessandrin.....	95
Donna Haraway Par A. Alessandrin	97
Joan Scott Par B. E-Bellebeau	100
Monique Wittig Par J. Zaganiaris.....	102

QUESTION # 2 : Le genre est-il une théorie / une idéologie ? Par B. E-Bellebeau 105

THEMES 109

GENRE ET FEMINISME Par R. Gharaibeh.....	111
GENRE ET SANTE Par A. Meidani	114
GENRE ET TRAVAIL Par M. E-Bourjac	117
GENRE ET POLITIQUE Par V. Marneur	120
GENRE ET LOISIRS Par Y. Raibaud.....	123
GENRE ET DEVELOPPEMENT Par E. Hofmann	126

GENRE ET VILLE Par Y. Raibaud.....	129
GENRE ET MYTHOLOGIES Par M. Toulze.....	132
GENRE ET CINEMA Par D. R-Bettoni	134
GENRE ET CORPS Par R. Borghi.....	137
GENRE ET SPORT(S) Par C. Guérandel.....	140
GENRE ET MEDIAS Par L. Biscarrat.....	143
GENRE ET FEMMES Par C. Leguil.....	145
GENRE ET RELIGION Par P. Vendassi.....	147

QUESTION #3 : Ecole du genre et genre à l'école.

Par J. Dagorn 150

LE GENRE DANS LES SCIENCES 153

LE GENRE EN HISTOIRE Par C. Bard.....	155
LE GENRE EN PHILOSOPHIE Par B. E-Bellebeau	158
LE GENRE EN BIOLOGIE Par A. Alessandrin	161
LE GENRE EN PSYCHANALYSE Par V. Bourseul	164
LE GENRE EN COMMUNICATION Par K. Espineira	166
LE GENRE EN ANTHROPOLOGIE Par M-Y. Thomas	170
LE GENRE EN GEOGRAPHIE Par C. Prieur.....	174
LE GENRE EN EDUCATION Par C. Dayer.....	177
LE GENRE EN LITTERATURE Par N. Ollier	179
LE GENRE EN PSYCHOLOGIE Par C. Lacaze-Paule.....	182
LE GENRE EN LINGUISTIQUE Par L. Greco	185
LE GENRE EN MEDECINE Par B. E-Bellebeau.....	187
LE GENRE EN DROIT Par A. Alessandrin	190

CONCLUSION Par C. Detrez..... 192

BIBLIOGRAPHIE 197

Remerciements

Ce livre n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien de Jérémy Patinier et de sa maison d'édition *Des ailes sur un tracteur*. Nous le remercions sincèrement de nous avoir donné carte blanche pour ce projet et d'avoir soutenu sa création depuis le débat.

Mais un livre collectif c'est le résultat de nombreuses rencontres et interactions. Ce sont des ami.e.s, des collègues qui ont tous cherché à contribuer à une meilleure compréhension des questions des genres, en donnant quelques jours, quelques pages, afin que ce livre aboutisse. Nous tenons à les remercier sincèrement pour la qualité de leur travail et l'intégrité intellectuelle dont ils sont su faire preuve.

Ce livre doit enfin beaucoup aux personnes qui l'ont relu, commenté et critiqué. Une gratitude toute particulière à Philippe Dourfer et Rogelio Esteve qui, en plus de nous accompagner dans nos vies respectives, ont eu la lourde tâche de nous accompagner durant la rédaction et la correction de ce livre.

Par B. E-Bellebeau et A. Alessandrin

